



# RAPPORT FINANCIER ANNUEL

**31 décembre 2012**

## SOMMAIRE

<b>ATTESTATION DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL .....</b>	<b>3</b>
<b>RAPPORT DE GESTION .....</b>	<b>5</b>
<b>RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS.....</b>	<b>11</b>
<b>ETATS FINANCIERS CONSOLIDES .....</b>	<b>14</b>
<b>RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES STATUTAIRES.....</b>	<b>59</b>
<b>ETATS FINANCIERS STATUTAIRES.....</b>	<b>62</b>
<b>HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES .....</b>	<b>98</b>



# **ATTESTATION DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL**

**31 décembre 2012**

### **Attestation de la personne physique responsable du rapport financier annuel**

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation. Le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées. Le rapport de gestion inclus dans le présent rapport financier ne contient pas toutes les informations visées par le code de commerce. Celles-ci seront incluses dans le rapport de gestion qui sera présenté à l'assemblée générale des actionnaires.



Le 05 avril 2013  
Le Président du Conseil d'Administration  
Dominique Thomann



# RAPPORT DE GESTION

**31 décembre 2012**

## L'Environnement International et les performances du Groupe Renault

2012 a vu une progression des marchés automobiles mondiaux de +5,9%, tirée par l'international. En Europe, le marché a en revanche connu une forte baisse (-8,6%).

Dans ce contexte, le groupe Renault a poursuivi avec succès sa stratégie offensive à l'international. En 2012, le Groupe a atteint un nouveau record de ventes hors d'Europe avec 1 279 598 véhicules (+9,1%), soit plus de la moitié de ses ventes. Ce succès à l'international ne permet cependant pas de compenser la baisse de 18% des ventes en Europe. Au total, avec 2 550 286 véhicules commercialisés dans le monde, les ventes du Groupe sont en baisse de 6,3% par rapport à 2011.

En Europe, dans un marché en crise (-8,6%), le Groupe affiche une part de marché de 9,1 % (-1 point) et un volume de ventes de 1 270 688 véhicules, en baisse de 18 %.

Hors Europe, sur des marchés dynamiques (+9,6%), le Groupe poursuit avec succès son internationalisation. Les ventes du Groupe augmentent de 9,1% soit 1 279 598 véhicules vendus. La part des ventes hors Europe représente désormais 50,2% des ventes du Groupe, contre 43,1% en 2011.

Renault construit l'avenir, avec en 2012 l'élargissement de la gamme électrique avec la commercialisation de Twizy, vendu à plus de 9 000 exemplaires. Grâce à Fluence Z.E. et Kangoo Z.E., Renault est leader du marché du véhicule électrique en Europe avec 28% de pénétration.

Dans ce contexte, le groupe RCI Banque réalise une bonne performance avec 10,8 milliards d'euros de nouveaux financements (hors cartes et prêts personnels), en léger recul de 2,6% par rapport à 2011. 976 449 contrats véhicules ont été signés sur l'année (-4,7 %).

## Les faits marquants de RCI Banque

**Malgré la baisse des immatriculations des constructeurs sur son périmètre d'intervention, RCI Banque maintient en 2012 un haut niveau de performances commerciales et financières.**

### LES PERFORMANCES

Avec 976 449 contrats signés et 10,8 milliards d'euros de nouveaux financements, le groupe maintient une bonne performance sur son activité Clientèle. Le taux d'intervention du groupe progresse de 1,4 point, à 35,0%.

En Europe, le groupe enregistre une baisse de 6% de ses nouveaux financements. Ce léger recul est contenu grâce à une bonne performance sur les marques Renault et Dacia. Les taux d'intervention sur ces deux marques progressent respectivement de 1,5 point et 2,3 points. La performance européenne est également soutenue par le développement des services, l'animation efficace du réseau et le développement des offres sur les véhicules d'occasion.

Au Brésil et en Argentine, la croissance est dynamisée par la bonne performance commerciale de Renault et Nissan (respectivement +1,0 point et +0,5 point de part de marché, dans des marchés en croissance de près de 5%). Les nouveaux financements de RCI Banque s'élèvent à 1,8 Md€, en croissance de 39%. Le Brésil devient le deuxième contributeur en nouveaux financements du groupe, après la France et devant l'Allemagne.

## LES DÉVELOPPEMENTS DE NOUVELLES ACTIVITÉS

RCI Banque accompagne la stratégie de Renault en gérant de manière exclusive la location de batteries auprès des clients en Europe. Le parc dépasse 15 000 batteries à fin 2012.

En France, le livret d'épargne Zesto a été ouvert au grand public en février, atteignant 893 M€ d'encours à fin 2012.

En Turquie, la joint venture entre RCI Banque et Oyak a démarré son activité de financements Clientèle et Réseau en juillet.

### Refinancement

**RCI Banque poursuit sa politique de diversification des ressources financières avec le lancement de ZESTO, un livret d'épargne à destination du grand public en France et la réalisation de premières émissions obligataires dans trois nouvelles devises (AUD, NOK, SEK).**

Après une première partie d'année marquée par les craintes d'explosion de la zone euro, l'aversion pour le risque a diminué au cours du deuxième semestre, conduisant à un resserrement des spreads de crédit notamment après les discours volontaires tenus par le Président de la BCE. Cette conjoncture plus favorable, dans un contexte de baisse régulière des taux d'intérêt qui atteignent désormais un point bas historique, a conduit de nombreux émetteurs à profiter de conditions de financement historiquement attractives. Dans ce contexte, les émissions de dette d'entreprises non spéculatives en euros se sont établies à environ 200 Md€, montant deux fois supérieur à celui de 2011.

RCI Banque a mis à profit les conditions favorables sur les marchés de dette pour poursuivre sa stratégie de diversification de ses sources de financement.

Sur le marché obligataire, le groupe a levé l'équivalent de 3,2 Md€ en s'appuyant sur ses marchés traditionnels (quatre emprunts en euros et un en francs suisses), mais également sur de nouvelles devises (émissions publiques en couronnes norvégiennes, couronnes suédoises et dollars australiens, placement privé en couronnes tchèques). Par ailleurs, le groupe a été un émetteur régulier sur les marchés obligataires en Argentine, au Brésil et tout particulièrement en Corée : après une première émission réalisée en 2010, le groupe a conforté son accès à la liquidité locale, développé sa base d'investisseurs et émis cinq emprunts obligataires en wons coréens en 2012 pour un équivalent de 300 M€, en forte progression par rapport à 2011.

Sur le segment des financements structurés, afin de répondre aux attentes de simplification des investisseurs, le programme de titrisation français, initialement mis en place en 2002 sous forme d'un Master Trust unique, a été restructuré. Il s'articule désormais autour de trois fonds communs de Titrisation (FCT) distincts, dédiés respectivement à l'émission de titrisations auto-souscrites par RCI Banque et éligibles aux opérations de politique monétaire de la BCE ainsi qu'à l'émission de titres à taux fixe et à taux variable ayant fait l'objet de placements publics, pour respectivement 750 et 700 M€.

En Italie, après la mise en place au premier semestre d'une titrisation auto-souscrite pour 619 M€, un financement par conduit a permis de lever 300 M€ supplémentaires. Au Royaume-Uni, la progression du portefeuille a permis d'augmenter de 90 MGBP le financement accordé par des conduits de banques.

Ces ressources longues, auxquelles s'ajoutent 4,4 Md€ de lignes bancaires confirmées non tirées, ainsi que 1,9 Md€ de collatéral éligible aux opérations de politique monétaire de la BCE, permettent à RCI Banque d'assurer la continuité de son activité commerciale pendant près de 12 mois sans accès à la liquidité extérieure.

Afin de diversifier ses sources de financement, le groupe a lancé en février un livret d'épargne à destination du grand public en France. L'encours à fin atteint 893 M€ au 31 décembre et vient réduire le recours aux financements de marché. Un produit similaire devrait être lancé en Allemagne au cours du premier semestre 2013.

Dans un environnement compliqué et volatil, la politique prudente menée par le groupe depuis plusieurs années s'est montrée particulièrement justifiée. Elle permet de protéger la marge commerciale de chaque entité tout en assurant la sécurité du refinancement de ses activités.

## L'activité commerciale de RCI Banque

### Taux d'intervention :

En 2012, le taux d'intervention de RCI Banque sur les immatriculations de véhicules neufs Renault, Nissan et Dacia pour la **Région France-Europe** est en avance, à 33,9% (contre 33,0% en 2011). La performance de RCI Banque s'établit à 36,9% sur la marque Renault (contre 35,4% en 2011), 26,7% sur la marque Nissan (contre 26,6% en 2011) et 34,3% sur la marque Dacia (contre 32,0% en 2011).

Le taux d'intervention de RCI Banque dans la **Région Amérique** est en progression sensible, à 37,1% (contre 33,4% en 2011), grâce à une amélioration également répartie entre l'Argentine et le Brésil.

Le taux d'intervention de RCI Banque en Corée du Sud (seul pays aujourd'hui de la **Région Asie-Pacifique** où RCI est présent) a encore progressé, pour atteindre un nouveau record, à 57,3% (contre 56,6% en 2011).

Enfin, la performance de RCI Banque dans la **Région Euromed-Afrique** s'est elle aussi nettement améliorée, à 26,3% (contre 19,0% en 2011), progrès sensible aussi bien en Roumanie qu'au Maroc.

### Nouveaux financements :

RCI Banque a réalisé **10,8 milliards d'euros de nouveaux financements** hors carte et prêts personnels en 2012 (contre 11,1 milliards d'euros en 2011, soit une baisse de 2,6%) avec 976 449 nouveaux dossiers de financement véhicules en 2012 (contre 1 024 771 contrats véhicules en 2011, soit une diminution de 4,7%).

**Sur le périmètre Renault**, le groupe RCI Banque a réalisé **7,1 milliards d'euros de nouveaux financements** en 2012, contre 7,4 milliards en 2011, soit une baisse de 3,4%.

**Sur le périmètre Nissan**, le groupe RCI Banque a réalisé **2,3 milliards d'euros de nouveaux financements** en 2012, contre 2,2 milliards en 2011, soit une augmentation de 7,1%.

**Sur le périmètre Dacia**, le groupe RCI Banque a réalisé **856 millions d'euros de nouveaux financements** en 2012, contre 779 millions en 2011, soit une augmentation de 9,9%.

**Sur le périmètre Renault Samsung Motors** (uniquement en Corée du Sud), le groupe RCI Banque a réalisé **465 millions d'euros de nouveaux financements** en 2012, contre 746 millions en 2011, soit une diminution de 37,7%.

### Encours :

Les encours nets à fin 2012 sont en hausse de 5,6% à 25,7 milliards d'euros, contre 24,4 milliards d'euros à fin 2011. Les encours nets Clientèle s'établissent à 18,6 milliards d'euros, en augmentation de 2,4% par rapport à 2011.



## Les résultats du Groupe RCI Banque

En application du règlement n° 1606/2002 adopté le 19 juillet 2002 par le Parlement européen et le Conseil européen, les états financiers consolidés du groupe RCI Banque de l'exercice 2012 sont préparés en conformité avec le référentiel IFRS (International Financial Reporting Standards) publié par l'IASB (International Accounting Standards Board) au 31 décembre 2012 et tels qu'adoptés dans l'Union européenne à la date de clôture des comptes.

L'ensemble des informations sur l'application des normes IFRS est donné dans l'annexe aux comptes consolidés.

Le résultat consolidé avant impôts du Groupe RCI Banque s'élève à 773 M€ en 2012 contre 786 M€ en 2011 soit une baisse de 1,65 %.

Le résultat avant impôts 2012 comporte -0,9 M€ d'éléments non récurrents.

La poursuite de la croissance commerciale, le développement des services et le succès des plans de maîtrise du risque mis en place pendant la crise financière et économique ont permis au groupe de maintenir un haut niveau de rentabilité.

Dans le détail, l'évolution du résultat s'explique par les éléments suivants :

- L'Encours Productif Moyen augmente de 6,2%, passant de 22,8 Md€ en 2011, à 24,2 Md€ en 2012. L'activité Clientèle augmente de 6,2% et l'encours Réseau de 6,5%.
- La marge brute hors services atteint 1,3 Md€ en 2012, en hausse de 5,8%.
- La marge sur services atteint un niveau record, à 279,5 M€, en hausse de 26,4%.
- Les coûts de distribution atteignent 359,6 M€, en hausse de 25,7%.
- Le coût du risque total (hors risque pays) s'établit à 0,37% de l'Encours Productif Moyen, supérieur au point historiquement bas de 2011 (0,21%) mais significativement inférieur au seuil structurel du groupe RCI. Le coût du risque Clientèle (hors risque pays) passe de 0,35% à 0,49% de l'EPM. Le maintien en-dessous du seuil structurel témoigne de la bonne politique d'acceptation initiée dès 2009 ainsi que d'une gestion efficace du recouvrement. Le coût du risque Réseau (hors risque pays) est en charge de 0,02% de l'EPM, pour un produit de 0,19% en 2011. Il est lié à la dégradation de la santé financière de quelques groupes de concessionnaires en Europe.
- Les charges d'exploitation sont en croissance en masse à 380 ME (+20 ME par rapport à 2011), pour accompagner l'essor de la région Amériques et financer les projets de développement. Le coefficient d'exploitation se maintient en-dessous de 31%, un niveau significativement bas par rapport au marché.

Le résultat net consolidé – part des actionnaires de la société mère – atteint 490 ME en 2012 contre 493 ME en 2011 (-0,6%).

Enfin, hors éléments non récurrents, le ROE diminue légèrement en 2012 mais reste à un niveau élevé, à 22,2 % (contre 23,3% en 2011).

## Perspectives

Le groupe RCI Banque prévoit de poursuivre sa croissance malgré un marché automobile tendu, particulièrement en Europe.

RCI Banque devra s'appuyer sur ses axes de développement actuels :

- La croissance hors Europe, notamment au Brésil, mais aussi en Russie avec le lancement d'une banque ;
- Le partenariat avec la marque Nissan, qui place RCI Banque au cœur de sa stratégie de fidélisation au niveau européen ;
- La poursuite du déploiement du véhicule électrique en Europe, notamment avec la commercialisation de Zoé.
- L'extension de son offre de services et assurances
- La mise en place d'une stratégie digitale ;

L'année 2013 sera également marquée par le lancement d'une activité de collecte de dépôts en Allemagne, en complément du livret Zesto lancé en France début 2012. RCI Banque poursuivra ainsi sa stratégie de diversification du refinancement.

Dans un environnement difficile de crise économique, RCI Banque restera attentif à l'évolution du coût du risque et maintiendra une politique stricte d'acceptation.



**RAPPORT GENERAL DES  
COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES CONSOLIDES**

**31 décembre 2012**

**DELOITTE & ASSOCIES**

185, avenue Charles-de-Gaulle  
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex  
S.A. au capital de € 1 723 040

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles

**ERNST & YOUNG Audit**

1/2, place des Saisons  
92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1  
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles

**RCI Banque**

Exercice clos le 31 décembre 2012

**Rapport des commissaires aux comptes  
sur les comptes consolidés**

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société RCI Banque, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

**I. Opinion sur les comptes consolidés**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

## II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Votre groupe constitue des provisions pour couvrir des risques de crédit inhérents à ses activités, tel que cela est mentionné dans les notes 2-D, 5-5, 5-6, 5-15 et 5-29 de l'annexe.

Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons revu les processus mis en place par la direction ainsi que leur adaptation à l'environnement de crise financière pour identifier ces risques, les évaluer et déterminer leur niveau de couverture par des provisions à l'actif ou au passif du bilan.

Nous avons apprécié l'analyse des risques encourus sur une sélection de débiteurs individuels ainsi que, pour une sélection de portefeuilles évalués collectivement, les données et les paramètres sur lesquels votre groupe a fondé ses estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 27 février 2013

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE & ASSOCIES

ERNST & YOUNG Audit

Charlotte Vandeputte

Bernard Heller



# ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

**31 décembre 2012**



# ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

## BILAN CONSOLIDÉ

ACTIF - EN MILLIONS D'EUROS	Notes	12/2012	12/2011
Caisse, Banques centrales et CCP	-	616	188
Instruments dérivés	2	332	310
Actifs financiers disponibles à la vente et autres actifs financiers	3	82	65
Prêts et créances sur les établissements de crédit	4	741	947
Prêts et créances sur la clientèle	5 et 6	26 095	24 877
Comptes de régularisation et actifs divers	7	617	518
Participations dans les entreprises mises en équivalence	8	48	36
Opérations de location opérationnelle	5 et 6	124	59
Immobilisations corporelles et incorporelles	9	28	22
Écarts d'acquisition	10	84	83
<b>TOTAL ACTIF</b>	-	<b>28 767</b>	<b>27 105</b>

PASSIF - EN MILLIONS D'EUROS	Notes	12/2012	12/2011
Instruments dérivés	2	104	91
Dettes envers les établissements de crédit	11.2	3 930	4 133
Dettes envers la clientèle	11.3	1 619	718
Dettes représentées par un titre	11.4	18 534	17 812
Comptes de régularisation et passifs divers	13	1 368	1 316
Provisions	14	121	100
Provisions techniques des contrats d'assurance	14	151	105
Dettes subordonnées	16	259	261
Capitaux propres	-	2 681	2 569
■ Dont capitaux propres part des actionnaires de la société mère	-	2 680	2 566
Capital souscrit et réserves liées	-	814	814
Réserves consolidées et autres	-	1 438	1 304
Gains ou pertes latents	-	(62)	(45)
Résultat de l'exercice	-	490	493
■ Dont capitaux propres part des participations ne donnant pas le contrôle	-	1	3
<b>TOTAL PASSIF</b>	-	<b>28 767</b>	<b>27 105</b>



## COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

EN MILLIONS D'EUROS	Notes	12/2012	12/2011
Intérêts et produits assimilés	23	2 007	1 902
Intérêts et charges assimilés	24	(1 017)	(922)
Commissions (Produits)	-	26	26
Commissions (Charges)	-	(7)	(8)
Gains (pertes) nets sur Instruments financiers à la juste valeur par résultat	25	(3)	1
Gains (pertes) nets sur actifs financiers disponibles à la vente et autres	26	11	5
Produits (charges) nets des autres activités	27	221	185
<b>Produit net bancaire</b>		<b>1 238</b>	<b>1 188</b>
Charges générales d'exploitation	28	(377)	(351)
Dotations aux amortissements et dépréciations des Immobilisations incorporeelles et corporeelles	-	(6)	(6)
<b>Résultat brut d'exploitation</b>		<b>855</b>	<b>832</b>
Coût du risque	29	(91)	(52)
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>764</b>	<b>780</b>
Quote-part du résultat net des entreprises mises en équivalence	8	9	6
Gains ou pertes nets sur autres actifs immobilisés	-	-	-
<b>Résultat avant impôts</b>		<b>773</b>	<b>786</b>
Impôts sur les bénéfices	30	(247)	(265)
<b>Résultat net</b>		<b>526</b>	<b>521</b>
Dont part des participations ne donnant pas le contrôle	-	36	28
Dont part des actionnaires de la société mère	-	490	493
<b>RÉSULTAT NET PAR ACTION (*) ET EN EUROS</b>		<b>488,54</b>	<b>493,28</b>
<b>RÉSULTAT NET DILUÉ PAR ACTION ET EN EUROS</b>		<b>488,54</b>	<b>493,28</b>

(\*) Résultat net – Part des actionnaires de la société mère rapportée au nombre d'actions.

## ÉTAT DE RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

EN MILLIONS D'EUROS	12/2012	12/2011
<b>Résultat net</b>	<b>526</b>	<b>521</b>
<b>Autres éléments du résultat global (**)</b>	<b>(17)</b>	<b>(23)</b>
Opérations de couverture de flux de trésorerie	(11)	3
Variation de JV des actifs disponibles à la vente	1	-
Autres gains et pertes latents	(1)	1
Écart actuariel régimes de retraite à prestations définies	(1)	(1)
Différences de conversion	(5)	(26)
<b>Résultat global</b>	<b>508</b>	<b>498</b>
Dont part des participations ne donnant pas le contrôle	36	28
Dont part des actionnaires de la société mère	473	470
(**) Dont part des entreprises mises en équivalence dans les autres éléments du résultat global	3	(3)





## ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

### TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

EN MILLIONS D'EUROS	CAPITAL (1)	RÉSERVES LIÉES AU CAPITAL (2)	RÉSERVES CONSOLIDÉES	ÉCARTS DE CONVERSION (3)	GAINS / PERTES LATENTS OU DIFFÉRES (4)	RÉSULTAT NET RÉSULTAT AUX ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ MÈRE	CAPITAUX PROPRES PAR SES ACTIONNAIRES DE LA SOCIÉTÉ MÈRE	CAPITAUX PROPRES PAR SES ACTIONNAIRES NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE	TOTAL CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2010</b>	<b>100</b>	<b>714</b>	<b>1 198</b>	<b>(15)</b>	<b>(7)</b>	<b>467</b>	<b>2 457</b>	<b>3</b>	<b>2 460</b>
Affectation du résultat de l'exercice précédent	-	-	467	-	-	(467)	-	-	-
<b>Capitaux propres au 1<sup>er</sup> janvier 2011</b>	<b>100</b>	<b>714</b>	<b>1 665</b>	<b>(15)</b>	<b>(7)</b>		<b>2 457</b>	<b>3</b>	<b>2 460</b>
Variations de valeur des Instruments financiers (CFH & AFS) affectant les capitaux propres	-	-	-	-	4	-	4	-	4
Écart actuariel régimes de retraite à prestations définies	-	-	-	-	(1)	-	(1)	-	(1)
Différences de conversion	-	-	-	(26)	-	-	(26)	-	(26)
Résultat de la période avant affectation	-	-	-	-	-	493	493	28	521
<b>Résultat global de la période</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(26)</b>	<b>3</b>	<b>493</b>	<b>470</b>	<b>28</b>	<b>498</b>
Effet des variations de périmètre, stocks-options et autres	-	-	-	-	-	-	-	(1)	(1)
Effet des augmentations de capital	-	-	-	-	-	-	-	3	3
Distribution de l'exercice	-	-	(350)	-	-	-	(350)	(13)	(363)
Engagement de rachat des participations ne donnant pas le contrôle	-	-	(11)	-	-	-	(11)	(17)	(28)
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2011</b>	<b>100</b>	<b>714</b>	<b>1 304</b>	<b>(41)</b>	<b>(4)</b>	<b>493</b>	<b>2 566</b>	<b>3</b>	<b>2 568</b>
Affectation du résultat de l'exercice précédent	-	-	493	-	-	(493)	-	-	-
<b>Capitaux propres au 1<sup>er</sup> janvier 2012</b>	<b>100</b>	<b>714</b>	<b>1 797</b>	<b>(41)</b>	<b>(4)</b>		<b>2 566</b>	<b>3</b>	<b>2 568</b>
Variations de valeur des Instruments financiers (CFH & AFS) affectant les capitaux propres	-	-	-	-	(11)	-	(11)	-	(11)
Écart actuariel régimes de retraite à prestations définies	-	-	-	-	(1)	-	(1)	-	(1)
Différences de conversion	-	-	-	(5)	-	-	(5)	-	(5)
Résultat de la période avant affectation	-	-	-	-	-	490	490	36	526
<b>Résultat global de la période</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(5)</b>	<b>(12)</b>	<b>490</b>	<b>473</b>	<b>36</b>	<b>508</b>
Effet des variations de périmètre, stocks-options et autres	-	-	2	-	-	-	2	(3)	(1)
Distribution de l'exercice	-	-	(350)	-	-	-	(350)	(10)	(360)
Engagement de rachat des participations ne donnant pas le contrôle	-	-	(11)	-	-	-	(11)	(25)	(36)
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2012</b>	<b>100</b>	<b>714</b>	<b>1 438</b>	<b>(46)</b>	<b>(16)</b>	<b>490</b>	<b>2 688</b>	<b>1</b>	<b>2 681</b>

(1) Le capital social de RCI Banque S.A. de 100 M€ est composé de 1 000 000 actions de 100€ entièrement libérées - 500 000 actions étant détenues par Renault s.a.s.

(2) Les réserves liées au capital comprennent les primes d'émission de la société mère.

(3) La variation des écarts de conversion constatés au 31 décembre 2012 concerne principalement le Royaume-Uni, l'Argentine, le Soudan, le Costa du Sud et le Brésil. Au 31 décembre 2011, elle concernait principalement le Royaume-Uni, le Brésil et la Suisse.

(4) Comprend notamment la juste valeur des instruments financiers dérivés affectés en couverture des flux de trésorerie et des flux disponibles à la vente pour - 12 M€ et les écarts actuariels IAS 19 pour - 4 M€ à fin 2012.



## TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS

EN MILLIONS D'EUROS	12/2012	12/2011
<b>Résultat net revenant aux actionnaires de la société mère</b>	<b>490</b>	<b>483</b>
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	5	5
Dotations nettes aux provisions	5	(45)
Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	(9)	(6)
Produits et charges d'impôts différés	(15)	45
Résultat net – Part des participations ne donnant pas le contrôle	36	28
Autres (portefeuille d'instruments dérivés en juste valeur par résultat)	23	(67)
<b>Capacité d'auto-financement</b>	<b>535</b>	<b>453</b>
Autres mouvements (créances et dettes rattachées, charges constatées d'avance)	52	71
<b>Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net et autres ajustements</b>	<b>67</b>	<b>31</b>
<b>Flux liés aux opérations avec les établissements de crédit</b>	<b>(134)</b>	<b>(372)</b>
■ Encaissements/décaissements liés aux créances sur établissements de crédit	(59)	84
■ Encaissements/décaissements liés aux dettes sur établissements de crédit	(75)	(456)
<b>Flux liés aux opérations avec la clientèle</b>	<b>(450)</b>	<b>(2 927)</b>
■ Encaissements/décaissements liés aux créances sur la clientèle	(1 472)	(2 902)
■ Encaissements/décaissements liés aux dettes sur la clientèle	953	(25)
<b>Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers</b>	<b>625</b>	<b>3 071</b>
■ Encaissements/décaissements liés au portefeuille de titres de placement	(22)	(19)
■ Encaissements/décaissements liés aux dettes représentées par des titres	690	3 048
■ Encaissements/décaissements liés aux valeurs à l'encaissement	(43)	42
<b>Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers</b>	<b>(77)</b>	<b>5</b>
<b>Diminution/augmentation nette des actifs et passifs provenant des activités opérationnelles</b>	<b>(45)</b>	<b>(223)</b>
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle (A)</b>	<b>542</b>	<b>301</b>
Flux liés aux actifs financiers et aux participations	(2)	(20)
Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	(11)	(4)
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (B)</b>	<b>(13)</b>	<b>(24)</b>
Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	(350)	(360)
■ Dividendes versés	(360)	(363)
■ Augm. (dim.) de trésorerie provenant d'opérations avec les participations ne donnant pas le contrôle	2	3
Autres flux nets de trésorerie provenant des activités de financement	(1)	-
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement (C)</b>	<b>(350)</b>	<b>(360)</b>
<b>Effet des variations des taux de change et de périmètre sur la trésorerie et équivalents (D)</b>	<b>(1)</b>	<b>(23)</b>
<b>AUGMENTATION / (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE (A+B+C+D)</b>	<b>188</b>	<b>(106)</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture :	912	1 018
■ Caisse, Banques centrales et CCP (actif et passif)	189	375
■ Comptes (actif et passif) et prêts/emprunts à vue auprès des établissements de crédit	724	643
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture :	1 082	912
■ Caisse, Banques centrales et CCP (actif et passif)	616	188
■ Comptes actif et prêts à vue auprès des établissements de crédit	627	874
■ Comptes passif et emprunts à vue auprès des établissements de crédit	(161)	(150)
<b>VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE</b>	<b>188</b>	<b>(106)</b>

La ligne « Trésorerie et équivalents de trésorerie » est composée de chiffres à net et opérations au jour le jour. Ces éléments sont présentés en notes 4 et 1.1.2.



## ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

### I APPROBATION DES COMPTES - DISTRIBUTIONS

Les comptes consolidés du groupe RCI Banque, pour l'année 2012, ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 5 février 2013 et seront présentés pour approbation à l'Assemblée Générale du 23 mai 2013 à laquelle sera également proposée une distribution de dividendes de 275 € par action, soit un total de 275 M€. Un acompte sur dividendes de 100 € par action, soit 100 M€ a été versé au cours de l'exercice 2012.

Pour mémoire, l'Assemblée Générale du 21 mai 2012 a fixé le dividende de l'exercice 2011 à 250 € par action, soit un total de 250 M€.

Les comptes consolidés sont exprimés en millions d'euros, sauf indication contraire.

### II RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

En application du règlement n° 1606/2002 adopté le 19 juillet 2002 par le Parlement européen et le Conseil européen, les états financiers consolidés du groupe RCI Banque de l'exercice 2012 sont préparés en conformité avec le référentiel IFRS (*International Financial Reporting Standards*) publié par l'IASB (*International Accounting Standards Board*) au 31 décembre 2012 et tel qu'adopté dans l'Union européenne à la date de clôture des comptes.

L'amendement d'IFRS 7, « Instruments financiers : informations à fournir - Transferts d'actifs financiers », paru au *Journal officiel* de l'Union européenne en novembre 2011, est appliqué pour la première fois en 2012.

La première application de cet amendement n'a pas d'impact significatif sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2012.

Le groupe n'a pas appliqué par anticipation les normes, interprétations et amendements suivants, parus au *Journal officiel* de l'Union européenne au 31 décembre 2012 et dont l'application n'est pas obligatoire en 2012 :

NOM	DATE D'APPLICATION OBLIGATOIRE	
Amendement d'IFRS 7	Instruments financiers : informations à fournir - Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers	1 <sup>er</sup> janvier 2012
IFRS 10	États financiers consolidés	1 <sup>er</sup> janvier 2014
IFRS 11	Partenariats	1 <sup>er</sup> janvier 2014
IFRS 12	Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités	1 <sup>er</sup> janvier 2014
IFRS 13	Évaluation de la juste valeur	1 <sup>er</sup> janvier 2013
Amendement d'IAS 1	Présentation des états financiers - Présentation des autres éléments du résultat global	1 <sup>er</sup> janvier 2012
Amendement d'IAS 12	Impôts sur le résultat - Impôt direct - reconnaissance des actifs sous-jacents	1 <sup>er</sup> janvier 2012
IAS 19 révisée	Avantages du personnel	1 <sup>er</sup> janvier 2012
Amendement d'IAS 28	Participations dans des entreprises associées et des coentreprises	1 <sup>er</sup> janvier 2014
Amendement d'IAS 32	Instruments financiers : présentation - Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers	1 <sup>er</sup> janvier 2014

Les impacts liés à l'application de la norme IAS 19 révisée sur les comptes consolidés sont actuellement en cours d'évaluation. Le groupe ne prévoit pas d'impact significatif.

Par ailleurs, le groupe n'anticipe à ce jour aucun impact majeur sur les comptes consolidés du fait de l'adoption des autres normes et amendements.

Les comptes consolidés de RCI Banque sont, par ailleurs, intégrés globalement dans ceux du Groupe Renault.



## A / PRINCIPES DE CONSOLIDATION

### PÉRIMÈTRE ET MÉTHODES DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation comprend, outre RCI Banque S.A. et ses succursales à l'étranger, les filiales sous contrôle exclusif, les participations sous contrôle conjoint (co-entreprises) ainsi que les sociétés sous influence notable (entreprises associées). Les sociétés sous contrôle exclusif de RCI Banque sont consolidées par intégration globale.

Les actifs titrisés de Diac S.A., Cogéra S.A., RCI FS Ltd, des succursales italienne et allemande, ainsi que les prêts consentis à Renault Retail Groupe, pour lesquels le groupe RCI Banque a conservé la majorité des risques et avantages, sont maintenus à l'actif du bilan.

Les entités sur lesquelles le groupe RCI Banque exerce un contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle.

Les sociétés sur lesquelles le groupe RCI Banque exerce une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

Les transactions significatives entre les sociétés consolidées, ainsi que les profits internes non réalisés, sont éliminés.

Les sociétés consolidées par RCI Banque sont principalement les sociétés de financement des ventes de véhicules Renault, Renault Samsung Motors, Dacia et Nissan ainsi que les sociétés de service associées.

### COÛT D'ACQUISITION DES TITRES ET ÉCARTS D'ACQUISITION

Le *goodwill* est évalué, à la date d'acquisition, comme étant l'excédent entre :

- le total de la contrepartie transférée évaluée à la juste valeur ainsi que le montant éventuel d'une participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise

Et

- le solde net des montants des actifs identifiables acquis et des passifs.

Les frais connexes à l'acquisition comme les commissions d'apporteurs d'affaires, les honoraires de conseil, juridiques, comptables, de valorisation et autres honoraires professionnels ou de conseil, sont enregistrés en charges pour les périodes au cours desquelles les coûts sont encourus et les services reçus.

Les coûts d'émission de titres d'emprunt ou de capitaux propres sont eux comptabilisés selon IAS 32 et IAS 39.

Si le regroupement d'entreprises génère un écart d'acquisition négatif, celui-ci est enregistré immédiatement en résultat.

Les écarts d'acquisition positifs relatifs aux sociétés consolidées par intégration globale ou proportionnelle figurant à l'actif du bilan du groupe RCI Banque ne sont pas amortis.

Un test de dépréciation est effectué, au minimum une fois par an et dès que survient un indice de perte de valeur,

en comparant la valeur comptable des actifs à leur valeur recouvrable, celle-ci étant définie comme la plus élevée entre la juste valeur (diminuée du coût de cession) et la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est fondée sur une approche de marché, elle est déterminée par l'utilisation de multiples pour chacun des groupes d'unités génératrices de trésorerie, constituées d'entités juridiques ou de regroupement d'entités juridiques dans un même pays. Un taux d'actualisation unique est utilisé pour l'ensemble des UGT testées, composé du taux sans risque à dix ans augmenté de la prime de risque moyenne du secteur dans lequel ces dernières évoluent.

Les écarts d'acquisition sont donc évalués à leur coût diminué du cumul des pertes de valeur éventuelles. Le cas échéant, cette dépréciation est inscrite au compte de résultat.

Les transactions avec les participations ne donnant pas le contrôle (achats/cessions) sont comptabilisées comme des transactions en capital. La différence entre la rémunération reçue ou versée et la valeur comptable des participations ne donnant pas le contrôle cédées ou rachetées est reconnue directement en capitaux propres.

### PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTRÔLE

Le groupe a consenti à des participations ne donnant pas le contrôle de certaines filiales consolidées par intégration globale des engagements de rachat de leurs participations. Ces engagements de rachat correspondent pour le groupe à des engagements optionnels (ventes d'options de vente). Le prix d'exercice de ces options est établi en estimant le prix de rachat éventuel que le groupe RCI Banque aurait à payer aux participations ne donnant pas le contrôle si ces dernières étaient exercées, en tenant compte notamment des résultats futurs du portefeuille de financement existant à la date de clôture et en référence aux dispositions définies dans les contrats de coopération.

Conformément aux dispositions prévues par la norme IAS32, le groupe a enregistré un passif au titre des options de vente vendues aux participations ne donnant pas le contrôle des entités contrôlées de manière exclusive, pour un montant total de 207 M€ au 31 décembre 2012, contre 192 M€ au 31 décembre 2011. Ce passif est comptabilisé initialement pour la valeur actualisée du prix d'exercice estimé des options de vente.

La contrepartie de ce passif est enregistrée en diminution des participations ne donnant pas le contrôle sous-jacent aux options et pour le solde en diminution des capitaux propres – part des actionnaires de la société mère. L'obligation d'enregistrer un passif alors même que les options de vente ne sont pas exercées conduit, par cohérence, à retenir initialement le même traitement comptable que celui appliqué aux augmentations de pourcentage d'intérêts dans les sociétés contrôlées.

À l'échéance de l'engagement, si le rachat n'est pas effectué, les écritures antérieurement comptabilisées sont extournées ; si le rachat est effectué, le montant constaté en passif est annulé en contrepartie du décaissement de trésorerie lié au rachat de la participation ne donnant pas le contrôle.



## ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

### B / PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

Les états de synthèse sont établis selon le format proposé par le Conseil National de la Comptabilité dans sa recommandation n° 2009-R-04 relative au « format des états de synthèse des établissements de crédit et des entreprises d'investissement sous référentiel comptable international ».

Le résultat d'exploitation inclut l'ensemble des produits et coûts directement liés aux activités du groupe, que ces produits et charges soient récurrents ou qu'ils résultent de décisions ou d'opérations ponctuelles, comme les coûts de restructuration.

### C / ESTIMATIONS ET JUGEMENTS

Pour établir ses comptes, RCI Banque doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent la valeur comptable de certains éléments d'actif et de passif, de produits et de charges, ainsi que les informations données dans certaines notes de l'annexe. RCI Banque reçoit ses estimations et appréciations de manière régulière pour prendre en compte l'expérience passée et les autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques. En fonction de l'évolution de ces hypothèses ou de conditions différentes de celles qui avaient été prévues, les montants figurant dans ses futurs états financiers pourraient différer des estimations actuelles. La valeur recouvrable des créances sur la clientèle et les provisions sont les principaux postes des états financiers dépendant d'estimations et jugements.

### D / PRÊTS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE ET CONTRATS DE « LOCATION FINANCEMENT »

#### PRINCIPE D'ÉVALUATION (HORS DÉPRÉCIATION) ET DE PRÉSENTATION DES PRÊTS ET CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE

Les créances de financement des ventes à la clientèle finale et de financement du réseau appartiennent à la catégorie des « prêts et créances émis par l'entreprise ». À ce titre, elles sont enregistrées initialement à la juste valeur et comptabilisées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Le taux d'intérêt effectif (TIE) est le taux de rendement interne jusqu'à l'échéance ou, pour les créances à taux révisable, jusqu'à la date la plus proche de refixation du taux. L'amortissement actuariel de toute différence entre le montant initial de la créance et son montant à l'échéance est calculé selon la méthode du TIE.

Le coût amorti des créances de financement des ventes comprend, outre la part contractuelle de la créance, les bonifications d'intérêt reçues du constructeur ou du réseau dans le cadre de campagnes promotionnelles, les frais de dossiers payés par les clients et les rémunérations versées aux apporteurs d'affaires. Ces différents éléments, qui concourent au rendement de la créance, sont présentés en minoration ou majoration du montant de la créance. Leur constatation au compte de résultat fait l'objet d'un étalement actuariel au TIE des créances auxquelles ils sont rattachés.

Les contrats de « Location Financement » identifiés selon les règles décrites au point E sont comptabilisés en substance comme des créances de financement des ventes.

Les résultats des opérations de revente de véhicules à l'issue des contrats de location financière sont classés parmi les « Produits (et charges) net(te)s des autres activités ».

Ainsi, les plus et moins-values sur revente de véhicules relatives aux contrats sains, les flux de provisions pour risques sur valeurs résiduelles ainsi que les plus et moins-values sur véhicules dégagées à l'occasion de sinistres et les indemnités d'assurance correspondantes sont classés dans les « Autres produits d'exploitation bancaire » et « Autres charges d'exploitation bancaire ».

### IDENTIFICATION DU RISQUE DE CRÉDIT

Différents systèmes de notation interne sont actuellement utilisés dans le groupe RCI Banque :

- une notation groupe pour les emprunteurs « Réseau », utilisée aux différentes phases de la relation avec l'emprunteur (acceptation initiale, suivi du risque, provisionnement) ;
- une notation groupe pour les contreparties bancaires, établie à partir des ratings externes et du niveau de fonds propres de chaque contrepartie ;
- pour les emprunteurs « Clientèle », différents systèmes de score d'acceptation sont utilisés en fonction des filiales et des types de financement concernés.

Toute créance présentant un risque avéré de non-recouvrement partiel ou total est classée parmi l'une des deux catégories suivantes :

- Encours douteux : le classement en créance douteuse intervient au plus tard lorsqu'une échéance est impayée depuis plus de trois mois. Le classement en douteux d'une créance entraîne le transfert en créance douteuse de l'intégralité des encours sur le client concerné.
- Encours douteux compromis : l'identification des encours compromis intervient lorsque la déchéance du terme (crédit) ou la résiliation du contrat (location) est prononcée en raison de la situation financière dégradée de la contrepartie. En l'absence de déchéance du terme ou résiliation, elle intervient un an au plus tard après le classement en encours douteux.

Compte tenu de l'incidence de pratiques de gestion locales différenciées, la déchéance du terme ou la résiliation n'ont pas lieu au même âge dans les différents pays où s'exerce l'activité du groupe RCI Banque. Toutefois, on constate une certaine convergence des pratiques par grandes zones géographiques :

- Europe du Nord : la déchéance du terme ou la résiliation a généralement lieu dans les trois à quatre mois qui suivent le premier impayé ;
- Europe du Sud : la déchéance du terme ou la résiliation a généralement lieu dans les six à huit mois qui suivent le premier impayé ;
- Amérique du Sud : la déchéance du terme ou la résiliation intervient généralement dans les six à huit mois qui suivent le premier impayé.



Les indemnités de résiliation et intérêts de retard sur les créances douteuses et compromises sont comptabilisés et dépréciés intégralement jusqu'à leur encaissement.

Le retour d'un encours douteux vers l'encours sain intervient lorsque les arriérés ont été apurés.

### DÉPRÉCIATION POUR RISQUE DE CRÉDIT

Des dépréciations pour risque de crédit avéré sont constituées pour couvrir les risques de non-recouvrement des créances. Ces dépréciations sont déterminées sur base individuelle (selon le cas, de manière unitaire ou à partir d'une approche statistique des risques) ou sur base collective et classées au bilan en déduction des postes d'actif auxquels elles se rattachent.

#### Activité Clientèle

L'approche statistique sur base individuelle est appliquée à l'activité Clientèle. Elle vise à estimer la perte finale sur l'encours douteux, l'encours compromis et l'encours avec incident de paiement. Les créances « Clientèle » sont dépréciées par groupes de risque représentatifs des types de financement et des biens financés.

Les flux prévisionnels utilisés dans le cadre de la dépréciation statistique sont déterminés par l'application au montant des créances lors du défaut, d'un taux de récupération périodique en fonction de l'âge au douteux. Les flux de récupération sont projetés sur une durée de plusieurs années à l'issue de laquelle le dernier flux représente un forfait des récupérations au-delà de cette durée. Les taux de récupération utilisés résultent de l'observation des récupérations réelles, lissés sur une période de douze mois.

La dépréciation sur encours douteux est calculée en comparant la valeur recouvrable estimée, constituée des flux de récupération prévisionnels actualisés, avec la valeur comptable des créances concernées. Étant donné le caractère statistique de la méthode permettant de mesurer les flux de récupération prévisionnels, le calcul de la valeur recouvrable estimée est effectué non pas individuellement pour chaque créance, mais collectivement par génération de contrats.

L'encours incidenté non douteux est déprécié en tenant compte de la probabilité de passage en douteux et sur la base d'un taux de récupération au moment du passage en douteux. Il s'agit de « *incurred loss* », le fait avéré étant constitué par un défaut de paiement inférieur à trois mois.

Dans le cas où l'approche statistique sur base individuelle n'est pas pertinente, les créances incidentées et douteuses font l'objet d'un suivi unitaire, la dépréciation est alors déterminée en fonction d'une classification des entreprises et des phases de recouvrement ou de procédure engagées.

Les intérêts échus et courus sur créances douteuses sont intégralement dépréciés. Les flux de dépréciation viennent en déduction du poste d'intérêts et produits auxquels ils se rapportent.

#### Activité Réseaux

Les dépréciations pour risques de crédit de l'activité Réseaux sont calculées selon trois types de créances : incidentée, douteuse et saine, dont les faits générateurs et le principe de calcul sont décrits ci-après.

Les créances non douteuses (incidentées ou saines) font l'objet d'une dépréciation sur base collective, soit selon une base statistique (historique des trois dernières années) soit selon l'expertise interne validée par le Comité des experts Risques Réseau Groupe présidé par les membres du Comité exécutif. Le classement dans la catégorie des créances incidentées est généré par des faits tels que : dégradation de la structure financière, perte de rentabilité, irrégularité de paiement, anomalie des contrôles de stock.

Les dépréciations pour créances douteuses sont déterminées de façon unitaire et individuelle en fonction des encours produits (véhicule neuf, véhicule d'occasion, pièces de rechange, cash, etc.) et selon une classification des contreparties en état de pré-alerte ou en état d'alerte et après une dégradation continue et critique des indicateurs cités ci-dessus par les opérationnels du groupe RCI Banque.

Quant aux encours non douteux et non incidentés qui sont ainsi classés sains, ils sont dépréciés de façon collective selon les risques de crédit et systémiques de chaque pays apprécié. Les montants dépréciés sont déterminés en fonction des taux techniques et sectoriels du sain et sont spécifiques à chaque pays. Les dépréciations des actifs sains du financement réseau constituées ou libérées au titre des risques systémiques sont regroupées au compte de résultat consolidé dans le poste coût du risque Réseau des filiales concernées.

#### RISQUE PAYS (CLIENTÈLE)

Les dépréciations pour risques pays sont constituées en fonction du risque de crédit auquel sont exposés les débiteurs d'un pays dont la situation économique se dégrade de façon continue et persistante.

Les pays dont la notation pays selon Standard et Poor's est inférieure à BBB+ et qui sont situés hors de la zone euro font l'objet de ces dépréciations d'actifs. Au regard du portefeuille actuel du groupe RCI Banque sont concernés : le Brésil, l'Argentine, la Roumanie, la Hongrie et le Maroc.

Le calcul consiste à appliquer aux actifs de financement non dépréciés sur base individuelle et par pays un taux de défaut prévisionnel et un taux de perte en cas de défaut et ce, sur les encours de l'activité Clientèle seulement. En effet, les actifs de financement Réseau ont déjà été intégrés dans les dépréciations de l'activité Réseaux sur une base de calcul similaire.

Le taux de défaut prévisionnel (PD) utilisé est fonction de la durée de maturité des crédits, de la notation du pays et de la zone géographique (pays émergents, Europe, Amérique du Nord). Ce taux de défaut indique la probabilité de défaillance des entreprises du pays concerné. Le groupe RCI Banque utilise les taux publiés par S&P sur les pays émergents et estimés sur une base historique comprise entre 1996 et 2010. Par ailleurs, le taux de perte en cas de défaut (LGD) se réfère



## ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

à celui du Brésil et il est mis à jour semestriellement par expertise interne en fonction de la tendance observée sur les pays concernés.

Au bilan, les dépréciations au titre du risque pays sont classées en déduction des prêts et créances de la clientèle. Ces dépréciations constituées ou libérées au titre des risques systémiques sont regroupées au compte de résultat consolidé dans le poste coût du risque de RCI Banque S.A.

### RÈGLES DE PASSAGE EN PERTES

Lorsqu'une créance présente un risque avéré depuis trois ans et qu'aucun élément ne permet d'envisager le recouvrement, le montant de la dépréciation est repris et l'encours brut est passé en pertes sur créances irrécouvrables.

### DÉPRÉCIATION DES VALEURS RÉSIDUELLES

Le groupe RCI Banque assure un suivi systématique et régulier des valeurs de revente des véhicules d'occasion afin notamment d'optimiser la tarification des opérations de financement.

La détermination des valeurs résiduelles des contrats se fait dans la plupart des cas par l'utilisation de grilles de cotation qui fournissent pour chaque catégorie de véhicules une valeur résiduelle caractéristique du couple durée/kilométrage.

Pour les contrats dans lesquels la valeur de reprise des véhicules n'est pas garantie au terme contractuel par un tiers externe, une dépréciation est constituée en comparant :

- la valeur économique du contrat : à savoir, la somme des flux futurs contractuels et de la valeur résiduelle réestimée aux conditions de marché à la date d'évaluation et actualisés au taux du contrat ;
- la valeur comptable inscrite au bilan au moment de la valorisation.

La valeur de revente prévisionnelle est estimée en prenant notamment en compte l'évolution récente et connue du marché des véhicules d'occasion, qui peut être influencée par des facteurs externes (situation économique, fiscalité) ou internes (évolution de la gamme, baisse des tarifs du constructeur).

La dépréciation est calculée sans compensation avec les profits éventuels.

### E / LES CONTRATS DE « LOCATION OPÉRATIONNELLE » (IAS 17)

En application de la norme IAS 17, le groupe RCI Banque opère une distinction entre les contrats de « location financement » et les contrats de « location opérationnelle ».

Le principal critère conduisant le groupe RCI Banque à qualifier ses contrats de location en « location opérationnelle » est celui du « non-transfert » des risques et avantages inhérents à la propriété. Ainsi, les contrats qui prévoient que le véhicule loué soit repris en fin de contrat par une entité du groupe RCI Banque sont qualifiés de contrat de « location opérationnelle », la majorité des risques et avantages n'étant

pas transférée à un tiers extérieur au groupe. La qualification de location opérationnelle des contrats comportant un engagement de reprise par le groupe RCI Banque tient également compte de la durée estimée de ces contrats. Celle-ci est très inférieure à la durée de vie économique des véhicules, estimée par le Groupe Renault à sept ou huit ans selon le type de véhicule, ce qui conduit l'ensemble des contrats assortis de cet engagement à être considérés comme des contrats de location opérationnelle.

La qualification en location opérationnelle des locations de batteries de véhicules électriques se justifie par la conservation par le groupe RCI Banque des risques et avantages commerciaux inhérents à la propriété tout au long de la durée de vie automobile des batteries fixée à huit ans pour les batteries de *Twizy* et à dix ans pour les batteries des autres véhicules électriques, durée bien plus longue que les contrats de location.

Les contrats de « location opérationnelle » sont comptabilisés en immobilisations données en location et font apparaître au bilan les immobilisations en valeur brute, auxquelles sont déduits les amortissements et auxquelles s'ajoutent les créances de loyer et les coûts de transactions restant à étaler. Les loyers et les amortissements sont comptabilisés de manière distincte au compte de résultat dans les produits (et charges) net(te)s des autres activités. Les amortissements s'effectuent hors valeur résiduelle et sont rapportés au résultat de manière linéaire comme les coûts de transactions. L'évaluation du risque de contrepartie et l'appréciation du risque sur les valeurs résiduelles ne sont pas remises en cause par cette classification.

Le traitement des opérations de revente de véhicules à l'issue de contrats de location opérationnelle est identique à celui exposé au point : prêts et créances sur la clientèle et contrats de « location financement ».

### F / OPÉRATIONS ENTRE LE GROUPE RCI BANQUE ET L'ALLIANCE RENAULT-NISSAN

Les transactions entre parties liées sont réalisées selon des modalités équivalentes à celles qui prévalent dans le cas de transactions soumises à des conditions de concurrence normale si ces modalités peuvent être démontrées.

Le groupe RCI Banque contribue à conquérir et fidéliser les clients des marques de l'Alliance Renault-Nissan en apportant une offre de financements et de services intégrée à leur politique commerciale.

Les principaux indicateurs et flux entre les deux entités sont les suivants :

#### L'AIDE À LA VENTE

En 2012, le groupe RCI Banque a assuré 10 871 M€ de nouveaux financements (cartes incluses) contre 11 170 M€ en 2011.



## RELATIONS AVEC LE RÉSEAU DE CONCESSIONNAIRES

Le groupe RCI Banque agit en partenaire financier afin de garantir et maintenir la bonne santé financière des réseaux de distribution de l'Alliance Renault-Nissan.

Au 31 décembre 2012, les financements réseaux nets de dépréciations s'élevaient à 7 140 M€ contre 6 263 M€ au 31 décembre 2011.

Au 31 décembre 2012, 552 M€ sont des financements directement consentis à des filiales ou succursales du Groupe Renault contre 485 M€ au 31 décembre 2011.

Au 31 décembre 2012, le réseau de concessionnaires a perçu, en tant qu'apporteur d'affaires, une rémunération de 360 M€ contre 303 M€ au 31 décembre 2011.

## RELATIONS AVEC LES CONSTRUCTEURS

Le groupe RCI Banque règle les véhicules livrés aux concessionnaires dont il assure le financement. À l'inverse, en fin de contrat, le groupe RCI Banque est réglé par le Groupe Renault du montant des engagements de reprise des véhicules dont ce dernier s'est porté garant. Ces opérations génèrent d'importants flux de trésorerie entre les deux groupes.

Au titre de leur politique commerciale et dans le cadre de campagnes promotionnelles, les constructeurs participent à la bonification des financements octroyés à la clientèle par le groupe RCI Banque. Au 31 décembre 2012, cette participation s'élève à 389 M€ et reste donc stable par rapport à décembre 2011.

## G / COMPTABILISATION ET ÉVALUATION DU PORTEFEUILLE DE TITRES (IAS 39)

Le portefeuille de titres de RCI Banque est classé suivant les catégories d'actifs financiers fixées par la norme IAS 39.

### TITRES DÉTENUS À DES FINS DE TRANSACTION

Ce sont les titres destinés à être cédés à une très brève échéance ou détenus afin de réaliser des plus-values.

L'évaluation de ces titres se fait à la juste valeur (coupons courus inclus), les variations de valeur étant comptabilisées au compte de résultat.

### TITRES DISPONIBLES À LA VENTE

Catégorie par « défaut », elle regroupe les titres qui ne sont ni destinés à être détenus jusqu'à l'échéance, ni détenus à des fins de transaction.

L'évaluation de ces titres se fait à la juste valeur (intérêts courus inclus), les variations de valeur (hors intérêts courus) sont comptabilisées en réserve de réévaluation directement dans les capitaux propres. Les intérêts courus sont comptabilisés au compte de résultat. S'il existe une indication objective de la dépréciation de ces titres telle que défaut de paiement ou la probabilité croissante de faillite de l'emprunteur, la perte cumulée qui a été comptabilisée directement en capitaux propres doit être sortie des capitaux propres et comptabilisée en résultat.

## H / IMMOBILISATIONS (IAS16/IAS36)

Les immobilisations sont comptabilisées et amorties selon l'approche par composants. Les éléments d'un ensemble plus ou moins complexe sont séparés en fonction de leurs caractéristiques et de leur durée de vie ou de leur capacité à procurer des avantages économiques sur des rythmes différents.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût historique d'acquisition.

Les immobilisations corporelles autres que les terrains sont généralement amorties linéairement sur les durées estimées d'utilisation suivantes :

■ Constructions	15 à 40 ans
■ Autres immobilisations corporelles	4 à 8 ans

## I / IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS (IAS12)

Les retraitements apportés aux comptes annuels des sociétés consolidées afin de les mettre en harmonie avec les normes IAS, ainsi que les reports d'imposition dans le temps qui existent dans les comptes sociaux, dégagent des différences temporaires entre le résultat fiscal et le résultat comptable. Une différence temporaire est également constatée dès lors que la valeur comptable d'un actif ou d'un passif est différente de sa valeur fiscale.

Ces différences donnent lieu à la constatation d'impôts différés dans les comptes consolidés. Selon la méthode du report variable retenue par le groupe RCI Banque, les impôts différés sont calculés en appliquant le dernier taux d'impôts voté à la date de clôture et applicable à la période de reversement des différences temporaires. Au sein d'une même entité fiscale (société juridique, établissement ou groupe d'entités redevable de l'impôt auprès de l'administration fiscale), les impôts différés actifs et passifs sont présentés de manière compensée, dès lors que celle-ci a le droit de compenser ses actifs et passifs d'impôts exigibles. Les actifs d'impôts différés sont dépréciés lorsque leur réalisation n'est pas probable.

Pour les sociétés intégrées globalement, un passif d'impôts différés est reconnu à hauteur des impôts de distribution dont le versement est anticipé par le groupe.

## J / ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET ASSIMILÉS (IAS19)

### PRÉSENTATION DES RÉGIMES

Le groupe RCI Banque a recours à différents types de régimes de retraite et avantages assimilés :

#### Régimes à prestations définies

Ces régimes donnent lieu à la constitution de provisions et concernent :

- les indemnités de fin de carrière (France) ;
- les compléments de retraites : les principaux pays ayant recours à ce type de régime sont le Royaume-Uni, les Pays-Bas et la Suisse.





## ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

### ■ Les régimes légaux d'épargne : c'est le cas de l'Italie.

Les régimes à prestations définies sont parfois couverts par des fonds. Ces derniers sont périodiquement l'objet d'une évaluation actuarielle par des actuaires indépendants. La valeur de ces fonds, lorsqu'ils existent, est déduite du passif.

Les filiales du groupe RCI Banque qui ont recours à des fonds de pension externes sont RCI Financial Services Ltd, RCI Financial Services BV et RCI Finance S.A.

### Régimes à cotisations définies

Le groupe verse, selon les lois et usages de chaque pays, des cotisations assises sur les salaires à des organismes nationaux ou privés chargés des régimes de retraite et de prévoyance. Il n'existe aucun passif à ce titre.

### MÉTHODE D'ÉVALUATION DES PASSIFS RELATIFS AUX RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES

Pour les régimes à prestations définies concernant les avantages postérieurs à l'emploi, les coûts des prestations sont estimés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, les droits à prestation sont affectés aux périodes de service en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime, en prenant en compte un effet de linéarisation lorsque le rythme d'acquisition des droits n'est pas uniforme au cours des périodes de service ultérieures.

Les montants des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés sont évalués sur la base d'hypothèses d'évolution des salaires, d'âges de départ, de mortalité, puis ramenés à leur valeur actuelle sur la base des taux d'intérêt des obligations à long terme des émetteurs de première catégorie.

Lorsque les hypothèses de calcul sont révisées, il en résulte des écarts actuariels qui sont enregistrés en capitaux propres, conformément à l'option offerte par l'amendement à la norme IAS 19.

La charge nette de l'exercice, correspondant à la somme du coût des services rendus, du coût lié à la désactualisation diminuée de la rentabilité attendue des actifs du régime, et de l'étalement du coût des services passés, est entièrement constatée dans les charges de personnel.

### K / CONVERSION DES COMPTES DES SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES

La monnaie de présentation du groupe est l'euro.

La monnaie fonctionnelle des sociétés étrangères est généralement leur monnaie locale. Dans les cas où la majorité des transactions est effectuée dans une monnaie différente de la monnaie locale, c'est cette monnaie qui est retenue.

Pour déterminer si un pays est en hyperinflation, le groupe se réfère à la liste publiée par l'*International Task Force* de l'AICPA (*American Institute of Certified Public Accountants*). Aucun pays dans lequel RCI Banque exerce une activité significative ne figure sur cette liste.

Les comptes des sociétés étrangères du groupe sont établis dans leur monnaie fonctionnelle, leurs comptes étant ensuite convertis dans la monnaie de présentation du groupe de la manière suivante :

- les postes du bilan, à l'exception des capitaux propres, qui sont maintenus au taux historique, sont convertis au taux de clôture ;

- les postes du compte de résultat sont convertis au taux moyen de la période ;

- l'écart de conversion est inclus dans les capitaux propres consolidés et n'affecte pas le résultat.

Les *goodwills* et les écarts d'évaluation dégagés lors d'un regroupement avec une société étrangère sont traités comme des actifs et des passifs de l'entité acquise.

Lors de la cession d'une société étrangère, les différences de conversion sur ses actifs et passifs, constatées précédemment en capitaux propres, sont reconnues en résultat.

### L / CONVERSION DES TRANSACTIONS EN MONNAIE ÉTRANGÈRE

Les opérations libellées dans une monnaie différente de la monnaie fonctionnelle de l'entité qui les réalise sont initialement converties et comptabilisées dans la monnaie fonctionnelle au cours en vigueur à la date de ces transactions.

À la date de clôture, les actifs et passifs monétaires exprimés dans une monnaie différente de la monnaie fonctionnelle de l'entité sont convertis au cours de change à cette même date. Les différences de change qui résultent de ces opérations sont comptabilisées dans le compte de résultat.

### M / LES PASSIFS FINANCIERS (IAS 39)

Le groupe RCI Banque enregistre un passif financier constitué d'emprunts obligataires et assimilés, de titres de créances négociables, de titres émis dans le cadre des opérations de titrisation ainsi que de dettes auprès des établissements de crédit.

Les éventuels frais d'émission et primes qui y sont rattachés sont étalés actuariellement selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur la durée de l'émission.

Lors de leur comptabilisation initiale, les passifs financiers sont mesurés à la juste valeur nette des coûts de transaction qui sont directement attribuables à leur émission.

À chaque clôture, en dehors des modalités spécifiques liées à la comptabilité de couverture, les passifs financiers sont évalués à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les charges financières ainsi calculées prennent en compte les frais d'émission et les primes d'émission ou de remboursement.

Les passifs faisant l'objet d'une couverture de juste valeur sont comptabilisés selon les principes exposés dans les règles et méthodes comptables au point : Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture (IAS 39).



Les programmes d'émission du groupe à moyen et long terme ne présentent pas de clause qui pourrait conduire à une exigibilité anticipée de la dette.

## N / ÉMISSIONS STRUCTURÉES ET DÉRIVÉS INCORPORÉS (IAS 39)

Les émissions structurées sont présentes en faible nombre. Elles sont adossées à des instruments dérivés qui viennent neutraliser le dérivé sous-jacent de façon à obtenir un passif synthétique à taux révisable.

Les seuls dérivés incorporés identifiés dans le groupe RCI Banque correspondent à des sous-jacents contenus dans des émissions structurées. Lorsque les dérivés incorporés ne sont pas étroitement liés au contrat hôte, ils sont évalués et comptabilisés séparément à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont alors comptabilisées en compte de résultat. Après extraction du dérivé, l'émission structurée (contrat hôte) est évaluée et comptabilisée au coût amorti.

Les émissions structurées sont ainsi associées à des *swaps* dont la branche active présente des caractéristiques strictement identiques à celles du dérivé incorporé, assurant sur le plan économique une couverture efficace. Néanmoins, la couverture d'un dérivé par un autre dérivé étant interdite par l'IAS 39, les dérivés incorporés séparés du contrat hôte et les *swaps* associés aux émissions structurées sont comptablement réputés détenus à des fins de transaction.

## O / INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS ET COMPTABILITÉ DE COUVERTURE (IAS 39)

### RISQUES

La gestion des risques financiers par le groupe RCI Banque (risque de taux, risque de change, risque de contrepartie et liquidité) est exposée au chapitre « La gestion des risques globaux de taux d'intérêt, de change, de contrepartie et de liquidité » annexé au présent document.

Les instruments financiers dérivés sont contractés par le groupe RCI Banque dans le cadre de sa politique de gestion des risques de change et de taux. La comptabilisation des instruments financiers en tant qu'instruments de couverture dépend ensuite de leur éligibilité ou non à la comptabilité de couverture.

Les instruments financiers utilisés par RCI Banque peuvent être qualifiés de couverture de juste valeur ou de flux futurs de trésorerie. Une couverture de juste valeur permet de se prémunir contre les variations de juste valeur des actifs et passifs couverts. Une couverture de flux futurs permet de se prémunir contre les variations de valeur des flux de trésorerie associés à des actifs ou des passifs existants ou futurs.

### ÉVALUATION

Les dérivés sont mesurés à leur juste valeur lors de leur comptabilisation initiale. Par la suite, à chaque clôture, la juste valeur des dérivés est réestimée.

■ La juste valeur des contrats de change à terme et des *swaps* de devises est déterminée par actualisation des flux financiers, en utilisant les taux (change et intérêt) du marché à la date de clôture.

■ Celle des dérivés de taux représente ce que le groupe recevrait (ou paierait) pour dénouer à la date de clôture les contrats en cours, en prenant en compte les plus ou moins-values latentes déterminées à partir des taux d'intérêts courants à la date de clôture.

### COUVERTURE DE JUSTE VALEUR

RCI Banque a choisi d'appliquer la comptabilité de couverture de juste valeur (*fair value hedge*) dans les cas suivants :

- couverture du risque de taux d'un passif à taux fixe par un *swap* ou *cross currency swap* receveur fixe / payeur variable ;
- couverture du risque de change d'un actif ou passif en devises par un *cross currency swap*.

Cette comptabilité de couverture est appliquée sur la base d'une documentation de la relation de couverture à la date de mise en place et des résultats des tests d'efficacité des couvertures de juste valeur qui sont réalisés à chaque arrêté.

Les variations de valeurs des dérivés de couverture de juste valeur sont comptabilisées au compte de résultat.

Pour les passifs financiers couverts en juste valeur, seule la composante couverte est évaluée et comptabilisée à la juste valeur, conformément aux dispositions de la norme IAS 39. Les variations de valeur de la composante couverte sont comptabilisées en résultat. La fraction non couverte de ces passifs est évaluée et comptabilisée au coût amorti.

En cas d'arrêt anticipé de la relation de couverture, le dérivé de couverture est qualifié d'actif ou de passif détenu à des fins de transaction et l'élément couvert est comptabilisé au coût amorti pour un montant égal à sa dernière évaluation en juste valeur.

### COUVERTURE DE FLUX DE TRÉSORERIE

RCI Banque a choisi d'appliquer la comptabilité de couverture de flux de trésorerie (*cash-flow hedge*) dans les cas suivants :

- couverture du risque de taux sur des passifs à taux variable par un *swap* receveur variable / payeur fixe ; permettant ainsi de les adosser aux actifs à taux fixe (sur le plan économique, il s'agit de la macro-couverture) ;
- couverture de flux futurs ou probables en devises.

Des tests d'efficacité des couvertures de flux de trésorerie sont réalisés à chaque arrêté pour s'assurer de l'éligibilité des opérations concernées à la comptabilité de couverture. En ce qui concerne le deuxième type de couverture, le test pratiqué consiste à s'assurer que l'exposition au risque de taux liée aux actifs financiers non dérivés est bien réduite par les flux liés aux instruments dérivés utilisés en couverture.

Les variations de valeur de la part efficace des dérivés de couverture de flux de trésorerie sont comptabilisées en capitaux propres, dans un compte spécifique de réserve de réévaluation.



## ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

### OPÉRATIONS DE TRANSACTION

On retrouve dans ce poste les opérations non éligibles au sens d'IAS 39 à la comptabilité de couverture et les opérations de couverture de change pour lesquelles le groupe RCI Banque n'a pas souhaité appliquer la comptabilité de couverture.

Les variations de valeur de ces dérivés sont comptabilisées en compte de résultat.

Il s'agit essentiellement :

- des opérations de change dont la durée initiale est inférieure à un an ;
- des dérivés incorporés identifiés dans le cadre des émissions structurées du groupe et des *swaps* qui leurs sont associés ;
- des *swaps* contractés dans le cadre des opérations de titrisation ;
- des *swaps* de taux variables/variables sur une même devise couvrant le risque de taux d'émissions à taux variable.

### P / INFORMATIONS RELATIVES AU RISQUE DE CONTREPARTIE SUR PRODUITS DÉRIVÉS

L'exposition relative au risque de contrepartie est suivie selon deux méthodes.

Le suivi individualisé du risque de contrepartie est fondé sur une méthode forfaitaire interne. Il tient compte, en outre, du risque de livraison et s'appuie sur une méthode de notation interne (déterminée conjointement avec l'actionnaire Renault) qui permet de lier la limite attribuée à chaque contrepartie à une note tenant compte de plusieurs facteurs de risque pondérés : niveau des fonds propres, ratio de solvabilité financière, notations long terme et court terme par les agences de rating, appréciation qualitative de la contrepartie.

La méthode forfaitaire est également employée pour mesurer le risque global de contrepartie encouru sur l'ensemble des produits dérivés contractés par le groupe RCI Banque. Elle est fondée sur des coefficients de pondération.

Ces coefficients de pondération sont liés au type d'instruments (3 % par an pour les opérations libellées en une seule devise, et 12 % par an sur les deux premières années de la durée de vie initiale, puis 4 % sur les années suivantes pour les opérations engageant deux devises) et à la durée de l'opération. Ces coefficients sont volontairement plus élevés que ceux prévus par la réglementation sur l'adéquation des fonds propres, ce qui correspond à une approche délibérément prudente et conservatrice dans les conditions actuelles du marché. Il n'est pas fait de compensation entre les risques liés aux positions se neutralisant avec une même contrepartie.

Un suivi global en méthode « *mark to market positif + add-on* » est également réalisé.

Il est fondé sur la méthode réglementaire dite des grands risques. Pour les dépôts et excédents de trésorerie en compte courant, l'exposition est comptabilisée sur la base du montant nominal. Pour les produits dérivés (taux et change), celle-ci est calculée comme la somme des pertes potentielles, calculées sur la base de la valeur de remplacement des contrats

réalisés avec la contrepartie sans compensation avec les gains potentiels, augmentée d'un « *add-on* » représentant le risque potentiel futur. Ce risque potentiel futur est déterminé par la réglementation bancaire française (Arrêté du 20 février 2007 relatif aux exigences de fonds propres applicables aux établissements de crédit et aux entreprises d'investissement article 267-3) comme suit :

DURÉE RÉSIDUELLE	CONTRATS SUR TAUX D'INTÉRÊTS (EN % DU NOMINAL)	CONTRATS SUR TAUX DE CHANGE ET SUR L'OR (EN % DU NOMINAL)
<= 1 an	0 %	1 %
1 an < durée <= 5 ans	0,50 %	5 %
> 5 ans	1,50 %	7,50 %

### Q / SECTEURS OPÉRATIONNELS (IFRS 8)

Les informations sectorielles sont présentées dans les états financiers annuels, selon la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels ».

RCI Banque a pour mission d'apporter une gamme complète de financements et services à ses deux marchés de référence : la clientèle finale (Grand Public et Entreprises) et le Réseau de concessionnaires des marques Renault, Nissan, Dacia et Renault Samsung Motors. Ces deux clientèles ont des attentes différentes qui nécessitent une approche spécifique en termes de marketing de l'offre, de processus de gestion, de ressources informatiques, de méthodes commerciales et de communication. L'organisation du groupe a été aménagée pour être en parfaite cohérence avec ces deux clientèles, pour renforcer son rôle de pilotage et de support, ainsi que pour accroître l'intégration avec Renault et Nissan, notamment dans les aspects marketing et commerciaux.

Conformément à la norme IFRS 8, la répartition par marché a donc été adoptée en tant que segmentation opérationnelle. Elle correspond à l'axe stratégique développé par l'entreprise. Les informations présentées sont établies sur la base des reportings internes communiqués au Comité exécutif Groupe, identifié comme le « principal décideur opérationnel » au sens de la norme IFRS 8.

Les contributions par marché sont ainsi analysées, pour les différentes périodes présentées, sur les principaux agrégats du compte de résultat ainsi que sur l'encours productif moyen.

Le Comité exécutif ayant décidé depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2009 de suivre les précédentes activités Grand Public et Entreprises de manière consolidée (marché « Clientèle »), la répartition des secteurs opérationnels demandée par IFRS 8 a suivi la même segmentation.

L'activité Réseaux recouvre les financements octroyés au Réseau de concessionnaires de l'Alliance Renault-Nissan.

L'activité Clientèle recouvre l'ensemble des financements et services associés, autres que ceux du Réseau.

Les résultats de chacun de ces deux segments de marché sont présentés séparément.



Les activités de refinancement et de *holding* sont regroupées au sein des « Autres activités ».

Les activités de financements des ventes Renault, Nissan, Dacia et Multimarques sont regroupées.

## R / ASSURANCE

Les principes comptables et les règles d'évaluation propres aux actifs et passifs générés par les contrats d'assurance émis par les sociétés d'assurance consolidées sont établis conformément à la norme IFRS 4.

Les autres actifs détenus et passifs émis par les sociétés d'assurance suivent les règles communes à tous les actifs et passifs du groupe et sont présentés dans les postes de même nature du bilan et du compte de résultat consolidé.

### PASSIFS TECHNIQUES RELATIFS AUX CONTRATS D'ASSURANCE

■ **Provisions pour primes non acquises (assurance non vic) :** les provisions techniques pour primes non acquises correspondent à la part des primes qui se rapportent à la période comprise entre la date d'inventaire et la prochaine échéance du contrat. Elles sont calculées *pro rata temporis*.

■ **Provisions mathématiques (assurance vic) :** elles sont destinées à couvrir les obligations futures (ou flux d'indemnisation) correspondant aux engagements donnés, ainsi que les coûts de gestion de ces contrats.

■ **Provisions pour sinistres à payer :** les provisions pour sinistres à payer représentent l'estimation, nette des recours à encaisser, du coût de l'ensemble des sinistres déclarés non réglés à la clôture de l'exercice.

■ **Provisions IBNR (*Incurred But Not Reported*) :** il s'agit des provisions relatives aux sinistres non encore déclarés, estimés sur une base statistique.

Les garanties proposées couvrent le risque décès, l'invalidité, l'incapacité et la perte d'emploi dans le cadre d'une assurance emprunteur. Ces types de risques sont contrôlés par l'utilisation de tables de mortalité appropriées, par un contrôle statistique de la sinistralité sur les populations assurées et par un programme de réassurance.

Test de suffisance des passifs : un test d'adéquation des passifs visant à s'assurer que les passifs d'assurance sont suffisants au regard des estimations actuelles de flux de trésorerie futurs générés par les contrats d'assurance est réalisé à chaque arrêté comptable. Les flux de trésorerie futurs résultant des contrats prennent en compte les garanties et options qui y sont attachées. En cas d'insuffisance, les pertes potentielles sont comptabilisées en intégralité en contrepartie du résultat.

### COMPTE DE RÉSULTAT

Les produits et les charges comptabilisés au titre des contrats d'assurance émis par le groupe sont présentés au compte de résultat sous les rubriques « Produits des autres activités » et « Charges des autres activités ».

## 3 STRUCTURE DU GROUPE

### ÉVOLUTION DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION EN 2012

■ Depuis le 1<sup>er</sup> juin 2012, la filiale brésilienne Companhia de Crédito Financiamento e Investimento RCI Brasil S.A. est devenue la mère d'une autre filiale brésilienne consolidée, la Companhia de Arrendamento Mercantil RCI Brasil S.A. (détention à 100 %), suite à l'apport de titres précédemment détenus par RCI Banque S.A. et Santander, titres remis en contrepartie d'une augmentation de capital de Companhia de Crédito Financiamento e Investimento RCI Brasil S.A. sans modification de la répartition de la détention entre les deux actionnaires RCI Banque S.A. et Santander. Ce changement de structure juridique est neutre en consolidation.

■ En France, RCI Banque a procédé à la restructuration de son programme de titrisation français, initialement mis en place en 2002 sous forme d'un *Master Trust* unique, qui s'articule désormais autour de trois FCT distincts :

- Cars Alliance Auto Loans France FCT Master, a émis le 25/5/2012 des titres mobilisables à la BCE (Banque Centrale Européenne) auto-souscrits par RCI Banque S.A. pour 596 M€ ;
- Cars Alliance Auto Loans France F 2012-1 a été utilisé pour l'émission publique à taux fixe de 750 M€ distribuée auprès des investisseurs en date de valeur 27/06/2012 ;
- Cars Alliance Auto Loans France V 2012-1 a été utilisé pour l'émission publique à taux variable de 700 M€ distribuée auprès des investisseurs en date de valeur 26/11/2012.

■ En Italie, après l'amortissement final de l'opération de titrisation de RCI Italie lancée en 2007, un nouveau SPV Cars Alliance Warehouse Italy S.R.L. a émis le 14/06/2012 des titres notés AAA auto-souscrits par RCI Banque S.A. pour 619 M€.

■ ES Mobility SRL, société commerciale créée en 2011, pour l'activité de location de batteries du véhicule électrique en Italie est entrée dans le périmètre de consolidation le 30/11/2012.

### ÉVOLUTION DU PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION EN 2011

En 2011, la structure du groupe avait été modifiée par les événements suivants :

- Diac Location S.A. a absorbé Sigma Services S.A. le 30 avril 2011 avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2011 ;
- RCI Bank AG a fusionné avec RCI Banque S.A., puis a été succursalisée avec effet rétroactif au 1<sup>er</sup> janvier 2011 ;
- la succursale RCI Banque Branch Ireland nouvellement créée, est entrée dans le périmètre de consolidation au 30 septembre 2011.



## ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

### FILIALES ÉTRANGÈRES N'AYANT PAS CONCLU DE CONVENTION FISCALE AVEC LA FRANCE

Conformément à l'arrêté du 6 octobre 2009 portant application de l'article L. 511-45 du Code monétaire et financier, RCI Banque déclare détenir en Colombie la société RCI Servicios Colombia S.A. à hauteur de 95 %. L'activité de cette dernière consiste à percevoir des commissions sur les crédits apportés à un partenaire commercial. Les principaux indicateurs de gestion de cette filiale font l'objet d'un suivi mensuel. En 2012, le résultat avant impôts est de 2,2 M€.

### ADAPTATION À L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

Dans un environnement économique volatil et incertain, RCI Banque maintient une politique financière prudente et renforce son dispositif de gestion et de contrôle de la liquidité. Par ailleurs, RCI Banque n'a pas d'exposition sur les dettes souveraines de la Grèce, de l'Espagne, de l'Italie, de l'Irlande et du Portugal.

#### LIQUIDITÉ

Le pilotage du risque de liquidité de RCI Banque est fondé sur plusieurs indicateurs ou analyses, réactualisés mensuellement sur la base des dernières prévisions d'encours (clientèle et réseau) et des opérations de refinancement réalisés. Le dispositif a fait l'objet d'un audit interne et d'une revue par le régulateur bancaire (ACP) et a été renforcé par l'actualisation des procédures internes, entérinées par le Conseil d'administration du 27 novembre 2012.

**LA LIQUIDITÉ STATIQUE :** l'objectif de RCI Banque est d'avoir une liquidité statique positive. Les actifs générés dans le passé ont été financés par des dettes d'une maturité supérieure.

**LA LIQUIDITÉ DYNAMIQUE « SCÉNARIO NOIR » :** cet indicateur prend en compte les prévisions d'activité nouvelle, dans un contexte de *stress-test* maximum qui n'envisage aucun accès à des ressources nouvelles. Ce scénario constitue l'indicateur de communication externe, notamment vis-à-vis des agences de notation qui demandent une visibilité sur la liquidité d'au moins six mois. Il permet d'établir deux indicateurs :

- nombre de jours d'activité commerciale possibles sans accès au marché, en utilisant seulement les lignes bancaires confirmées et les mobilisations BCE (indicateur de pilotage interne et de communication externe) ;
- réserve de liquidité (indicateur de pilotage interne et de communication externe).

**LA LIQUIDITÉ DYNAMIQUE « SCÉNARIO GRIS » :** réalisée à partir d'hypothèses de refinancement contraint : fermeture des marchés obligataires, accès restreint à la ressource court terme, accès à la titrisation (BCE ou conduits).

Cette analyse est complétée par une simulation de l'évolution de la réserve de liquidité prévisionnelle.

**LA RÉSERVE DE LIQUIDITÉ** s'établit à 4 411 M€ au 31 décembre 2012. Elle représente l'excédent de sécurités disponibles par rapport aux encours de certificats de dépôts et papiers commerciaux. Le groupe se doit en effet de maintenir des sources de liquidité alternative supérieures à ses encours de titres de créances négociables à court terme.

**LA LIQUIDITÉ INTRINSÈQUE** correspond à la réserve de liquidité de RCI Banque sans les accords de crédit confirmés. Elle recouvre le cash disponible, les actifs hautement liquides sur le marché et les actifs éligibles et disponibles à la BCE après décote. L'indicateur du nombre de jours de liquidité intrinsèque mesure le nombre de jours pendant lesquels RCI Banque peut exercer son activité sans utilisation des accords de crédits confirmés.

#### RISQUE AU TITRE DE L'ACTIVITÉ DE CRÉDIT

Suite au renforcement des structures de recouvrement mises en œuvre entre fin 2008 et le début de l'année 2009 les performances du recouvrement se sont nettement améliorées à compter du premier trimestre 2009. Le pilotage de la nouvelle production par la probabilité de défaut issue des systèmes de score a permis d'améliorer la qualité du portefeuille sur tous les grands marchés.

Après avoir atteint en 2011 un point bas historique, inférieur au niveau constaté avant le déclenchement de la crise financière, le coût du risque du portefeuille commercial amorce une remontée contrôlée, principalement expliqué par la croissance des encours, en particulier dans les pays du grand international.

Les perspectives économiques restent incertaines, le pilotage centralisé de la politique d'acceptation mise en place au début de la crise a été maintenu. Le réglage des systèmes d'acceptation est ajusté en fonction de *stress-test* mis à jour de façon trimestrielle sur les principaux pays par marché (particuliers, entreprise). Au final, la qualité de la production est en ligne avec les objectifs.

Dans une conjoncture économique incertaine, RCI Banque reste attentif à un environnement changeant, avec pour cible de maintenir le risque de crédit global à un niveau compatible avec les attentes de la communauté financière et les cibles de rentabilité.

#### RENTABILITÉ

Les marges de crédit constatées sur les marchés, malgré la relative stabilité des taux de *swap* de référence, ont connu des mouvements significatifs. Dans ce contexte, le groupe RCI Banque a continué à faire preuve d'une grande réactivité en révisant régulièrement les coûts de liquidité internes utilisés pour la tarification des opérations clientèle, permettant ainsi de maintenir une marge sur la production de nouveaux crédits en ligne avec les cibles budgétaires. De façon similaire, la tarification des financements accordés aux concessionnaires est indexée sur un taux de base interne reflétant le coût des fonds empruntés et des coussins de liquidité nécessaires à la



continuité de l'activité. Cette méthode permet de maintenir constante la rentabilité de cette activité.

## GOUVERNANCE

Le suivi des indicateurs de liquidité fait l'objet d'un point spécifique à chacun des Comités financiers mensuels.

Les Comités de gestion pays suivent également systématiquement les indicateurs de risque et de marge instantanée prévisionnelle, qui complètent les analyses habituelles de la rentabilité des filiales.

## EXPOSITION AU RISQUE DE CRÉDIT BANCAIRE

En raison de sa position structurellement emprunteuse, l'exposition au risque de crédit bancaire du groupe RCI Banque est limitée au placement des excédents de trésorerie temporaires, réalisés sous forme de dépôts à très court terme, et aux opérations de couverture du risque de taux ou de change par des produits dérivés. Ces opérations sont réalisées auprès d'établissements bancaires de premier ordre préalablement autorisés par le Comité de contrepartie. Dans le contexte de forte volatilité observé au cours du second semestre, RCI Banque a par ailleurs porté une attention particulière à la diversification des contreparties.

## REFINANCEMENT

■ Afin de diversifier ses utilisations bancaires et de limiter le total des ressources obtenues auprès d'une même contrepartie, la salle des marchés a développé des relations avec un nombre important de banques et d'intermédiaires, tant en France qu'à l'étranger.

■ Sur l'exercice 2012, le groupe RCI Banque a levé 5,5 Mds € de ressources à plus d'un an sur le périmètre de refinancement centralisé.

■ Dont 3,2 Mds € sur les marchés obligataires :

- quatre émissions sur le marché euro pour un montant de 2 400 M€ ;
- une émission publique en couronnes norvégiennes pour 500 MNOK (70 M€) ;
- une émission publique en dollars australiens pour 185 MAUD (150 M€) ;
- une émission en francs suisses pour 200 MCHF (170 M€) ;
- une émission publique en couronnes suédoises pour 500 MSEK (60 M€) ;
- cinq émissions publiques en wons coréens pour 430 Mds KRW (300 M€) ;
- une émission en couronnes tchèques pour 250 MCZK (10 M€).

■ Dont 1,8 Md€ sur le marché de la titrisation. La diversification des ressources s'est également traduite sur l'exercice 2012 par :

- une nouvelle opération de titrisation publique à taux fixe adossée à des crédits automobiles en France pour 750 M€ ;

- une titrisation privée adossée à des crédits automobiles en Italie pour 300 M€ ;

- une titrisation publique à taux variable adossée à des crédits automobiles en France pour 700 M€.

■ Enfin, le groupe RCI Banque a poursuivi sa démarche de diversification de ses sources de financement et lancé le 16/02/2012 un livret d'épargne à destination du grand public en France. L'encours à fin « ZESTO » a atteint un montant de 893 M€ au 31 décembre 2012, y compris intérêts capitalisés.

■ Hors du périmètre de refinancement centralisé, le groupe RCI Banque a levé localement l'équivalent de 250 M€ de ressources à plus d'un an.

- trois émissions en pesos argentins pour 348 MARS (54 M€) ;
- deux émissions en reals brésiliens pour 500 MBRL (190 M€).



## ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

### NOTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

#### NOTE 1 / SECTEURS OPÉRATIONNELS

##### 1.1 SEGMENTATION PAR MARCHÉ

EN MILLIONS D'EUROS	CLIENTÈLE	RÉSEAU	AUTRES	TOTAL
<b>12/2012</b>				
Encours productif moyen	18 099	6 086	-	24 185
Produit net bancaire	999	189	50	1 238
Résultat brut d'exploitation	702	153	-	855
Résultat d'exploitation	604	160	-	764
Résultat avant impôts	613	160	-	773
<b>12/2011</b>				
Encours productif moyen	17 103	5 717	-	22 820
Produit net bancaire	940	172	77	1 189
Résultat brut d'exploitation	664	137	31	832
Résultat d'exploitation	604	145	31	780
Résultat avant impôts	609	145	32	786

Les contributions par marché sont analysées, pour les différentes périodes présentées, sur les principaux agrégats du compte de résultat ainsi que sur l'encours productif moyen.

Au niveau du produit net bancaire, étant donné que la majorité des produits sectoriels du groupe RCI Banque provient d'intérêts, ces derniers sont présentés nets des charges d'intérêts.

La détermination des résultats par secteur d'activité repose sur des conventions analytiques internes ou fiscales de refacturation ou de valorisation des moyens affectés. Les fonds propres alloués à chacun des pôles d'activité sont ceux effectivement mis à la disposition des filiales et succursales, répartis ensuite entre activités en fonction de règles analytiques internes.

L'encours productif moyen est l'indicateur opérationnel utilisé pour le suivi des encours. Cet indicateur représentant une moyenne arithmétique des encours, sa valeur est par conséquent différente des encours figurant à l'actif du groupe RCI Banque tels que présentés aux notes 5 et 6 des Annexes : Opérations avec la clientèle et assimilées / Ventilation des opérations avec la clientèle par segment d'activité.

##### 1.2 SEGMENTATION GÉOGRAPHIQUE

L'information sur la contribution aux résultats financiers et commerciaux des principales zones géographiques est présentée dans le tableau « Activité du groupe » annexé au présent document.

#### NOTE 2 / INSTRUMENTS DÉRIVÉS

EN MILLIONS D'EUROS	12/2012		11/2011	
	ACTIF	PASSIF	ACTIF	PASSIF
Juste valeur des actifs et passifs financiers comptabilisés dans la catégorie des dérivés détenus à des fins de transaction	15	50	28	42
Instruments dérivés de change	15	50	26	42
Juste valeur des actifs et passifs financiers désignés en couverture	317	54	284	48
Instruments dérivés de taux et de change : couverture de juste valeur	315	4	273	1
Instruments dérivés de taux : couverture de flux de trésorerie futurs	2	50	11	48
<b>TOTAL DES INSTRUMENTS DÉRIVÉS</b>	<b>332</b>	<b>104</b>	<b>310</b>	<b>81</b>

Ces postes comprennent essentiellement des instruments dérivés contractés sur les marchés de gré à gré par le groupe RCI Banque dans le cadre de sa politique de couverture de l'exposition aux risques de change et de taux d'intérêt.

Les opérations ayant donné lieu à une comptabilisation dans ce poste sont décrites dans les règles et méthodes comptables aux points : « Les passifs financiers (IAS 39) » et « Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture (IAS 39) ».

#### VARIATION DE LA RÉSERVE DE RÉÉVALUATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS DE COUVERTURES DE FLUX DE TRÉSORERIE

EN MILLIONS D'EUROS	COUVERTURES DE FLUX DE TRÉSORERIE	ÉCHANGES DE TRANSFERT EN RESULTAT DE LA RÉSERVE DE COUVERTURE DE FLUX DE TRÉSORERIE		
		< 1 AN	DE 1 A 5 ANS	> 5 ANS
Solde au 31 décembre 2010	(5)	(5)	-	-
Variation de juste valeur en capitaux propres	(12)	-	-	-
Transfert en résultat net d'impôts sur les sociétés	15	-	-	-
<b>Solde au 31 décembre 2011</b>	<b>(2)</b>	<b>2</b>	<b>(4)</b>	<b>-</b>
Variation de juste valeur en capitaux propres	(31)	-	-	-
Transfert en résultat net d'impôts sur les sociétés	20	-	-	-
<b>Solde au 31 décembre 2012</b>	<b>(13)</b>	<b>(8)</b>	<b>(4)</b>	<b>-</b>

Le tableau ci-dessus indique pour les couvertures de flux de trésorerie, les périodes au cours desquelles RCI Banque s'attend à ce que les flux de trésorerie interviennent et influent sur le résultat.

La variation de la réserve de couvertures de flux de trésorerie résulte d'une part de la variation de la juste valeur des instruments de couverture portée en capitaux propres, ainsi que du transfert en résultat de la période selon le même rythme que l'élément couvert.



### VENTILATION DES NOMINAUX D'INSTRUMENTS DÉRIVÉS PAR DURÉE RÉSIDUELLE ET PAR INTENTION DE GESTION

EN MILLIONS D'EUROS	< A 1 AN	DE 1 A 5 ANS	> 5 ANS	TOTAL
<b>12/2012 COUVERTURE DU RISQUE DE CHANGE</b>				
<b>Opérations de change à terme</b>				
Ventes	1 737	-	-	1 737
Achats	1 742	-	-	1 742
<b>Opérations de change au comptant</b>				
Prêts	72	-	-	72
Emprunts	72	-	-	72
<b>Opérations de swap de devises</b>				
Prêts	313	982	-	1 295
Emprunts	340	950	-	1 290
<b>12/2012 COUVERTURE DU RISQUE DE TAUX</b>				
<b>Opérations de swap de taux</b>				
Prêteurs	3 936	6 649	-	10 585
Emprunteurs	3 936	6 649	-	10 585

EN MILLIONS D'EUROS	< A 1 AN	DE 1 A 5 ANS	> 5 ANS	TOTAL
<b>12/2011 COUVERTURE DU RISQUE DE CHANGE</b>				
<b>Opérations en devise</b>				
Devises prêtées non encore livrées	-	-	-	-
Devises empruntées non encore reçues	1	-	-	1
<b>Opérations de change à terme</b>				
Ventes	1 219	-	-	1 219
Achats	1 224	-	-	1 224
<b>Opérations de swap de devises</b>				
Prêts	492	1 022	-	1 514
Emprunts	506	972	-	1 478
<b>12/2011 COUVERTURE DU RISQUE DE TAUX</b>				
<b>Opérations de swap de taux</b>				
Prêteurs	3 878	6 969	-	10 847
Emprunteurs	3 878	6 969	-	10 847

Selon la méthode « *mark to market positif + add on* » l'équivalent risque de contrepartie s'élève à 439 M€ contre 739 M€ au 31 décembre 2011. Selon la méthode interne forfaitaire, il s'élève à 1 106 M€ au 31 décembre 2012 contre 2 004 M€ au 31 décembre 2011.

Ces montants ne concernent que des établissements de crédit. Ils ont été déterminés sans prendre en compte les accords de compensation conformément à la méthodologie décrite dans les principes comptables Note 2-P.

### NOTE 3 / ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

EN MILLIONS D'EUROS	12/2012	12/2011
<b>Actifs financiers disponibles à la vente</b>	<b>80</b>	<b>38</b>
Effets publics et valeurs assimilées	36	36
Titres à revenus variables	5	-
Obligations et autres titres à revenus fixes	19	-
<b>Autres actifs financiers</b>	<b>22</b>	<b>29</b>
Participations dans les sociétés non consolidées	22	29
<b>TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS</b>	<b>82</b>	<b>65</b>





## ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

### NOTE 4 / PRÊTS ET CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

EN MILLIONS D'EUROS	12/2012	12/2011
<b>Créances à vue sur les établissements de crédit</b>	<b>827</b>	<b>875</b>
Comptes ordinaires débiteurs	600	842
Prêts au jour le jour	27	32
Créances rattachées	-	1
<b>Créances à terme sur les établissements de crédit</b>	<b>114</b>	<b>72</b>
Comptes et prêts à terme	103	70
Valeurs reçues en pension ou achetées ferme	9	-
Créances douteuses	1	2
Créances rattachées	1	-
<b>TOTAL DES PRÊTS CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT</b>	<b>741</b>	<b>947</b>

Les créances à vue sont un élément constitutif du poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » figurant dans le tableau de flux de trésorerie.

Les opérations de prêt au jour le jour avec la Banque Centrale figurent dans la rubrique « Caisse, Banques Centrales et CCP ».

### NOTE 5 / OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE ET ASSIMILÉES

EN MILLIONS D'EUROS	12/2012	12/2011
<b>Prêts et créances sur la clientèle</b>	<b>20 085</b>	<b>24 877</b>
Opérations avec la clientèle	19 506	18 551
Opérations de location financière	6 589	6 326
Opérations de location opérationnelle	124	50
<b>TOTAL OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE ET ASSIMILÉES</b>	<b>26 219</b>	<b>24 936</b>

### 5.1 - OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE

EN MILLIONS D'EUROS	12/2012	12/2011
<b>Créances sur la clientèle</b>	<b>20 275</b>	<b>18 423</b>
Facturage	529	565
Autres créances commerciales	91	106
Autres crédits à la clientèle	18 672	17 739
Comptes ordinaires débiteurs	210	272
Créances douteuses et compromises	773	741
<b>Créances rattachées sur clientèle</b>	<b>81</b>	<b>73</b>
Autres crédits à la clientèle	40	44
Comptes ordinaires débiteurs	1	6
Créances douteuses et compromises	20	23
<b>Éléments intégrés au coût amorti sur créances clientèle</b>	<b>(157)</b>	<b>(217)</b>
Étalement des frais de dossiers et divers	(122)	(118)
Étalement de la participation reçue du constructeur ou du réseau	(345)	(353)
Étalement des rémunérations versées aux apporteurs d'affaires	311	254
<b>Dépréciation des créances sur la clientèle</b>	<b>(872)</b>	<b>(728)</b>
Dépréciation sur créances incidentées ou à risque	(161)	(160)
Dépréciation des créances douteuses et compromises	(489)	(546)
Dépréciation de la valeur résiduelle	(23)	(22)
<b>TOTAL NET DES CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE</b>	<b>18 500</b>	<b>18 551</b>

Les opérations de titrisation n'ont pas eu pour conséquence de déconsolider l'encours cédé. Les créances cédées, les intérêts courus qui y sont rattachés ainsi que les provisions affectées figurent toujours à l'actif du bilan du groupe.

Les créances d'affacturage résultent de l'acquisition par le groupe de créances commerciales cédées par l'Alliance Renault-Nissan.



## 5.2 - OPÉRATIONS DE LOCATION FINANCIÈRE

EN MILLIONS D'EUROS	12/2012	12/2011
<b>Créances sur opérations de location financière</b>	<b>6 758</b>	<b>6 512</b>
Crédit-bail et location longue durée	6 613	6 373
Créances douteuses et compromises	143	139
<b>Créances rattachées sur opérations de location financière</b>	<b>17</b>	<b>9</b>
Crédit-bail et location longue durée	13	5
Créances douteuses et compromises	4	4
<b>Éléments intégrés au coût amorti sur opérations de location financière</b>	<b>(60)</b>	<b>(85)</b>
Étalement des frais de dossiers et divers	(23)	(21)
Étalement de la participation reçue du constructeur ou du réseau	(138)	(129)
Étalement des rémunérations versées aux apporteurs d'affaires	101	85
<b>Dépréciation des créances sur opérations de location financière</b>	<b>(134)</b>	<b>(130)</b>
Dépréciation sur créances incidentées ou à risque	(15)	(14)
Dépréciation des créances douteuses et compromises	(103)	(109)
Dépréciation de la valeur résiduelle	(6)	(7)
<b>TOTAL NET DES CRÉANCES SUR OPÉRATIONS DE LOCATION FINANCIÈRE</b>	<b>6 580</b>	<b>6 326</b>

## RAPPROCHEMENT ENTRE L'INVESTISSEMENT BRUT DANS LES CONTRATS DE LOCATION FINANCIÈRE À LA DATE DE CLÔTURE ET LA VALEUR ACTUALISÉE DES PAIEMENTS MINIMAUX À RECEVOIR

EN MILLIONS D'EUROS	< 6 MOIS	DE 6 MOIS À 3 ANS	> 3 ANS	TOTAL
<b>12/2012</b>				
Location financière investissement net	3 297	3 412	5	6 714
Location financière intérêts futurs à recevoir	295	194	-	489
<b>Location financière investissement brut</b>	<b>3 592</b>	<b>3 606</b>	<b>5</b>	<b>7 203</b>
Valeur résiduelle garantie revenant au groupe RCI Banque	1 437	1 592	4	3 033
<i>Dont valeur résiduelle garantie par les parties liées</i>	<i>824</i>	<i>668</i>	<i>2</i>	<i>1 494</i>
Paievements minimaux à recevoir au titre de la location des matériels garantis par les parties liées en application d'IAS 17	2 767	2 938	3	5 708
<b>12/2011</b>				
Location financière investissement net	3 231	3 218	7	6 456
Location financière intérêts futurs à recevoir	281	174	-	455
<b>Location financière investissement brut</b>	<b>3 512</b>	<b>3 392</b>	<b>7</b>	<b>6 911</b>
Valeur résiduelle garantie revenant au groupe RCI Banque	1 357	1 593	4	2 954
<i>Dont valeur résiduelle garantie par les parties liées</i>	<i>698</i>	<i>649</i>	<i>2</i>	<i>1 349</i>
Paievements minimaux à recevoir au titre de la location des matériels garantis par les parties liées en application d'IAS 17	2 815	2 742	4	5 561



## ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

### 5.3 - OPÉRATIONS DE LOCATION OPÉRATIONNELLE

EN MILLIONS D'EUROS	12/2012	12/2011
<b>Immobilisations données en location</b>	<b>124</b>	<b>81</b>
Valeur brute des immobilisations données en location	143	80
Amortissements sur immobilisations données en location	(19)	(19)
<b>Créances sur opérations de location opérationnelle</b>	<b>4</b>	<b>4</b>
Créances rattachées	2	2
Créances saines	1	5
Créances douteuses et compromises	1	2
Dépôt de garantie	-	(5)
<b>Dépréciation des opérations de location opérationnelle</b>	<b>(4)</b>	<b>(8)</b>
Dépréciation des contrats douteux et compromis	(1)	(2)
Dépréciation de la valeur résiduelle	(3)	(4)
<b>TOTAL NET DES OPÉRATIONS DE LOCATION OPÉRATIONNELLE</b>	<b>124</b>	<b>58</b>

### MONTANT DES PAIEMENTS FUTURS MINIMAUX À RECEVOIR AU TITRE DES CONTRATS DE LOCATION OPÉRATIONNELLE NON RÉSILIABLES

EN MILLIONS D'EUROS	12/2012	12/2011
Intérieur à 1 an	11	36
De 1 an à 5 ans	23	15
Supérieur à 5 ans	-	3
<b>TOTAL</b>	<b>34</b>	<b>54</b>

Le développement de l'activité de location de batteries pour le véhicule électrique classée en location opérationnelle a amené le groupe à ajuster le calcul de montants des paiements minimaux à recevoir au titre des contrats de location opérationnelle non résiliables. Ainsi les montants comparables des paiements futurs minimaux à recevoir au titre de 2011 sont égaux à 4 M€, en totalité inférieurs à un an.

### 5.4 - EXPOSITION MAXIMALE AU RISQUE DE CRÉDIT ET INDICATION SUR LA QUALITÉ DES CRÉANCES JUGÉES SAINES PAR LE GROUPE RCI BANQUE

L'exposition consolidée maximale au risque de crédit s'établit à 30 043 M€ au 31 décembre 2012. Cette exposition comprend principalement les encours nets de financement des ventes, débiteurs divers et produits dérivés actifs ainsi que les engagements de financement irrévocables présents au hors bilan consolidé de RCI Banque (cf. note 21 Engagements reçus).

#### MONTANT DES CRÉANCES ÉCHUES

EN MILLIONS D'EUROS	12/2012	DONT NON DÉPRÉCIÉES <sup>(1)</sup>	12/2011	DONT NON DÉPRÉCIÉES <sup>(1)</sup>
<b>Total des créances échues</b>	<b>585</b>	<b>17</b>	<b>661</b>	<b>17</b>
Depuis 0 à 3 mois	84	17	82	17
Depuis 3 à 6 mois	57	-	54	-
Depuis 6 mois à 1 an	27	-	33	-
Depuis plus de 1 an	427	-	492	-

(1) Ne comprend que les créances de financement des ventes non dépréciées, soit totalement, soit partiellement sur une base individuelle.

Les risques sur la qualité des crédits de la clientèle font l'objet d'une évaluation (par système de score) et d'un suivi par type d'activité (Clientèle et Réseaux). À la date de clôture des comptes, aucun élément ne remet en cause la qualité de crédit des créances de financement des ventes non échues et non dépréciées.

Par ailleurs, il n'existe pas de concentration de risques significative au sein de la clientèle du financement des ventes.

Le montant des garanties détenues sur les créances douteuses ou incidentées est de 538 M€ au 31 décembre 2012 contre 537 M€ au 31 décembre 2011.

### 5.5 - VALEURS RÉSIDUELLES EN RISQUE PORTÉ PAR RCI BANQUE

Le montant total des risques sur valeurs résiduelles porté en propre par RCI Banque s'élève à 463 M€ à fin décembre 2012 contre 413 M€ en 2011. Il est provisionné à hauteur de 3 M€ en 2012 (concerne pour l'essentiel le Royaume-Uni).



## NOTE 6 / VENTILATION DES OPÉRATIONS AVEC LA CLIENTÈLE PAR SEGMENT D'ACTIVITÉ

EN MILLIONS D'EUROS	CLIENTÈLE	RÉSEAU	AUTRES	TOTAL
<b>12/2012</b>				
Valeur brute	19 307	7 353	360	27 020
Créances saines	18 698	7 024	357	26 079
Créances douteuses	159	285	1	445
Créances compromises	450	44	2	496
% des créances douteuses et compromises sur l'ensemble des créances	3,15 %	4,47 %	0,83 %	3,48 %
<b>Dépréciation sur base individuelle</b>	<b>(548)</b>	<b>(163)</b>	<b>(1)</b>	<b>(710)</b>
Dépréciation créances saines	(64)	(53)	-	(117)
Dépréciation créances douteuses	(89)	(66)	-	(155)
Dépréciation créances compromises	(393)	(44)	(1)	(438)
<b>Dépréciation collective sectorielle</b>	<b>(41)</b>	<b>(50)</b>	<b>-</b>	<b>(91)</b>
Dépréciation des créances	(13)	(50)	-	(63)
Risque pays	(28)	-	-	(28)
<b>TOTAL DES VALEURS NETTES (*)</b>	<b>18 720</b>	<b>7 140</b>	<b>358</b>	<b>26 218</b>
(*) Dont entreprises liées (hors parts prises) et risques et engagements envers				
	103	552	171	826
<b>12/2011</b>				
Valeur brute	18 861	6 493	446	25 800
Créances saines	18 202	6 244	445	24 891
Créances douteuses	147	211	-	358
Créances compromises	512	38	1	551
% des créances douteuses et compromises sur l'ensemble des créances	3,49 %	3,83 %	0,22 %	3,52 %
<b>Dépréciation sur base individuelle</b>	<b>(800)</b>	<b>(188)</b>	<b>(1)</b>	<b>(989)</b>
Dépréciation créances saines	(62)	(70)	-	(132)
Dépréciation créances douteuses	(86)	(81)	-	(167)
Dépréciation créances compromises	(452)	(37)	(1)	(490)
<b>Dépréciation collective sectorielle</b>	<b>(33)</b>	<b>(42)</b>	<b>-</b>	<b>(75)</b>
Dépréciation des créances	(15)	(34)	-	(49)
Risque pays	(18)	(8)	-	(26)
<b>TOTAL DES VALEURS NETTES (*)</b>	<b>18 228</b>	<b>6 283</b>	<b>445</b>	<b>24 956</b>
(*) Dont entreprises liées (hors parts prises) et risques et engagements envers				
	9	485	233	727

L'information sectorielle est détaillée en note 1.

La classification « Autres » regroupe les activités de refinancement et de holding.

La provision pour risque pays concerne essentiellement le Brésil et l'Argentine et dans une moindre mesure la Roumanie, le Maroc et la Hongrie.

## NOTE 7 / COMPTES DE RÉGULARISATION ET ACTIFS DIVERS

EN MILLIONS D'EUROS	12/2012	12/2011
<b>Créances d'impôts et taxes fiscales</b>	<b>228</b>	<b>176</b>
Créances d'impôts courants	24	8
Créances d'impôts différés	110	82
Créances fiscales hors impôts courants	94	86
<b>Comptes de régularisation et actifs divers</b>	<b>389</b>	<b>342</b>
Autres débiteurs divers	177	145
Comptes de régularisation actif	37	29
Valeurs reçues à l'encaissement	95	108
Part des réassureurs dans les provisions techniques	80	60
<b>TOTAL DES COMPTES DE RÉGULARISATION ET ACTIFS DIVERS (*)</b>	<b>817</b>	<b>518</b>
(*) Dont entreprises liées		
	120	102

Les actifs d'impôts différés sont analysés en note 30.

La variation de la part des réassureurs dans les provisions techniques s'analyse ainsi :

### VARIATION DE LA PART DES RÉASSUREURS DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES

EN MILLIONS D'EUROS	12/2012	12/2011
<b>Part des réassureurs dans les provisions techniques au début de la période</b>	<b>80</b>	<b>38</b>
Augmentation des provisions techniques à la charge des réassureurs	24	26
Sinistres mis à la charge des réassureurs	(4)	(2)
<b>PART DES RÉASSUREURS DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES À LA FIN DE LA PÉRIODE</b>	<b>80</b>	<b>60</b>



## ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

### NOTE 8 / PARTICIPATIONS DANS LES ENTREPRISES MISES EN ÉQUIVALENCE

EN MILLIONS D'EUROS	12/2012		11/2011	
	VALEUR NETE (M€)	MILLIARD	VALEUR NETE (M€)	MILLIARD
Nissan Renault Finance Mexico (Financement clientèle)	48	9	36	6
<b>TOTAL DES PARTICIPATIONS MISES EN ÉQUIVALENCE</b>	<b>48</b>	<b>9</b>	<b>36</b>	<b>6</b>

### NOTE 9 / IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

EN MILLIONS D'EUROS	12/2012	12/2011
<b>Valeur nette des immobilisations incorporelles</b>	<b>3</b>	<b>2</b>
Valeur brute	31	29
Amortissements et provisions	(28)	(27)
<b>Valeur nette des immobilisations corporelles</b>	<b>25</b>	<b>20</b>
Valeur brute	115	109
Amortissements et provisions	(90)	(89)
<b>TOTAL NET DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES</b>	<b>28</b>	<b>22</b>

### NOTE 10 / ÉCARTS D'ACQUISITION

EN MILLIONS D'EUROS	12/2012	12/2011
Allemagne	12	12
Royaume-Uni	39	38
Italie	9	9
Argentine	6	7
Corée du Sud	18	17
<b>TOTAL DES ÉCARTS D'ACQUISITION VENTILÉS PAR PAYS</b>	<b>84</b>	<b>83</b>

L'ensemble de ces écarts d'acquisition a fait l'objet de tests de dépréciation, ces tests n'ont pas fait apparaître de risque de dépréciation au 31 décembre 2012. Compte tenu de la dégradation de l'activité hongroise, le *goodwill* de ce pays avait été intégralement déprécié en 2008.

### NOTE 11 / DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET LA CLIENTÈLE OU REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE

#### 11.1 - VENTILATION DES DETTES PAR MÉTHODE D'ÉVALUATION

EN MILLIONS D'EUROS	12/2012	12/2011
<b>Dettes évaluées au coût amorti - Hors couverture juste valeur</b>	<b>18 323</b>	<b>17 505</b>
Dettes envers les établissements de crédit	3 761	3 963
Dettes envers la clientèle	1 619	718
Dettes représentées par un titre	12 943	12 824
<b>Dettes évaluées au coût amorti - Couverture juste valeur</b>	<b>5 700</b>	<b>5 150</b>
Dettes envers les établissements de crédit	169	170
Dettes représentées par un titre	5 531	4 980
<b>TOTAL DES DETTES FINANCIÈRES</b>	<b>24 023</b>	<b>22 663</b>

#### 11.2 - DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

EN MILLIONS D'EUROS	12/2012	12/2011
<b>Dettes à vue envers les établissements de crédit</b>	<b>161</b>	<b>150</b>
Comptes ordinaires créditeurs	92	80
Autres sommes dues	69	70
<b>Dettes à terme envers les établissements de crédit</b>	<b>3 708</b>	<b>3 963</b>
Comptes et emprunts à terme	3 632	3 879
Dettes rattachées	137	104
<b>TOTAL DES DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT</b>	<b>3 869</b>	<b>4 133</b>

Les dettes à vue sont un élément constitutif du poste « Trésorerie et équivalents de trésorerie » figurant dans le tableau de flux de trésorerie.

La valeur comptable des créances apportées en garantie à la Société de financement de l'économie française (SFEF) par RCI Banque s'élève à 341 M€ au 31 décembre 2012, en contrepartie d'un refinancement de 210 M€.

Le solde du financement accordé par la Banque Centrale Européenne (BCE) en contrepartie des créances mobilisées s'élève à 400 M€ à fin décembre 2012 contre 350 M€ à fin décembre 2011, et est présenté dans le poste ci-dessus « Emprunts à terme », selon les préconisations de la FBF (auparavant en « Valeurs données en pension »).

La valeur comptable du collatéral présenté à la Banque Centrale (3G) s'élève au 31 décembre 2012 à 2 933 M€, soit 160 M€ en créances privées et 2 773 M€ en titres des véhicules de titrisation.



## 11.3 - DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE

EN MILLIONS D'EUROS	12/2012	12/2011
<b>Comptes créditeurs de la clientèle</b>	<b>1 000</b>	<b>711</b>
Comptes ordinaires créditeurs	61	94
Comptes créditeurs à terme	654	617
Comptes d'épargne - Livret ordinaire	893	-
<b>Autres sommes dues à la clientèle et dettes rattachées</b>	<b>11</b>	<b>7</b>
Autres sommes dues à la clientèle	10	6
Dettes rattachées sur comptes créditeurs à vue	-	1
Dettes rattachées sur comptes créditeurs à terme	1	-
<b>TOTAL DES DETTES ENVERS LA CLIENTÈLE (*)</b>	<b>1 678</b>	<b>718</b>
(*) Dont entreprises liées <sup>(1)</sup>	673	657

(1) Les comptes créditeurs à terme tiennent compte d'une convention de gage explicite accordée à RCI Banque S.A. par la construction Ravalet pour un montant de 550 M€ couvrant sans distinction géographique les risques de défilés de ce groupe Ravalet Retail Group, en remplacement des deux conventions antérieures.

## 11.4 - DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE

EN MILLIONS D'EUROS	12/2012	12/2011
<b>Titres de créances négociables<sup>(1)</sup></b>	<b>2 994</b>	<b>3 213</b>
Certificats de dépôts	2 434	3 064
Billets de trésorerie, papiers commerciaux et assimilés	432	70
BMTN et assimilés	97	37
Dettes rattachées sur titres de créances négociables	31	42
<b>Autres dettes représentées par un titre<sup>(2)</sup></b>	<b>3 902</b>	<b>3 704</b>
Autres dettes représentées par un titre	3 899	3 700
Dettes rattachées sur autres dettes représentées par un titre	3	4
<b>Emprunts obligataires et assimilés</b>	<b>11 030</b>	<b>10 095</b>
Emprunts obligataires	11 512	10 776
Dettes rattachées sur emprunts obligataires	126	119
<b>TOTAL DES DETTES REPRÉSENTÉES PAR UN TITRE (*)</b>	<b>18 534</b>	<b>17 812</b>
(*) Dont entreprises liées	236	127

(1) Les certificats de dépôts, les billets de trésorerie, papiers commerciaux et les BMTN sont émis par RCI Banque S.A., RCI Banque et Dac S.A.

(2) Les autres dettes représentées par un titre correspondent principalement aux titres émis par les véhicules de titrisation créés pour les besoins des opérations de titrisation française (Dac et Cigoral), italienne (RCI Succursale), allemande (RCI Banque Niederlassung) et anglaise (RCI Financial Services Ltd).



## ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

### 11.5 - VENTILATION DE L'ENDETTEMENT PAR TAUX AVANT DÉRIVÉS

EN MILLIONS D'EUROS	VARIABLE	FIXE	TOTAL
<b>12/2012</b>			
Dettes sur les établissements de crédit	1 319	2 611	3 930
Dettes envers la clientèle	1 477	142	1 619
Titres de créances négociables	1 013	1 981	2 994
Autres dettes représentées par un titre	3 314	588	3 902
Emprunts obligataires	816	10 822	11 638
<b>TOTAL DE L'ENDETTEMENT PAR TAUX</b>	<b>7 939</b>	<b>16 144</b>	<b>24 083</b>
<b>12/2011</b>			
Dettes sur les établissements de crédit	1 078	3 055	4 133
Dettes envers la clientèle	616	102	718
Titres de créances négociables	1 357	1 857	3 214
Autres dettes représentées par un titre	3 489	214	3 703
Emprunts obligataires	1 511	9 384	10 895
<b>TOTAL DE L'ENDETTEMENT PAR TAUX</b>	<b>8 051</b>	<b>14 612</b>	<b>22 663</b>

### 11.6 - VENTILATION DES DETTES PAR ÉCHÉANCE

La ventilation des dettes par échéance est exposée en note 17.



## NOTE 12 / TITRISATION

EN MILLIONS D'EUROS	TITRISATION - OPERATIONS PUBLIQUES					
PAYS	FRANCE			ITALIE	ALLEMAGNE	
Entités cédantes	Diac S.A.	Diac S.A.	Diac S.A.	Cogera S.A.	RCI Banque Succursale Italiana	RCI Bank Niederlassung
Collatéral concerné	Crédits automobiles à la clientèle	Crédits automobiles à la clientèle	Crédits automobiles à la clientèle	Créances concessionnaires indépendants	Crédits automobiles à la clientèle	Crédits automobiles à la clientèle
Véhicule d'émission	Cars Alliance Auto Loans France FCT Master	Cars Alliance Auto Loans France F 2012-1	Cars Alliance Auto Loans France V 2012-1	FCT Cars Alliance DFP France	Cars Alliance Warehouse Italy SRL	Cars Alliance Auto Loans Germany FCT
Date de début	mai 2012	juin 2012	novembre 2012	avril 2010	juin 2012	décembre 2011
Maturité légale des fonds	août 2030	septembre 2021	février 2024	octobre 2015	décembre 2029	mai 2024
Montant des créances cédées à l'origine	715 M€	867 M€	826 M€	1 235 M€	777 M€	1 793 M€
Rehaussement de crédit à la date initiale	Cash reserve pour 1 % Sur-collatéralisation en créances de 15 %	Cash reserve pour 1 % Sur-collatéralisation en créances de 13 %	Cash reserve pour 1 % Sur-collatéralisation en créances de 13,5 %	Cash reserve pour 1 % Sur-collatéralisation en créances de 13,6 %	Cash reserve pour 2 % Sur-collatéralisation en créances de 14,5 %	Cash reserve pour 1 % Sur-collatéralisation en créances de 12,7 %
Créances cédées au 31/12/12	250 M€	610 M€	793 M€	1 972 M€	714 M€	1 721 M€
Titres émis (y compris parts éventuellement souscrites par le groupe RCI Banque)	Class A notation : AAA 224 M€	Class A notation : AAA 527 M€	Class A notation : AAA 700 M€	Séries 2010-1 Class A notation : AAA 750 M€	Class A notation : AAA 619 M€	Class A notation : AAA 739 M€
	Class B Non noté 39 M€	Class B Non noté 102 M€	Class B Non noté 109 M€	Séries 2005-2 Class B Non noté 37 M€		Class B notation : A 26 M€
Période	Revolving	Amortissement	Revolving	Revolving	Revolving	Revolving
Nature de l'opération	Auto-souscrite	Marché	Marché	Auto-souscrite	Auto-souscrite	Class A : Marché Class B : Auto-souscrites

En 2012, le groupe RCI Banque a procédé à plusieurs opérations de titrisation publiques (France et Italie) portant sur des crédits à la clientèle finale, par l'intermédiaire de véhicules ad hoc. Certaines opérations ont été souscrites par RCI Banque S.A. et permettent ainsi d'obtenir des titres mobilisables auprès de la BCE.

Toutes les opérations de titrisation du groupe répondent à l'exigence de rétention de 5 % du capital économique mentionné à l'article 122a de la directive européenne 2006/48/EC.

En complément et dans le cadre de la diversification du refinancement, certaines opérations ont été assurées par conduit. Ces émissions étant privées, leurs modalités ne sont pas détaillées dans le tableau ci-dessus. Ont été titrisées des créances à la clientèle au Royaume-Uni et en Italie ainsi que des créances leasing et des créances concessionnaires en Allemagne. Le montant total des financements obtenus à travers les titrisations par conduit est de 2 048 M€ à fin décembre 2012.

Ces opérations n'ont pas eu pour conséquence la décomptabilisation des créances cédées, le montant des créances de financement des ventes ainsi maintenu au bilan s'élève à 8 814 M€ au 31 décembre 2012 (8 739 M€ au 31/12/2011), soit :

- pour les titrisations placées sur le marché : 3 124 M€ ;
- pour les titrisations auto-souscrites : 2 936 M€ ;
- pour les titrisations privées : 2 754 M€.

La juste valeur de ces créances est de 8 842 M€ au 31 décembre 2012.

Un passif de 3 902 M€ a été comptabilisé en « Autres dettes représentées par un titre » correspondant aux titres émis lors des opérations de titrisation, la juste valeur de ce passif est de 3 949 M€ au 31/12/2012.

La différence entre le montant des créances cédées et le montant du passif cité précédemment correspond au rehaussement de crédit nécessaire à ces opérations ainsi qu'à la quote-part des titres conservés par le groupe RCI Banque, constituant une réserve de liquidité.





## ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

### NOTE 13 / COMPTES DE RÉGULARISATION ET PASSIFS DIVERS

EN MILLIONS D'EUROS	12/2012	12/2011
<b>Dettes d'impôts et taxes fiscales</b>	<b>481</b>	<b>430</b>
Dettes d'impôts courants	110	80
Dettes d'impôts différés	372	317
Dettes fiscales hors impôts courants	49	33
<b>Comptes de régularisation et passifs divers</b>	<b>887</b>	<b>886</b>
Dettes sociales	56	51
Autres créiteurs divers	655	665
Comptes de régularisation passif	162	155
Comptes d'encasement	14	15
<b>TOTAL DES COMPTES DE RÉGULARISATION ET PASSIFS DIVERS (*)</b>	<b>1 388</b>	<b>1 318</b>
(*) Dont entreprises liées	46	64

Les passifs d'impôts différés sont analysés en note 30.

### NOTE 14 / PROVISIONS

EN MILLIONS D'EUROS	12/2011	DÉBITES	DÉBITES		AUTRES VARIATIONS	12/2012
			UTILISÉES	NON UTILISÉES		
<b>Provisions sur opérations bancaires</b>	<b>128</b>	<b>130</b>	<b>(10)</b>	<b>(87)</b>	-	<b>181</b>
Provisions pour risques de litiges	4	3		(2)	(1)	4
Autres provisions	124	127	(10)	(65)	1	177
<b>Provisions sur opérations non bancaires</b>	<b>77</b>	<b>28</b>	<b>(8)</b>	<b>(6)</b>	-	<b>81</b>
Provisions pour engagements de retraite et ass.	31	5	(3)		2	35
Provisions pour restructurations	6	5	(4)	(2)	-	5
Provisions pour risques fiscaux et litiges	37	17	(2)	(4)	(2)	46
Autres provisions	3	2	-	-	-	5
<b>TOTAL DES PROVISIONS</b>	<b>285</b>	<b>158</b>	<b>(18)</b>	<b>(73)</b>	-	<b>272</b>

(\*) Autres variations : reclassement, effet des variations de change, effet de la variation du périmètre.

Chacun des litiges connus dans lesquels RCI Banque ou des sociétés du groupe sont impliqués fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes. Après avis des conseils juridiques, les provisions jugées nécessaires sont, le cas échéant, constituées pour couvrir les risques estimés.

Les sociétés du groupe font périodiquement l'objet de contrôles fiscaux dans les pays où elles sont implantées. Les rappels d'impôts et taxes acceptés sont comptabilisés par voie de provisions. Les rappels contestés sont pris en compte, au cas par cas, selon des estimations intégrant le risque que le bien-fondé des actions et recours engagés puisse ne pas prévaloir.

Les provisions pour restructurations à fin 2012 concernent principalement l'Allemagne, l'Espagne et le Royaume-Uni.

Les autres provisions sur opérations bancaires sont principalement constituées de la provision technique d'assurance correspondant aux engagements des sociétés d'assurances vis-à-vis des assurés et des bénéficiaires des contrats.



La variation des provisions techniques relatives aux contrats émis par les captives d'assurance s'analyse ainsi :

#### VARIATION DE LA PROVISION TECHNIQUE D'ASSURANCE

EN MILLIONS D'EUROS	12/2012	12/2011
Passifs relatifs aux contrats d'assurance en début de période	105	52
Dotations aux provisions techniques des contrats d'assurance	56	56
Prestations payées	(10)	(3)
<b>PASSIFS RELATIFS AUX CONTRATS D'ASSURANCE EN FIN DE PÉRIODE</b>	<b>151</b>	<b>105</b>

#### PROVISIONS POUR ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET ASSIMILÉS

EN MILLIONS D'EUROS	12/2012	12/2011
Montant de la provision sociétés françaises	28	23
Montant de la provision sociétés étrangères	7	8
<b>TOTAL DE LA PROVISION POUR ENGAGEMENTS DE RETRAITE</b>	<b>35</b>	<b>31</b>
<b>Principales hypothèses actuarielles retenues</b>		
Âge de départ à la retraite	67 ans	67 ans
Évolution des salaires	2,70 %	2,90 %
Taux d'actualisation financière	3,31 %	4,36 %
Taux de départ	2,62 %	4,34 %

#### VARIATION DES PROVISIONS POUR ENGAGEMENTS DE RETRAITE AU COURS DE L'EXERCICE

EN MILLIONS D'EUROS	VALEUR ACTUARIELLE DES ENGAGEMENTS	VALEUR ACTUARIELLE DES FONDS INVESTIS	ENGAGEMENTS NETS DES FONDS INVESTIS	ÉCARTS ACTUARIELS NON COMPTABILISÉS	PROVISION AU BILAN
<b>Solde au 31 décembre 2010</b>	<b>50</b>	<b>(24)</b>	<b>26</b>	<b>1</b>	<b>27</b>
Charge nette de l'exercice 2011	5	1	6	(2)	4
Prestations et contributions payées	(1)	(1)	(2)	-	(2)
Écarts actuariels	2	-	2	1	3
Écart de conversion	1	(1)	-	-	-
Résultat attendu des fonds	-	(1)	(1)	-	(1)
<b>Solde au 31 décembre 2011</b>	<b>57</b>	<b>(28)</b>	<b>29</b>	<b>-</b>	<b>31</b>
Charge nette de l'exercice 2012	6	(1)	5	(1)	4
Prestations et contributions payées	(2)	-	(2)	-	(2)
Écarts actuariels <sup>(2)</sup>	4	(2)	2	-	2
Écart de conversion	1	-	1	-	1
Résultat attendu des fonds	-	(1)	(1)	-	(1)
<b>SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2012</b>	<b>68</b>	<b>(30)</b>	<b>38</b>	<b>(1)</b>	<b>35</b>

(2) dont - 1,1 M€ de valeur actuarielle des engagements issue des effets d'opérations.

Les taux de rendement attendus sur les fonds investis en 2012 sont de 5,60 % au Royaume-Uni, de 5,18 % aux Pays-Bas et de 2,25 % en Suisse. Au 31 décembre 2012, les fonds investis se répartissent pour 18 M€ en obligations, 8 M€ en actions et 4 M€ en « autres ».

#### MONTANTS COMPTABILISÉS AU COMPTE DE RÉSULTAT AU TITRE DES ENGAGEMENTS DE RETRAITE

EN MILLIONS D'EUROS	12/2012	12/2011
Coût des services rendus	1	2
Coût de la désactualisation	3	2
<b>CHARGES NETTES</b>	<b>4</b>	<b>4</b>



## ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

### NOTE 15 / DÉPRÉCIATION ET PROVISION CONSTITUÉES EN COUVERTURE D'UN RISQUE DE CONTREPARTIE

EN MILLIONS D'EUROS	12/2011	TOTAL	REFUSE		AUTRES* MOUVEMENTS	12/2012
			UTILISEES	NON UTILISEES		
Dépréciations sur opérations bancaires	897	405	(283)	(174)	8	841
Opérations avec la clientèle (sur base individuelle)	791	352	(275)	(158)	2	712
Opérations avec la clientèle (sur base collective)	75	35	(2)	(16)	(1)	91
Opérations sur titres	31	18	(16)	-	5	38
Provisions sur opérations non bancaires	8	5	-	(3)	(1)	8
Autres couvertures d'un risque de contrepartie	8	5	-	(3)	(1)	9
<b>TOTAL COUVERTURE DES RISQUES DE CONTREPARTIE</b>	<b>905</b>	<b>410</b>	<b>(283)</b>	<b>(177)</b>	<b>5</b>	<b>850</b>

(\*) Autres mouvements : recouvrement, effet des variations de change, effet de la variation de périmètre.

La ventilation par marché des dépréciations de l'actif liées avec la clientèle est présentée en note 6.

### NOTE 16 / DETTES SUBORDONNÉES

EN MILLIONS D'EUROS	12/2012	12/2011
Dettes évaluées au coût amorti	250	251
Emprunts subordonnés	250	250
Dettes rattachées sur emprunts subordonnés	-	1
Dettes évaluées à la juste valeur	8	10
Titres participatifs	3	10
<b>TOTAL DES DETTES SUBORDONNÉES</b>	<b>258</b>	<b>281</b>

L'émission publique de dettes subordonnées de 250 M€ mise en place en 2005 a les caractéristiques suivantes :

- d'une durée de 10 ans (remboursement *in fine* le 07/04/2015) ;
- en devise Euro ;
- au taux d'intérêt Euribor 3 mois + 0,90.

La rémunération des titres participatifs émis en 1985 par Diac S.A. comprend une partie fixe égale au TAM (Taux annuel monétaire) et une partie variable obtenue en appliquant à 40 % du TAM le taux de progression du résultat net consolidé du sous-groupe Diac de l'exercice par rapport à celui de l'exercice précédent.



## NOTE 17 / VENTILATION DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS PAR DURÉE RESTANT À COURIR

EN MILLIONS D'EUROS	< 3 MOIS	DE 3 À 12 MOIS	DE 1 À 5 ANS	> 5 ANS	TOTAL
<b>12/2012</b>					
<b>Actifs financiers</b>	<b>7 804</b>	<b>8 877</b>	<b>10 433</b>	<b>136</b>	<b>27 250</b>
instruments dérivés	12	6	314	-	332
Actifs financiers disponibles à la vente et autres actifs financiers	10	7	43	22	82
Prêts et créances sur les établissements de crédit	730	2	9	-	741
Prêts et créances sur la clientèle	7 052	8 862	10 067	114	26 095
<b>Passifs financiers</b>	<b>8 230</b>	<b>4 371</b>	<b>13 286</b>	<b>558</b>	<b>24 446</b>
instruments dérivés	26	46	32	-	104
Dettes envers les établissements de crédit	1 175	791	1 964	-	3 930
Dettes envers la clientèle	1 069	-	-	550	1 619
Dettes représentées par un titre	3 960	3 534	11 040	-	18 534
Dettes subordonnées	-	-	250	9	259
<b>12/2011</b>					
<b>Actifs financiers</b>	<b>7 841</b>	<b>8 391</b>	<b>10 078</b>	<b>89</b>	<b>26 199</b>
instruments dérivés	18	70	222	-	310
Actifs financiers disponibles à la vente et autres actifs financiers	7	5	25	28	65
Prêts et créances sur les établissements de crédit	944	2	1	-	947
Prêts et créances sur la clientèle	6 672	8 314	9 830	61	24 877
<b>Passifs financiers</b>	<b>8 867</b>	<b>4 451</b>	<b>11 327</b>	<b>570</b>	<b>23 015</b>
instruments dérivés	41	10	40	-	91
Dettes envers les établissements de crédit	2 251	655	1 217	10	4 133
Dettes envers la clientèle	162	6	-	550	718
Dettes représentées par un titre	4 212	3 780	9 820	-	17 812
Dettes subordonnées	1	-	250	10	261



## ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

### NOTE 18 / VENTILATION DES FLUX FUTURS CONTRACTUELS PAR ÉCHÉANCE

EN MILLIONS D'EUROS	< 3 MOIS	DE 3 À 12 MOIS	DE 1 À 5 ANS	> 5 ANS	TOTAL
<b>12/2012</b>					
<b>Passifs financiers</b>	<b>6 102</b>	<b>4 025</b>	<b>14 123</b>	<b>567</b>	<b>25 617</b>
Instruments dérivés	55	48	27	-	130
Dettes envers les établissements de crédit	1 153	673	1 964	-	3 790
Dettes envers la clientèle	1 068	-	-	550	1 618
Dettes représentées par un titre	3 576	3 433	11 028	-	18 037
Dettes subordonnées	-	-	250	9	259
Intérêts futurs à payer	250	671	854	8	1 783
Engagements de financements et garanties donnés - clientèle	1 519	-	-	-	1 519
<b>TOTAL FLUX FUTURS CONTRACTUELS PAR ÉCHÉANCE</b>	<b>7 621</b>	<b>4 025</b>	<b>14 123</b>	<b>567</b>	<b>27 136</b>
<b>12/2011</b>					
<b>Passifs financiers</b>	<b>6 639</b>	<b>4 025</b>	<b>12 491</b>	<b>580</b>	<b>24 635</b>
Instruments dérivés	98	114	225	-	437
Dettes envers les établissements de crédit	2 218	582	1 217	10	4 027
Dettes envers la clientèle	161	6	-	550	717
Dettes représentées par un titre	3 932	3 659	9 817	-	17 408
Dettes subordonnées	-	-	250	11	261
Intérêts futurs à payer	230	564	982	9	1 785
Engagements de financements et garanties donnés - clientèle	1 834	-	-	-	1 834
<b>TOTAL FLUX FUTURS CONTRACTUELS PAR ÉCHÉANCE</b>	<b>8 273</b>	<b>4 025</b>	<b>12 491</b>	<b>580</b>	<b>26 709</b>

La somme des flux futurs contractuels n'est pas égale aux valeurs bilanciées, notamment en raison de la prise en compte des intérêts futurs contractuels et des coupons de *swaps* non actualisés.

Pour les dérivés passifs, les flux contractuels correspondent aux montants à décaisser.

Pour les autres passifs financiers non dérivés, les flux contractuels correspondent au remboursement du nominal et au paiement des intérêts.

Pour les instruments financiers à taux variable, les intérêts ont été estimés sur la base du taux d'intérêt en vigueur au 31 décembre.



## NOTE 19 / JUSTE VALEUR DES ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS (EN APPLICATION D'IFRS 7)

### 19.1 - DÉCOMPOSITION PAR NATURE

EN MILLIONS D'EUROS	12/2012			12/2011		
	VNC (*)	N (**)	ÉCART (**)	VNC (*)	N (**)	ÉCART (**)
<b>Actifs financiers</b>	<b>27 250</b>	<b>27 432</b>	<b>182</b>	<b>26 188</b>	<b>26 278</b>	<b>79</b>
Instruments dérivés	332	332	-	310	310	-
Actifs financiers disponibles à la vente et autres	82	82	-	65	65	-
Prêts et créances sur les établissements de crédit	741	741	-	947	947	-
Prêts et créances sur la clientèle	26 095	26 277	182	24 877	24 956	79
<b>Passifs financiers</b>	<b>24 448</b>	<b>24 712</b>	<b>(264)</b>	<b>23 015</b>	<b>22 880</b>	<b>155</b>
Instruments dérivés	104	104	-	91	91	-
Dettes envers les établissements de crédit	3 930	3 984	(54)	4 133	4 112	21
Dettes envers la clientèle	1 619	1 619	-	718	718	-
Dettes représentées par un titre	18 534	18 750	(216)	17 812	17 675	137
Dettes subordonnées	259	255	4	261	264	(3)

(\*) VNC : Valeur nette comptable - N : Juste valeur - Écart : Gains ou pertes latents.

#### ■ Hypothèses et méthodes retenues

Les justes valeurs estimées ont été déterminées en utilisant les informations disponibles sur les marchés et les méthodes d'évaluation appropriées selon les types d'instruments. Toutefois, les méthodes et hypothèses retenues sont par nature théoriques, et une part importante de jugement intervient dans l'interprétation des données du marché. L'utilisation d'hypothèses différentes et/ou de méthodes d'évaluation différentes pourrait avoir un effet significatif sur les valeurs estimées.

Les justes valeurs ont été déterminées sur la base des informations disponibles à la date de clôture de chaque exercice, et ne prennent donc pas en compte l'effet des variations ultérieures.

En règle générale, quand l'instrument financier est coté sur un marché actif et liquide, le dernier cours coté est utilisé pour calculer la valeur de marché. Pour les instruments non cotés, la valeur de marché est déterminée à partir de modèles de valorisation reconnus qui utilisent des paramètres de marché observables. Si RCI Banque ne dispose pas des outils de valorisation, notamment pour les produits complexes, les valorisations sont obtenues auprès d'établissements financiers de premier plan.

Les principales hypothèses et méthodes d'évaluation retenues sont :

#### • Actifs financiers

Les prêts à taux fixe ont été estimés en actualisant les flux futurs aux taux proposés par RCI Banque au 31 décembre 2012 et au 31 décembre 2011 pour des prêts de conditions et échéances similaires.

#### • Créances à la clientèle

Les créances de financement des ventes ont été estimées en actualisant les flux futurs au taux auquel des prêts similaires (conditions, échéance et qualité du débiteur) seraient accordés au 31 décembre 2012 et au 31 décembre 2011.

Les créances à la clientèle qui ont une durée de vie inférieure à un an ne sont pas actualisées, leur juste valeur ne présentant pas d'écart significatif avec la valeur nette comptable.

#### • Passifs financiers

La juste valeur des passifs financiers a été déterminée par l'actualisation des flux futurs aux taux proposés à RCI Banque au 31 décembre 2012 et 31 décembre 2011 pour des emprunts de conditions et échéances similaires. Les flux prévisionnels sont donc actualisés selon une courbe de taux zéro-coupon, incluant le *spread* de RCI Banque.



## ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

### 19.2 - DÉCOMPOSITION PAR NIVEAU (IFRS 7)

EN MILLIONS D'EUROS	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	TOTAL 12/2012
<b>Actifs comptabilisés à la juste valeur</b>	<b>80</b>	<b>332</b>	-	<b>392</b>
Actifs financiers disponibles à la vente et autres	60	-	-	60
Instruments dérivés	-	332	-	332
<b>Passifs comptabilisés à la juste valeur</b>	<b>9</b>	<b>104</b>	-	<b>113</b>
Titres participatifs	9	-	-	9
Instruments dérivés	-	104	-	104

La hiérarchie à trois niveaux des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur au bilan, telle que demandée par la norme IFRS 7 est la suivante :

- Niveau 1 : évaluations basées sur des prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments financiers identiques.
- Niveau 2 : évaluations basées sur des prix cotés sur des marchés actifs pour des instruments financiers similaires ou évaluations pour lesquelles toutes les données significatives sont basées sur des données de marché observables.
- Niveau 3 : techniques d'évaluation pour lesquelles des données significatives ne sont pas basées sur des données de marché observables.

Les dettes évaluées au coût amorti - couverture de juste valeur, n'étant valorisées à la juste valeur qu'à hauteur de l'élément couvert, elles sont désormais exclues de la décomposition par niveau présentée ci-dessus.

### NOTE 20 / ENGAGEMENTS DONNÉS

EN MILLIONS D'EUROS	12/2012	12/2011
<b>Engagements de financement</b>	<b>1 451</b>	<b>1 626</b>
Engagements en faveur de la clientèle	1 451	1 626
<b>Engagements de garantie</b>	<b>123</b>	<b>8</b>
Engagements d'ordre d'établissements de crédit	55	-
Engagements d'ordre de la clientèle	68	8
<b>Engagements sur titres</b>	<b>-</b>	<b>8</b>
Autres titres à livrer	-	8
<b>TOTAL DES ENGAGEMENTS DONNÉS (*)</b>	<b>1 574</b>	<b>1 642</b>
(*) Dont entreprises liées	1	8

### NOTE 21 / ENGAGEMENTS REÇUS

EN MILLIONS D'EUROS	12/2012	12/2011
<b>Engagements de financement</b>	<b>4 742</b>	<b>4 617</b>
Engagements reçus d'établissements de crédit	4 741	4 616
Engagements reçus de la clientèle	1	1
<b>Engagements de garantie</b>	<b>7 628</b>	<b>6 778</b>
Engagements reçus d'établissements de crédit	197	130
Engagements reçus de la clientèle	4 345	3 579
Engagements de reprise reçus	3 286	3 070
<b>TOTAL DES ENGAGEMENTS REÇUS (*)</b>	<b>12 371</b>	<b>11 398</b>
(*) Dont entreprises liées	2 125	1 974

RCI Banque dispose au 31 décembre 2012 de 4 696 M€ de lignes de sécurité confirmées non utilisées, d'une diversification importante de ses programmes d'émissions court et moyen termes et de 1 903 M€ de titres de créances éligibles et mobilisables auprès de la Banque Centrale Européenne (après prise en compte des décotes, hors titres et créances mobilisées à la date de clôture).

#### Garanties et collatéraux

Les garanties ou collatéraux permettent de se prémunir partiellement ou en totalité contre le risque de pertes dû à l'insolvabilité du débiteur (hypothèques, nantissements, lettres d'intention, garanties bancaires à la première demande pour l'octroi de prêts aux concessionnaires et à la clientèle particulière dans certains cas). Les garants font l'objet d'une notation interne ou externe actualisée au moins annuellement.

Dans le but de réduire sa prise de risques, le groupe RCI Banque mène donc une gestion active et rigoureuse de ses sûretés, notamment en les diversifiant : assurance crédit, garanties personnelles et autres.



## NOTE 22 / EXPOSITION AU RISQUE DE CHANGE

EN MILLIONS D'EUROS	BILAN		HORS BILAN		POSITION NETTE		
	POSITION LONGUE	POSITION COURTE	POSITION LONGUE	POSITION COURTE	TOTAL	ET MONÉTAIRE	ET STRUCTURELLE
<b>12/2012</b>							
Position en USD	1 095	-	-	(1 095)	-	-	-
Position en GBP	-	(819)	942	-	123	-	123
Position en CHF	164	-	-	(161)	3	-	3
Position en CZK	1	-	19	-	20	-	20
Position en ARS	21	-	-	-	21	-	21
Position en BRL	145	-	-	-	145	-	145
Position en PLN	-	(59)	115	-	56	-	56
Position en HUF	6	-	-	-	6	-	6
Position en RON	-	(2)	-	-	(2)	(2)	-
Position en KRW	152	-	-	-	152	-	152
Position en MAD	11	-	-	-	11	-	11
Position en DKK	-	(28)	28	-	-	-	-
Position en TRY	20	-	-	-	20	-	20
Position en SEK	-	(3)	4	-	1	-	1
Position en NOK	68	-	-	(68)	-	-	-
Position en AUD	146	-	-	(146)	-	-	-
Position en RUB	4	-	-	(4)	-	-	-
<b>EXPOSITIONS TOTALES</b>	<b>1 833</b>	<b>(911)</b>	<b>1 108</b>	<b>(1 474)</b>	<b>556</b>	<b>(2)</b>	<b>558</b>
<b>12/2011</b>							
Position en USD	1 005	-	-	(1 006)	(1)	1	-
Position en GBP	-	(394)	495	-	101	-	101
Position en CHF	-	(33)	36	-	3	-	3
Position en CZK	-	(3)	21	-	18	-	18
Position en ARS	25	-	-	-	25	-	25
Position en BRL	132	-	-	-	132	-	132
Position en PLN	-	(62)	113	-	51	-	51
Position en HUF	-	(1)	6	-	5	-	5
Position en RON	2	-	-	-	2	2	-
Position en KRW	143	-	-	-	143	-	143
Position en MAD	11	-	-	-	11	-	11
Position en DKK	-	(24)	24	-	-	-	-
Position en TRY	19	-	-	-	19	-	19
Position en SEK	-	(46)	46	-	-	-	-
<b>EXPOSITIONS TOTALES</b>	<b>1 337</b>	<b>(583)</b>	<b>741</b>	<b>(1 080)</b>	<b>500</b>	<b>1</b>	<b>508</b>

La position de change structurelle correspond à la valeur des titres de participations en devises détenus par RCI Banque S.A.

La position de change monétaire consolidée s'est maintenue tout l'exercice en dessous de la limite imposée par le Groupe Renault de 11 M€. Par conséquent, la sensibilité du résultat à une variation des taux de change n'est pas significative.





## ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

### NOTE 23 / INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS

EN MILLIONS D'EUROS	12/2012	12/2011
<b>Intérêts et produits assimilés</b>	<b>2 268</b>	<b>2 125</b>
Opérations avec les établissements de crédit	19	23
Opérations avec la clientèle	1 581	1 447
Opérations de location financière	577	533
Intérêts courus et échus des Instruments de couverture	111	118
Intérêts courus et échus des Instruments financiers disponibles à la vente	1	4
Étalement des rémunérations versées aux apporteurs d'affaires	(282)	(223)
Opérations avec la clientèle	(214)	(170)
Opérations de location financière	(58)	(53)
<b>TOTAL DES INTÉRÊTS ET PRODUITS ASSIMILÉS (*)</b>	<b>2 087</b>	<b>1 882</b>
(*) Dont entreprises liées	585	521

La titrisation des créances n'ayant pas fait l'objet d'une déconsolidation, les intérêts relatifs aux créances cédées au travers de ces opérations figurent toujours en intérêts et produits sur opérations avec la clientèle.

### NOTE 24 / INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉES

EN MILLIONS D'EUROS	12/2012	12/2011
Opérations avec les établissements de crédit	(297)	(272)
Opérations avec la clientèle	(27)	(10)
Intérêts courus et échus des Instruments de couverture	(88)	(104)
Charges sur dettes représentées par un titre	(584)	(525)
Autres intérêts et charges assimilés	(21)	(11)
<b>TOTAL DES INTÉRÊTS ET CHARGES ASSIMILÉS (*)</b>	<b>(1 017)</b>	<b>(822)</b>
(*) Dont entreprises liées	(29)	(27)

### NOTE 25 / GAINS (PERTES) NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR RÉSULTAT

EN MILLIONS D'EUROS	12/2012	12/2011
<b>Gains (Pertes) nets sur Instruments financiers</b>	<b>(3)</b>	<b>1</b>
Gains et pertes nets sur opérations de change	29	(66)
Gains et pertes nets sur les Instruments dérivés classés en op. de transaction	(18)	66
Gains et pertes nets sur titres participatifs évalués à la juste valeur	-	2
Couvertures de juste valeur : variation Instruments de couverture	82	181
Couvertures de juste valeur : variation éléments couverts	(87)	(182)
<b>TOTAL DES GAINS OU PERTES NETS SUR INSTRUMENTS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR</b>	<b>(3)</b>	<b>1</b>

### NOTE 26 / GAINS (PERTES) NETS SUR ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

EN MILLIONS D'EUROS	12/2012	12/2011
<b>Autres actifs financiers</b>	<b>11</b>	<b>5</b>
Dividendes reçus des titres de participation non consolidés	13	5
Variation des provisions pour dépréciation	(2)	-
<b>TOTAL GAINS (PERTES) NETS ACTIFS FINANCIERS DISPONIBLES À LA VENTE ET AUTRES</b>	<b>11</b>	<b>5</b>



## NOTE 27 / PRODUITS (CHARGES) NET(TE)S DES AUTRES ACTIVITÉS

EN MILLIONS D'EUROS	12/2012	12/2011
<b>Autres produits d'exploitation bancaire</b>	<b>870</b>	<b>806</b>
Prestations accessoires aux contrats de financement	307	313
Produits des activités de services	254	179
Produits liés aux fins de contrats de location non douteux	50	63
<i>dont reprise de dépréciation des valeurs résiliées</i>	<i>6</i>	<i>8</i>
Opérations de location opérationnelle	22	20
Autres produits d'exploitation bancaire	28	31
<i>dont reprise de provisions pour risques bancaires</i>	<i>5</i>	<i>7</i>
<b>Autres charges d'exploitation bancaire</b>	<b>(453)</b>	<b>(423)</b>
Coûts des prestations accessoires aux contrats de financement	(143)	(157)
Coûts des activités de services	(139)	(113)
Charges liées aux fins de contrats de location non douteux	(48)	(57)
<i>dont déduction de dépréciation des valeurs résiliées</i>	<i>(0)</i>	<i>(10)</i>
Coûts de distribution non assimilables à des intérêts	(77)	(63)
Opérations de location opérationnelle	(16)	(12)
Autres charges d'exploitation bancaire	(30)	(21)
<i>dont déduction aux provisions pour risques bancaires</i>	<i>(10)</i>	<i>(2)</i>
<b>Autres produits et charges d'exploitation non bancaire</b>	<b>4</b>	<b>2</b>
Autres produits d'exploitation non bancaire	16	14
Autres charges d'exploitation non bancaire	(12)	(12)
<b>TOTAL DES PRODUITS ET CHARGES NETS DES AUTRES ACTIVITÉS (*)</b>	<b>221</b>	<b>185</b>
<i>(*) Dont est reprise liée</i>	<i>(9)</i>	<i>(1)</i>

Les prestations et les coûts des prestations accessoires aux contrats de financement ainsi que les produits et les coûts des activités de services se rapportent principalement à des prestations d'assurance et d'entretien.

Les produits et charges liés aux opérations de location opérationnelle sont désormais classés en produits et charges nets des autres activités, conformément à la recommandation du CNC n° 2004-R.03. Ils étaient auparavant présentés en intérêts en notes 23 et 24.

Les produits et les coûts des activités de services comprennent les produits et les charges comptabilisés au titre des contrats d'assurance émis par les captives d'assurance du groupe.

## PRODUITS NETS DE L'ACTIVITÉ D'ASSURANCE

EN MILLIONS D'EUROS	12/2012	12/2011
Primes brutes émises	144	91
Variation des provisions techniques	(47)	(54)
Sinistres payés	(10)	(3)
Sinistres mis à la charge des réassureurs	4	2
Charges et produits nets de cessions en réassurance	(5)	4
<b>TOTAL DES PRODUITS NETS DE L'ACTIVITÉ D'ASSURANCE</b>	<b>86</b>	<b>40</b>

## NOTE 28 / CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION ET DES EFFECTIFS

EN MILLIONS D'EUROS	12/2012	12/2011
<b>Frais de personnel</b>	<b>(218)</b>	<b>(198)</b>
Rémunération du personnel	(147)	(138)
Charges de retraites et assimilées	(34)	(15)
Autres charges sociales	(45)	(42)
Autres charges de personnel	(32)	(4)
<b>Autres frais administratifs</b>	<b>(158)</b>	<b>(152)</b>
Impôts et taxes hors IS	(28)	(19)
Loyers	(14)	(14)
Autres frais administratifs	(117)	(119)
<b>TOTAL DES CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION (*)</b>	<b>(377)</b>	<b>(351)</b>
<i>(*) Dont entreprises liées</i>	<i>(2)</i>	<i>-</i>
<b>EFFECTIF MOYEN EN NOMBRE</b>	<b>12/2012</b>	<b>12/2011</b>
Financements et services en France	1 334	1 297
Financements et services à l'étranger	1 542	1 533
<b>TOTAL</b>	<b>2 876</b>	<b>2 830</b>

Les autres charges de personnel comprennent les flux relatifs aux provisions pour restructuration et pour risques liés au personnel.

Conformément aux normes du Groupe Renault, la Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE) est classée en « Impôts et taxes hors IS ».



## ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

### NOTE 29 / COÛT DU RISQUE PAR CATÉGORIE DE CLIENTÈLE

EN MILLIONS D'EUROS	12/2012	12/2011
<b>Coût du risque sur financement clientèle</b>	<b>(84)</b>	<b>(57)</b>
Dotations pour dépréciation	(267)	(208)
Reprises de dépréciation	317	271
Pertes sur créances irrécouvrables	(155)	(136)
Récupérations sur créances amorties	19	16
<b>Coût du risque sur financement des Réseaux</b>	<b>(2)</b>	<b>9</b>
Dotations pour dépréciation	(54)	(69)
Reprises de dépréciation	103	94
Pertes sur créances irrécouvrables	(12)	(16)
Récupérations sur créances amorties	1	-
<b>Coût du risque sur autres activités</b>	<b>(3)</b>	<b>(4)</b>
Variation de la provision pour risques pays	(1)	(4)
Variation des dépréciations des autres créances	(2)	-
<b>TOTAL DU COÛT DU RISQUE</b>	<b>(81)</b>	<b>(52)</b>

Ce poste comprend le montant net des dotations (reprises) pour dépréciation, les pertes sur créances irrécouvrables, ainsi que les récupérations sur créances amorties.

### NOTE 30 / IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

EN MILLIONS D'EUROS	12/2012	12/2011
<b>Impôts exigibles</b>	<b>(262)</b>	<b>(210)</b>
Impôts courants sur les bénéfices	(262)	(219)
<b>Impôts différés</b>	<b>15</b>	<b>(46)</b>
Impôts différés	15	(46)
<b>TOTAL DE LA CHARGE D'IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES</b>	<b>(247)</b>	<b>(256)</b>

La charge d'impôts courants est égale aux montants d'impôts sur les bénéfices dus aux administrations fiscales au titre de l'exercice, en fonction des règles et des taux d'imposition en vigueur dans les différents pays.

Certaines différences entre les résultats fiscaux des sociétés et les résultats inclus en consolidation donnent lieu à la constatation d'impôts différés. Ces différences résultent principalement des règles retenues pour la comptabilisation des opérations de crédit bail et de location longue durée, et des dépréciations des créances douteuses.



### VENTILATION DU SOLDE NET BILANTIEL DES IMPÔTS DIFFÉRÉS

EN MILLIONS D'EUROS	12/2012	12/2011
ID sur dépréciations	135	89
ID sur provisions et autres charges déductibles lors de leur paiement	11	11
ID sur déficits reportables	34	38
ID sur autres actifs et passifs	(4)	(25)
ID sur opérations de location	(38)	(34)
ID sur immobilisations	(1)	(1)
Provisions sur impôts différés actif	(6)	(6)
<b>TOTAL DES IMPÔTS DIFFÉRÉS NETS AU BILAN</b>	<b>(212)</b>	<b>(235)</b>

### RAPPROCHEMENT ENTRE LA CHARGE RÉELLE D'IMPÔTS COMPTABILISÉE ET LA CHARGE THÉORIQUE

EN POURCENTAGE	12/2012	12/2011
Taux d'impôts sur les bénéfices en vigueur en France	36,10 %	36,10 %
Différentiel de taux d'imposition des entités françaises	0,72 %	0,71 %
Différentiel de taux d'imposition des entités étrangères	-4,51 %	-3,23 %
Variation des provisions sur impôts différés actifs et pertes sur déficits fiscaux	-0,03 %	-0,02 %
Effet des entreprises associées mises en équivalence	-0,44 %	-0,25 %
Autres impacts	0,14 %	0,37 %
<b>TAUX EFFECTIF D'IMPÔTS</b>	<b>31,98 %</b>	<b>33,68 %</b>

### IMPÔTS DIFFÉRÉS CONSTATÉS SUR LES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

EN MILLIONS D'EUROS	AVANT IS	IS	NET
<b>VAR. 2012 DES CAPITAUX PROPRES</b>			
Opérations de couverture de flux de trésorerie	(17)	6	(11)
Variation de JV des actifs disponibles à la vente	1	-	1
Écarts actuariels sur engagements de retraite	(2)	1	(1)
Différences de conversion	(5)	-	(5)
Autres gains et pertes latents	(1)	-	(1)
<b>VAR. 2011 DES CAPITAUX PROPRES</b>			
Opérations de couverture de flux de trésorerie	3	-	3
Variation de JV des actifs disponibles à la vente	-	-	-
Écarts actuariels sur engagements de retraite	(1)	-	(1)
Différences de conversion	(26)	-	(26)
Autres gains et pertes latents	1	-	1



## ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

### LISTE DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES ET DES SUCCURSALES À L'ÉTRANGER

PAYS	PARTICIPATION DIRECTE DE RCI BANQUE	PARTICIPATION INDIRECTE DE RCI BANQUE		POURCENTAGE D'INTÉRÊT		
		%	DÉTENUE PAR	2012	2011	
<b>SOCIÉTÉ-MÈRE : RCI Banque S.A.</b>						
<b>Succursales de RCI Banque :</b>						
RCI Banque S.A. Niederlassung Deutschland	Allemagne	-	-	-	-	
RCI Banque Sucursal Argentina	Argentine	-	-	-	-	
RCI Banque SA Niederlassung Österreich**	Autriche	-	-	-	-	
RCI Banque S.A. Sucursal España	Espagne	-	-	-	-	
RCI Banque Sucursal Portugal	Portugal	-	-	-	-	
RCI Banque S.A. Banca Podružnica Ljubljana	Slovénie	-	-	-	-	
RCI Banque Succursale Italiana	Italie	-	-	-	-	
RCI Banque Branch Ireland**	Irlande	-	-	-	-	
Renault Finance Nordic Bankfilial till RCI Banque S.A. Frankrike	Suède	-	-	-	-	
<b>SOCIÉTÉS INTÉGRÉES GLOBALEMENT</b>						
RCI Versicherungs Service GmbH	Allemagne	100	-	100	100	
Rombo Compania Financiera S.A.	Argentine	60	-	60	60	
Courtage S.A.	Argentine	95	-	95	95	
RCI Financial Services S.A.	Belgique	100	-	100	100	
Renault AutoFin S.A.	Belgique	100	-	100	100	
Administradora de Consorcio Renault do Brasil S/C Ltda.	Brésil	99,92	-	99,92	99,92	
Companhia de Arrendamento Mercantil RCI do Brasil S.A.	Brésil	-	100	Companhia de Crédito, Financiamento e Investimento RCI do Brasil S.A.	60,11	60,12
Companhia de Crédito, Financiamento e Investimento RCI do Brasil S.A.	Brésil	60,11	-		60,11	60,09
Corretora de Seguros RCI do Brasil S.A.	Brésil	100	-		100	100
RCI Financial Services Korea Co Ltd	Corée du Sud	100	-		100	100
Overlease S.A.	Espagne	100	-		100	100
Diac S.A.	France	100	-		100	100
Cogéra S.A.	France	-	100	Diac S.A.	100	94,81
Diac Location S.A.	France	-	100	Diac S.A.	100	100
Sogesma S.A.R.L.	France	-	100	Diac S.A.	100	100
RCI zrt Hongrie	Hongrie	100	-		100	100
ES Mobility SRL*	Italie	100	-		100	100
RCI Services Ltd	Malte	100	-		100	100
RCI Insurance Ltd	Malte	-	100	RCI Services Ltd	100	100
RCI Life Ltd	Malte	-	100	RCI Services Ltd	100	100
RCI Finance Maroc S.A.	Maroc	100	-		100	100



	PAYS	PARTICIPATION DIRECTE DE RCI BANQUE	PARTICIPATION INDIRECTE DE RCI BANQUE		POURCENTAGE D'INTERÊT	
			%	DÉTENUE PAR	2012	2011
RCI Financial Services B.V.	Pays-Bas	100	-		100	100
Renault Credit Polska Sp. z o.o.	Pologne	100	-		100	100
RCI Bank Polska S.A.	Pologne	100	-		100	100
RCI Gest Institucao Financiara de Credito S.A.	Portugal	100	-		100	100
RCI Gest Seguros - Mediadores de Seguros, Lda	Portugal	-	100	RCI GEST IFIC S.A.	100	100
RCI Finance CZ s.r.o.	R. tchèque	100	-		100	100
RCI Broker De Asigurare S.R.L.	Roumanie	-	100	RCI Finantare Romania	100	100
RCI Finantare Romania S.R.L.	Roumanie	100	-		100	100
RCI Leasing Romania IFN S.A.	Roumanie	100	-		100	100
Renault Acceptance Ltd	Royaume-Uni	100	-		100	100
RCI Financial Services Ltd	Royaume-Uni	100	-		100	100
RCI Finance S.A.	Suisse	100	-		100	100
<b>SPV</b>						
FCT Cars Alliance Auto Loans Germany	Allemagne	-	(cf. note 12)	RCI Banque Niederlassung	-	-
FCT Cars Alliance Auto Leases Germany	Allemagne	-	-	RCI Banque Niederlassung	-	-
SPV DFP RHOMBUS S.A.	Allemagne	-	-	RCI Banque Niederlassung	-	-
FCT Cars Alliance DFP France	France	-	(cf. note 12)	Cogera S.A.	-	-
Cars Alliance Auto Loans France FCT Master	France	-	(cf. note 12)	Diac S.A.	-	-
Cars Alliance Auto Loans France F 2012-1	France	-	(cf. note 12)	Diac S.A.	-	-
Cars Alliance Auto Loans France V 2012-1	France	-	(cf. note 12)	Diac S.A.	-	-
Cars Alliance Warehouse Italy SRL	Italie	-	(cf. note 12)	RCI Banque Succursale Italiana	-	-
Cars Alliance Funding Italy SRL	Italie	-	-	RCI Banque Succursale Italiana	-	-
SPV Cars Alliance UK	Royaume-Uni	-	-	RCI Financial Services Ltd	-	-
<b>SOCIÉTÉS INTÉGRÉES PROPORTIONNELLEMENT</b>						
Renault Crédit Car	Belgique	-	50,10	Renault AutoFin S.A.	50,10	50,10
RCI Financial Services s.r.o.	R. tchèque	50	-		50	50
<b>SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE</b>						
Nissan Renault Finance Mexico S.A. de C.V. Sofom E.N.R.	Mexique	15	-		15	15

\*Cet état est inclus dans le périmètre en 2012.

\*\*Cet état est inclus dans le périmètre en 2011.

## ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS



# ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

## ANNEXE 1 : ACTIVITÉ DU GROUPE

EN MILLIONS D'EUROS	ANNÉE	ENCOURS NETS À FIN DÉCEMBRE <sup>(1)</sup>	DONT RÉSEAUX À FIN DÉCEMBRE
<b>EUROPE</b>	2012	21 144	8 105
	2011	20 419	5 333
<i>dont Allemagne</i>	2012	3 800	885
	2011	3 850	958
<i>dont Espagne</i>	2012	1 058	487
	2011	1 716	409
<i>dont France</i>	2012	8 029	2 554
	2011	8 813	2 230
<i>dont Italie</i>	2012	2 240	803
	2011	2 064	545
<i>dont Royaume-Uni</i>	2012	1 882	415
	2011	1 581	285
<i>dont autres pays<sup>(2)</sup></i>	2012	2 538	1 041
	2011	2 395	906
<b>ASIE-PACIFIQUE - CORÉE DU SUD</b>	2012	1 213	12
	2011	1 323	12
<b>AMÉRIQUE</b>	2012	3 055	983
	2011	2 436	878
<i>dont Brésil</i>	2012	2 571	783
	2011	2 058	756
<i>dont Argentine</i>	2012	484	180
	2011	379	122
<b>EUROMED-AFRIQUE</b>	2012	323	62
	2011	253	41
<b>TOTAL GROUPE RCI BANQUE</b>	2012	25 736	7 140
	2011	24 432	6 263

(1) Hors opérations de location opérationnelle.

(2) Belgique, Pays-Bas, Suisse, Autriche, Portugal, Pays nordiques, Pologne, République tchèque, Hongrie, Danemark, Irlande.

Les produits provenant des clients externes sont affectés aux différents pays en fonction du pays d'appartenance de chacune des entités. En effet, chaque entité n'enregistre que des produits provenant de clients résidant dans le même pays que l'entité.



## ANNEXE 2 : LES RISQUES FINANCIERS

Les opérations sur instruments financiers réalisées par le holding RCI Banque sont, pour l'essentiel, liées à sa fonction de centrale de refinancement du groupe RCI Banque.

RCI Banque poursuit ses objectifs à travers deux stratégies principales :

- elle émet sous son nom les ressources nécessaires à la continuité de l'activité commerciale des filiales consolidées du groupe (émission de ressources interbancaires, titres de créances et obligataires, titrisation, négociation de lignes de crédit confirmées) et procède aux ajustements de trésorerie des sociétés du groupe ;
- elle gère et minimise l'exposition aux risques financiers liés à l'activité Clientèle des filiales de financement des ventes, par l'utilisation des *swaps* de taux d'intérêt et de change ainsi que d'opérations de change au comptant et à terme.

Le périmètre de la politique financière s'étend à l'ensemble des filiales financières du groupe RCI Banque, y compris les filiales dont le refinancement n'est pas centralisé. Le refinancement des filiales situées dans un pays hors zone euro dont la notation est inférieure à A- (Notation S&P sur le risque de transfert et convertibilité) est réalisé localement afin d'éviter tout risque « transfrontière ». Ces filiales sont également soumises aux mêmes exigences de suivi des risques financiers que les autres filiales du groupe : respect des limites de risque de taux, suivi du risque de liquidité, gestion prudente du risque de change, limitation du risque de contrepartie et suivi spécifique par le biais d'un comité financier dédié et d'un *reporting ad hoc*.

### L'ORGANISATION DU CONTRÔLE DES RISQUES DE MARCHÉ

Le dispositif spécifique de contrôle des risques de marché s'inscrit dans le cadre du dispositif global de contrôle interne du groupe RCI Banque, selon des normes validées par l'actionnaire Renault. La gestion des risques de marché et le respect des limites qui s'y rapportent sont assurés, pour l'ensemble du périmètre groupe RCI Banque, par la Direction financement et trésorerie de RCI Banque pour le risque global de taux, de liquidité et de change. Le système des limites qui encadre le dispositif est validé par l'actionnaire et périodiquement actualisé.

Une liste des produits autorisés, validée par le comité financier de RCI Banque, précise les instruments de change et de taux ainsi que la nature des devises susceptibles d'être utilisés au titre de la gestion des risques de marché.

### LA GESTION DES RISQUES GLOBAUX DE TAUX D'INTÉRÊT, DE CHANGE, DE CONTREPARTIE ET DE LIQUIDITÉ

#### RISQUE DE TAUX (AUDITÉ)

Dans le cas de RCI Banque, le risque global de taux d'intérêt représente l'impact d'une variation des taux sur la marge brute financière future.

L'objectif du groupe RCI Banque est de limiter au maximum ce risque afin de protéger sa marge commerciale.

Pour tenir compte de la difficulté à ajuster exactement la structure des emprunts avec celle des prêts, une souplesse limitée est admise dans la couverture du risque de taux par chaque filiale.

Cette souplesse se traduit par l'attribution d'une limite en sensibilité pour chaque filiale validée par le comité financier, déclinaison individuelle d'une partie de la limite accordée par Renault au groupe RCI Banque.

Limite filiale de refinancement :	20 M€
Limite des filiales commerciales :	10 M€
Total limite de sensibilité en M€ accordé par Renault à RCI Banque :	30 M€

La sensibilité ainsi définie consiste à mesurer à un instant  $t$  l'impact d'une variation des taux d'intérêt sur la valeur de marché des flux du bilan d'une entité.

La valeur de marché est déterminée par l'actualisation des flux futurs aux taux de marché à l'instant  $t$ .

Le scénario privilégié par le groupe RCI Banque est un calcul de sensibilité à une hausse uniforme de 100 bp des taux d'intérêts sur l'ensemble des maturités. Le calcul est basé sur des GAP actif et passif moyens mensuels.

Les échéancements des encours sont déterminés en tenant compte des caractéristiques contractuelles des opérations et des résultats de la modélisation des comportements historiques de la clientèle (remboursements anticipés, etc.), complétés d'hypothèses sur certains agrégats (fonds propres, etc.).

Le calcul de sensibilité est effectué quotidiennement par devise et par entité de gestion (filiales de refinancement, filiales commerciales françaises et étrangères) et permet une gestion globale du risque de taux sur le périmètre consolidé groupe RCI Banque. Le suivi est réalisé par le service des risques financiers rattaché au département Contrôle Permanent. La situation de chaque entité au regard de sa limite est vérifiée chaque jour, et des directives de couverture immédiate sont données aux filiales si la situation l'impose.





## ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Le résultat des contrôles fait l'objet d'un *reporting* mensuel au comité financier qui vérifie la conformité des positions avec la stratégie financière du groupe ainsi qu'avec les notes de procédure en vigueur.

En 2012, la sensibilité globale au risque de taux de RCI Banque s'est maintenue en dessous de la limite de 30 M€ fixée par le groupe.

Au 31 décembre 2012, une hausse des taux de 100 points aurait un impact de :

- - 0,15 M€ en EUR ;
- + 2,1 M€ en CHF ;
- - 0,03 M€ en GBP ;
- - 0,7 M€ en BRL ;
- + 0,25 M€ en MAD.

La somme des valeurs absolues des sensibilités dans chaque devise s'élève à 3,9 M€.

L'analyse du risque structurel de taux fait ressortir les points suivants :

### FILIALES DE FINANCEMENT DE VENTES

La quasi-totalité des prêts accordés à la clientèle par les filiales de financement des ventes est effectuée à taux fixe pour des durées comprises entre un et soixante-douze mois. Ces prêts sont couverts par des ressources à taux fixe de même structure. Ils sont adossés en macro-couverture et ne génèrent qu'un risque de taux résiduel.

Dans les filiales où la ressource est à taux variable, le risque de taux est couvert grâce à des *swaps* de taux d'intérêt de macro-couverture.

### FILIALE DE REFINANCEMENT

L'activité principale de RCI Holding est d'assurer le refinancement des filiales commerciales du groupe.

Les encours des filiales de financement des ventes sont adossés à des ressources à taux fixe, pour certaines micro-couvertes par des *swaps* de taux d'intérêt, et à des ressources à taux variables. Des opérations de macro-couverture réalisées sous la forme de *swaps* de taux d'intérêt, permettent de maintenir la sensibilité du *holding* de refinancement sous la limite de 20 M€.

Ces *swaps* ainsi que les titres disponibles à la vente sont valorisés en juste valeur par les réserves conformément aux normes IFRS.

Des tests sont réalisés mensuellement afin de vérifier :

- l'efficacité de la couverture des ressources à taux fixes par les *swaps* d'intérêts les micro-couvrant ;
- la pertinence des opérations de macro-couverture, en confrontant celles-ci aux ressources à taux variable.

Ces données sont calculées sur la base de scénarios simplifiés, en partant de l'hypothèse que toutes les positions courent jusqu'à leur maturité et que le management ne les réajuste pas pour tenir compte des nouvelles conditions de marché. La sensibilité des réserves à une variation des taux d'intérêts exposée ci-dessus ne saurait aucunement être représentative d'un impact sur les résultats futurs.

### RISQUE DE LIQUIDITÉ

RCI Banque se doit de disposer à tout moment, et particulièrement en période difficile, de ressources financières suffisantes pour assurer le développement de son activité.

À cette fin, RCI Banque s'impose des normes internes strictes.

Trois indicateurs sont suivis mensuellement en comité financier :

#### LE NOMBRE DE JOURS DE LIQUIDITÉ

Un *stress-scenario* permet de calculer le nombre de jours pendant lequel le groupe RCI Banque peut, sans aucun recours supplémentaire au marché, disposer d'un montant de liquidités suffisant à la couverture de son activité passée et prévisionnelle.

Ce chiffre est donné par le calcul d'impasses de liquidité tenant compte, d'une part des ressources émises, des accords bancaires confirmés non utilisés, du potentiel éligible aux opérations de politique monétaire du Système européen de banques centrales (SEBC) et de la position de trésorerie et, d'autre part, des actifs commerciaux et financiers existants et des prévisions d'activité.

#### LA LIQUIDITÉ INTRINSÈQUE

Le nombre de jours de liquidité intrinsèque mesure le nombre de jours pendant lesquels RCI Banque peut exercer son activité sans utilisation des accords de crédits confirmés.

#### LA RÉSERVE DE LIQUIDITÉ

Cet indicateur est calculé comme la différence entre les sécurités disponibles (accords bancaires confirmés non utilisés, mobilisable en Banque Centrale et cash) et l'encours de papiers commerciaux. Il reflète la capacité de RCI Banque à lever des nouvelles ressources, que ce soit sur les marchés des certificats de dépôts et commercial paper, sous forme de mobilisation en Banque Centrale ou par utilisation des lignes de financements confirmées.

■ Pour atteindre ses objectifs, RCI Banque dispose au 31 décembre 2012 de 4 368 M€ de lignes bancaires confirmées non utilisées, d'une diversification importante de ses programmes d'émissions court et moyen termes et de 1 903 M€ de titres de créances éligibles et mobilisables auprès de la Banque de France (montant après application des décotes et hors créances mobilisées à la date de clôture).

■ Afin de diversifier ses utilisations bancaires et de limiter le total des ressources obtenues auprès d'une même contrepartie, la salle des marchés a développé des relations avec un nombre important de banques et d'intermédiaires, tant en France qu'à l'étranger.



## LE RISQUE DE CHANGE

■ Très faible historiquement, la position de change de RCI Banque S.A., centrale de refinancement, s'est maintenue en dessous de 3 M€ tout au long de l'année.

■ Aucune position n'est admise dans le cadre de la gestion du refinancement : la salle des marchés assure à cet égard, la couverture systématique de la totalité des flux concernés.

Les filiales de financement des ventes ont l'obligation de se refinancer dans leur propre devise et ne sont donc pas exposées.

Par exception, une limite de 2,5 M€ a été allouée à la Roumanie, 0,5 M€ à la Hongrie et 0,1 M€ à la Corée du Sud, filiales où les activités de financement des ventes et le refinancement associé sont multidevises. Une limite de 8 M€ a également été allouée à la Russie, qui place ses excédents de trésorerie en euro.

La limite globale du groupe RCI Banque accordée par l'actionnaire Renault est de 17 M€.

■ Des positions résiduelles et temporaires en devises, liées aux décalages de flux inhérents à la gestion d'une trésorerie multidevises, peuvent toutefois subsister. Ces positions éventuelles font l'objet d'un suivi quotidien et obéissent au même souci de couverture.

■ Toute autre opération de change (notamment au titre de l'anticipation de la couverture des dividendes prévisionnels) ne peut être initiée que sur décision du directeur financier.

Au 31 décembre 2012, la position de change consolidée du groupe RCI Banque atteint 3,1 M€.

## LE RISQUE DE CONTREPARTIE

■ La gestion du risque de contrepartie est assurée par un dispositif de limites définies au niveau consolidé du Groupe Renault et suivies quotidiennement. L'ensemble des résultats des contrôles est communiqué mensuellement au comité financier RCI Banque et intégré au suivi consolidé du risque de contrepartie du Groupe Renault.

■ Le groupe RCI Banque étant structurellement emprunteur, le risque de contrepartie provient essentiellement des opérations de couvertures réalisées à l'aide d'instruments dérivés.

■ Les contreparties sur opérations de marché sont choisies parmi les intervenants bancaires des marchés français et internationaux. Les limites sont attribuées en fonction d'un système de notation interne en vigueur pour l'ensemble du Groupe Renault.

■ Les excédents de liquidité temporaires sont placés exclusivement en dépôts bancaires à très court terme, y compris à la Banque Centrale. Les engagements sur les produits dérivés sont pondérés par des coefficients plus conservateurs que ceux recommandés par la réglementation. Le risque de règlement/livraison sur opérations de change fait l'objet d'un suivi et de limites spécifiques.





**RAPPORT GENERAL DES  
COMMISSAIRES AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES STATUTAIRES**

**31 décembre 2012**

**DELOITTE & ASSOCIES**  
185, avenue Charles de Gaulle  
92524 Neuilly sur Seine Cedex  
S.A. au capital de € 1 723 040

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles

**ERNST & YOUNG Audit**  
177, place des Saïsons  
92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1  
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes  
Membre de la compagnie  
régionale de Versailles

## RCI Banque

Exercice clos le 31 décembre 2012

### Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Aux Actionnaires

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société RCI Banque, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévus par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France : ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

### Estimations comptables

Votre société constitue des provisions pour couvrir des risques de crédit inhérents à ses activités, comme mentionné dans la note I-B de l'annexe.

Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons revu les processus mis en place par la direction pour identifier ces risques, les évaluer et déterminer leur niveau de couverture par des provisions à l'actif et au passif du bilan.

Nous avons apprécié l'analyse des risques encourus sur une sélection de débiteurs individuels à risque pour une sélection de portefeuilles évalués collectivement, les données et les paramètres sur lesquels votre société a fondé ses estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Neully-sur-Seine et Paris-La Défense, le 27 février 2013

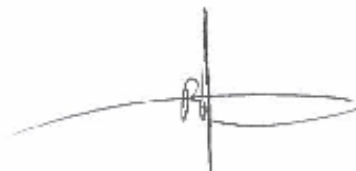
Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE & ASSOCIÉS



Charlotte Vandebutte

ERNST & YOUNG Audit



Bernard Heller



# ETATS FINANCIERS STATUTAIRES

**31 décembre 2012**

## **SOMMAIRE**

<b>BILAN ET COMPTE DE RESULTAT</b>	<b>64</b>
<b>ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX</b>	<b>66</b>
<b>I. REGLES ET METHODES COMPTABLES</b>	<b>66</b>
<b>II. ADAPTATION AU NOUVEL ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER</b>	<b>74</b>
<b>III. NOTES SUR LES COMPTES SOCIAUX</b>	<b>76</b>
<b>TABLEAU DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS</b>	<b>97</b>

**BILAN**

<b>ACTIF - en milliers d'euros</b>	<b>Notes</b>	<b>12/2012</b>	<b>12/2011</b>
Caisse, Banques centrales et CCP		526 090	82 564
Créances sur les établissements de crédit	1	6 691 749	5 424 210
Opérations avec la clientèle	2	6 521 940	7 286 699
Obligations et autres titres à revenu fixe	3	3 816 417	3 827 947
Participations et autres titres détenus à long terme	4	201 064	203 327
Parts dans les entreprises liées	5	839 673	787 318
Crédit-bail et location avec option d'achat	6	563 702	431 000
Location simple	7	19 428	2 013
Immobilisations incorporelles	8	180	154
Immobilisations corporelles	9	3 141	3 247
Autres actifs	10	60 670	31 661
Comptes de régularisation	11	210 190	232 257
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>19 454 244</b>	<b>18 312 397</b>

<b>PASSIF - en milliers d'euros</b>	<b>Notes</b>	<b>12/2012</b>	<b>12/2011</b>
Dettes envers les établissements de crédit	12	2 520 992	2 197 416
Opérations avec la clientèle	13	1 783 103	903 191
Dettes représentées par un titre	14	12 926 130	13 056 659
Autres passifs	15	227 303	212 959
Comptes de régularisation	16	42 969	63 069
Provisions	17	68 552	83 687
Dettes subordonnées	18	250 659	251 468
<b>Capitaux propres</b>		<b>1 634 536</b>	<b>1 543 948</b>
Capital souscrit	19	100 000	100 000
Primes d'émission et de fusion	19	258 807	258 807
Réserves	19	19 614	19 614
Ecart de réévaluation	19	76	76
Report à nouveau	19	815 452	796 795
Résultat de l'exercice	19	440 587	368 656
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>19 454 244</b>	<b>18 312 397</b>



## ENGAGEMENTS HORS-BILAN

En milliers d'euros	Notes	12/2012	12/2011
<b><u>Engagements donnés</u></b>	20	<b>4 583 749</b>	<b>4 807 869</b>
Engagements de financement		1 130 729	1 000 242
Engagements de garantie		1 146 689	1 792 961
Autres engagements donnés		2 306 331	2 014 666
<b><u>Engagements reçus</u></b>	21	<b>7 855 964</b>	<b>8 301 747</b>
Engagements de financement		6 186 236	6 185 179
Engagements de garantie		1 669 728	2 116 568

## COMPTE DE RESULTAT

En milliers d'euros	Notes	12/2012	12/2011
Intérêts et produits assimilés	24	921 070	784 646
Intérêts et charges assimilées	25	(709 932)	(640 425)
Produits sur opérations de crédit-bail et assimilées	26	412 851	394 787
Charges sur opérations de crédit-bail et assimilées	26	(348 458)	(334 700)
Produits sur opérations de location simple		1 712	1
Charges sur opérations de location simple		(1 093)	
Revenus des titres à revenu variable	27	406 034	304 166
Commissions (Produits)		32 877	35 115
Commissions (Charges)		(31 698)	(30 790)
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation	28	(90)	(79)
Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilées	28	11 410	10 643
Autres produits d'exploitation	29	88 038	96 236
Autres charges d'exploitation	30	(19 391)	(18 431)
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>		<b>763 330</b>	<b>601 169</b>
Charges générales d'exploitation	31	(183 841)	(169 696)
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		(853)	(1 167)
<b>RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION</b>		<b>578 636</b>	<b>430 306</b>
Coût du risque	32	(73 828)	1 243
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>504 808</b>	<b>431 549</b>
Gains ou pertes nets sur actifs immobilisés	33	29 448	21 034
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT</b>		<b>534 256</b>	<b>452 583</b>
Impôts sur les bénéfices	34	(93 669)	(83 927)
<b>RESULTAT NET</b>		<b>440 587</b>	<b>368 656</b>

## ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

### 1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis conformément au règlement 91-01 du 16 janvier 1991 relatif à l'établissement et à la publication des comptes individuels annuels des établissements de crédit (modifié par les règlements 92-05, 93-06, 94-03, 94-05 du Comité de la réglementation bancaire et financière, 99-04, 2000-03, 2004-16, 2005-04 et 2008-02 du Comité de la réglementation comptable. Ils intègrent les comptes des succursales à l'étranger.

La société RCI Banque compte 9 succursales implantées à l'étranger :

- En Allemagne, la succursale finance les ventes des réseaux Renault et Nissan ;
- En Italie, la succursale est dédiée au financement clientèle et réseaux des marques Renault et Nissan ;
- En Argentine, l'activité de la succursale concerne le financement du réseau ;
- Au Portugal, la succursale réalise des financements à la clientèle et aux réseaux ;
- En Slovénie, la succursale finance les stocks de Véhicules Neufs et de Pièces Détachées des concessionnaires Renault du pays ;
- En Espagne, la succursale assure le financement clientèle et réseau des marques Renault et Nissan ;
- En Suède, l'entité propose une offre de financements aux concessionnaires et aux clients finaux de Renault établis en Suède, au Danemark, en Finlande ou en Norvège ;
- En Autriche, la succursale réalise des financements à la clientèle et aux réseaux ;
- En Irlande, la succursale réalise des financements aux réseaux.

#### A) Evolution des principes comptables d'évaluation et de présentation de comptes.

Il n'y a pas eu d'évolution significative en termes d'évaluation ou de présentation des comptes au cours de l'année.

#### B) Créances sur la clientèle

##### Principe d'évaluation et de présentation des prêts et créances sur la clientèle

Les créances de financement des ventes à la clientèle finale et de financement du réseau appartiennent à la catégorie des « prêts et créances émis par l'entreprise ». A ce titre, elles sont enregistrées initialement à la juste valeur et comptabilisées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Le taux d'intérêt effectif (TIE) est le taux de rendement interne jusqu'à l'échéance ou, pour les créances à taux révisable, jusqu'à la date la plus proche de refixation du taux. L'amortissement actuariel de toute différence entre le montant initial de la créance et son montant à l'échéance est calculé selon la méthode du TIE.

Le coût amorti des créances de financement des ventes comprend, outre la part contractuelle de la créance, les bonifications d'intérêt reçues du constructeur ou du réseau, les frais de dossiers payés par les clients et les rémunérations versées aux apporteurs d'affaires. Ces différents éléments, qui concourent au rendement de la créance, sont présentés en minoration ou majoration du montant de la créance. Leur constatation au compte de résultat fait l'objet d'un étalement actuariel au TIE des créances auxquelles ils sont rattachés.

Conformément aux articles 14 et 15 du CRC 2009-03, les commissions versées aux apporteurs d'affaires, ainsi que les bonifications reçues, frais de dossiers et autres charges ou produits étalables sont présentés au bilan, avec l'encours de crédit concerné (opérations avec la clientèle).

Au compte de résultat, ces mêmes éléments étalables sont présentés dans le produit net bancaire.

## Identification du risque de crédit

Différents systèmes de notation interne sont actuellement utilisés dans le groupe RCI Banque :

- Une notation groupe pour les emprunteurs « Réseau », utilisée aux différentes phases de la relation avec l'emprunteur (acceptation initiale, suivi du risque, provisionnement) ;
- Une notation groupe pour les contreparties bancaires, établie à partir des ratings externes et du niveau de fonds propres de chaque contrepartie ;
- Pour les emprunteurs « Clientèle », différents systèmes de score d'acceptation sont utilisés en fonction des filiales et des types de financement concernés.

Toute créance présentant un risque avéré de non recouvrement partiel ou total est classée parmi l'une des deux catégories suivantes :

- Encours douteux : le classement en créance douteuse intervient au plus tard lorsqu'une échéance est impayée depuis plus de trois mois. Le classement en douteux d'une créance entraîne le transfert en créance douteuse de l'intégralité des encours sur le client concerné.
- Encours compromis : l'identification des encours compromis intervient lorsque la déchéance du terme (crédit) ou la résiliation du contrat (location) est prononcée en raison de la situation financière dégradée de la contrepartie. En l'absence de déchéance du terme ou résiliation, elle intervient un an au plus tard après le classement en encours douteux.

Compte tenu de l'incidence de pratiques de gestion locales différenciées, la déchéance du terme ou la résiliation n'ont pas lieu au même âge dans les différents pays où s'exerce l'activité du groupe RCI Banque. Toutefois, on constate une certaine convergence des pratiques par grandes zones géographiques :

- Europe du Nord : la déchéance du terme ou la résiliation a généralement lieu dans les 3 à 4 mois qui suivent le premier impayé ;
- Europe du Sud : la déchéance du terme ou la résiliation a généralement lieu dans les 6 à 8 mois qui suivent le premier impayé ;
- Amérique du Sud : la déchéance du terme ou la résiliation intervient généralement dans les 6 à 8 mois qui suivent le premier impayé.

Les indemnités de résiliation et intérêts de retard sur les créances douteuses et compromises sont comptabilisés et dépréciés intégralement jusqu'à leur encaissement.

Le retour d'un encours douteux vers l'encours sain intervient lorsque les arriérés ont été apurés.

## Facteurs réducteurs de risque

Le groupe RCI Banque pratique de manière limitée et localisée le recours à la cession des créances douteuses.

## Dépréciation pour risque de crédit

Des dépréciations pour risque de crédit avéré sont constituées pour couvrir les risques de non - recouvrement des créances. Ces dépréciations sont déterminées sur base individuelle (selon le cas, de manière unitaire ou à partir d'une approche statistique des risques) ou sur base collective et classées au bilan en déduction des postes d'actif auxquels elles se rattachent.

### Activité Clientèle

L'approche statistique sur base individuelle est appliquée à l'activité Clientèle. Elle vise à estimer la perte finale sur l'encours douteux, l'encours compromis et l'encours avec incident de paiement. Les créances « Clientèle » sont dépréciées par groupes de risque représentatifs des types de financement et des biens financés.

Les flux prévisionnels utilisés dans le cadre de la dépréciation statistique sont déterminés par l'application au montant des créances lors du défaut, d'un taux de récupération périodique en fonction de l'âge au douteux. Les flux de récupération sont projetés sur une durée de plusieurs années à l'issue de laquelle le dernier flux représente un forfait des récupérations au-delà de cette durée. Les taux de récupération utilisés résultent de l'observation des récupérations réelles, lissées sur une période de 12 mois.

La dépréciation sur encours douteux est calculée en comparant la valeur recouvrable estimée, constituée des flux de récupération prévisionnels actualisés, avec la valeur comptable des créances concernées. Etant donné le caractère statistique de la méthode permettant de mesurer les flux de récupération prévisionnels, le calcul de la valeur recouvrable estimée est effectué non pas individuellement pour chaque créance, mais collectivement par génération de contrats.

L'encours incidenté non douteux est déprécié en tenant compte de la probabilité de passage en douteux et sur la base d'un taux de récupération au moment du passage en douteux. Il s'agit d'incurred loss, le fait avéré étant constitué par un défaut de paiement inférieur à 3 mois.

Dans le cas où l'approche statistique sur base individuelle n'est pas pertinente, les créances incidentées et douteuses font l'objet d'un suivi unitaire, la dépréciation est alors déterminée en fonction d'une classification des entreprises et des phases de recouvrement ou de procédure engagées.

Les intérêts échus et courus sur créances douteuses sont intégralement dépréciés. Les flux de dépréciation viennent en déduction du poste d'intérêts et produits auxquels ils se rapportent.

### Activité Réseau

Les dépréciations pour risques de crédit de l'activité réseau sont calculées selon 3 types de créances : incidentée, douteuse et saine, dont les faits générateurs et le principe de calcul sont décrits ci-après.

Les créances non douteuses (incidentées ou saines) font l'objet d'une dépréciation sur base collective soit selon une base statistique (historique des trois dernières années) soit selon l'expertise interne validée par le Comité des Experts Risques Réseau Groupe présidé des membres du Comité Exécutif. Le classement dans la catégorie des créances incidentées est généré par des faits tels que : dégradation de la structure financière, perte de rentabilité, irrégularité de paiement, anomalie des contrôles de stock.

Les dépréciations pour créances douteuses sont déterminées de façon unitaire et individuelle en fonction des encours produits (véhicule neuf, véhicule d'occasion, pièces de rechange, cash,..) et selon une classification des contreparties en état de pré-alerte ou en état d'alerte et après une dégradation continue et critique des indicateurs cités ci-dessus par les opérationnels du groupe RCI Banque.

Quant aux encours non douteux et non incidentés qui sont ainsi classés sains, ils sont dépréciés de façon collective selon les risques de crédit et systémiques de chaque pays apprécié. Les montants dépréciés sont déterminés en fonction des taux techniques et sectoriels du sain et sont spécifiques à chaque pays. Les dépréciations des actifs sains du financement réseau constituées ou libérées au titre des risques systémiques sont regroupées au compte de résultat consolidé dans le poste coût du risque réseau des filiales concernées.

### **Règles de passage en pertes**

Lorsqu'une créance présente un risque avéré depuis trois ans et qu'aucun élément ne permet d'envisager le recouvrement, le montant de la dépréciation est repris et l'encours brut est passé en pertes sur créances irrécouvrables.

### **Dépréciation des valeurs résiduelles**

Le groupe RCI Banque assure un suivi systématique et régulier des valeurs de revente des véhicules d'occasion afin notamment d'optimiser la tarification des opérations de financement.

La détermination des valeurs résiduelles des contrats se fait dans la plupart des cas par l'utilisation de grilles de cotation qui fournissent pour chaque catégorie de véhicules une valeur résiduelle caractéristique du couple durée / kilométrage.

Pour les contrats dans lesquels la valeur de reprise des véhicules n'est pas garantie au terme contractuel par un tiers externe, une dépréciation est constituée en comparant :

- la valeur économique du contrat : à savoir, la somme des flux futurs contractuels et de la valeur résiduelle réestimés aux conditions de marché à la date d'évaluation et actualisés au taux du contrat ;
- la valeur comptable inscrite au bilan au moment de la valorisation.

La valeur de revente prévisionnelle est estimée en prenant notamment en compte l'évolution récente et connue du marché des véhicules d'occasion, qui peut être influencée par des facteurs externes (situation économique, fiscalité) ou internes (évolution de la gamme, baisse des tarifs du constructeur).

La dépréciation est calculée sans compensation avec les profits éventuels.

### **C) Opérations de crédit-bail et de location financière**

Les immobilisations faisant l'objet de contrats de crédit-bail, de location avec option d'achat ou de location longue durée figurent à l'actif du bilan pour leur coût d'acquisition, diminués des amortissements pratiqués. Le coût d'acquisition comprend l'ensemble des frais accessoires d'acquisition inclus dans le montant du refinancement accordé et servant de base à la détermination des loyers.

Les amortissements sont déterminés en fonction de la durée normale d'utilisation des biens concernés.

Conformément au règlement CRC n°2009-03 du 3 décembre 2009, les commissions versées aux apporteurs d'affaires sont étalées sur la durée de vie effective du contrat selon une méthode actuarielle ou linéaire.

Conformément aux articles 14 et 15 du CRC 2009-03, les commissions versées aux apporteurs d'affaires, ainsi que les bonifications reçues, frais de dossiers et autres charges ou produits étalables sont présentés au bilan, avec le compte rattaché de l'actif immobilisé concerné (opérations de crédit-bail et assimilées).

Au compte de résultat, ces mêmes éléments étalables sont présentés dans le produit net bancaire.

### **D) Opérations de location simple**

Les immobilisations faisant l'objet de contrats de location simple, figurent à l'actif du bilan pour leur coût d'acquisition, diminués des amortissements pratiqués. Le coût d'acquisition comprend l'ensemble des frais accessoires d'acquisition inclus dans le montant du refinancement accordé et servant de base à la détermination des loyers.

Les amortissements sont déterminés en fonction de la durée normale d'utilisation des biens concernés.

Les locations de batteries de véhicules électriques sont classées en location simple. Les durées de vie des batteries ont été fixées à 8 ans pour la Twizy et à 10 ans pour les autres véhicules électriques.

### **E) Titres de participation, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme**

#### **Titres de participation et parts dans les entreprises liées**

Relèvent de cette catégorie les titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité de l'entreprise, notamment parce qu'elle permet d'exercer une influence sur la société émettrice des titres, ou d'en assurer le contrôle.

On considère comme "Parts dans les entreprises liées" les titres des entreprises susceptibles d'être incluses par intégration globale dans un même ensemble consolidable. Les autres titres relevant de cette catégorie mais qui ne sont pas susceptibles d'être inclus par intégration globale dans ce même ensemble sont classés en "Titres de participation".

#### **Autres titres détenus à long terme**

Relèvent de cette catégorie les investissements réalisés sous forme de titres dans l'intention de favoriser le développement de relations professionnelles durables en créant un lien privilégié avec l'entreprise émettrice, mais sans influence dans la gestion des entreprises dont les titres sont détenus en raison du faible pourcentage des droits de vote qu'ils représentent.

#### **Principe d'évaluation et de provisionnement**

Les titres de participation, parts dans les entreprises liées et autres titres détenus à long terme figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou à leur valeur réévaluée au 31 Décembre 1976 (réévaluation légale).

Des provisions pour dépréciation sont constituées lorsque la valeur d'usage est inférieure à ce coût d'acquisition. Celle-ci est généralement déterminée en fonction de la quote-part d'actif net détenue, calculée selon les principes comptables retenus pour l'établissement des comptes consolidés.

Les dividendes correspondants sont comptabilisés dans l'année de leur mise en paiement.

## **F) Effets publics et valeurs assimilées, Obligations, actions et titres à revenu fixe ou variable**

Ces postes regroupent, conformément à la réglementation bancaire française, les valeurs mobilières, les instruments du marché interbancaire, les bons du Trésor et autres titres de créances négociables.

Les titres sont classés en trois catégories :

### **Titres de transaction**

Ce sont des titres destinés à être cédés à brève échéance. L'évaluation de ce portefeuille se fait à la valeur de marché coupons courus inclus et les différences d'évaluation sont comptabilisées au compte de résultat.

### **Titres de placement**

Les titres de placement regroupent les titres acquis dans l'intention de les détenir pour une période supérieure à six mois.

Ces titres sont inscrits au bilan pour leur coût d'acquisition, hors intérêts courus pour les obligations. Pour les titres à revenu fixe, les différences positives ou négatives apparaissant entre le coût d'acquisition et la valeur de remboursement (décote ou prime) font l'objet d'un étalement sur la durée de vie restante des titres. Cet étalement est porté au compte de résultat.

Des provisions pour dépréciation sont constituées lorsque la valeur de marché d'une ligne de titres à la date de clôture est inférieure au coût d'acquisition ou à la valeur comptable corrigée de l'étalement des décotes et primes.

### **Titres d'investissement**

Les titres d'investissement comprennent exclusivement des titres à revenu fixe acquis avec l'intention de les conserver de façon durable, en principe jusqu'à leur échéance.

Ces titres sont soit couverts par des instruments de taux d'intérêt pour les protéger de façon durable contre le risque de taux, soit adossés à des financements long terme permettant leur conservation effective jusqu'à l'échéance.

Les décotes ou primes sont étalées sur la durée de vie restante des titres.

Les provisions pour dépréciation ne sont constituées que lorsqu'il existe une forte probabilité de défaillance de l'émetteur des titres.

## **G) Immobilisations corporelles et incorporelles**

Les immobilisations sont comptabilisées et amorties selon l'approche par composants. Les éléments d'un ensemble plus ou moins complexe sont séparés en fonction de leurs caractéristiques et de leurs durées de vie ou de leur capacité à procurer des avantages économiques sur des rythmes différents.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût historique d'acquisition.

Les immobilisations corporelles autres que les terrains sont généralement amorties linéairement sur les durées d'utilisation estimées suivantes :

- |                                      |             |
|--------------------------------------|-------------|
| - Constructions                      | 15 à 40 ans |
| - Autres immobilisations corporelles | 4 à 8 ans   |
| - Logiciels informatiques acquis     | 1 à 3 ans   |

## H) Emprunts

### Primes et frais d'émission de titres ou d'obligations

Les primes et frais d'émission sont amortis sur la durée de vie des emprunts et figurent dans les comptes de régularisation.

### Opérations complexes

Les opérations structurées sont présentes en faible nombre. Elles sont généralement adossées à des ressources sous forme de dépôts ou émissions de titres et comprennent des swaps comportant une ou plusieurs clauses optionnelles particulières.

Dans le cadre de ces montages, les risques de marché (taux, change) sont strictement neutralisés.

Les résultats de ces opérations sont inscrits au compte de résultat prorata temporis.

## I) Provisions

### Engagements de retraite et assimilés

Pour les régimes à prestations définies concernant les avantages postérieurs à l'emploi, les coûts des prestations sont estimés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Selon cette méthode, les droits à prestation sont affectés aux périodes de service en fonction de la formule d'acquisition des droits du régime, en prenant en compte un effet de linéarisation lorsque le rythme d'acquisition des droits n'est pas uniforme au cours des périodes de service ultérieures.

Les montants des paiements futurs correspondant aux avantages accordés aux salariés sont évalués sur la base d'hypothèses d'évolution des salaires, d'âges de départ, de mortalité, puis ramenés à leur valeur actuelle sur la base des taux d'intérêt des obligations à long terme des émetteurs de première catégorie.

Lorsque les hypothèses de calcul sont révisées, il en résulte des écarts actuariels qui sont enregistrés en capitaux propres.

La charge nette de l'exercice, correspondant à la somme du coût des services rendus, du coût lié à la désactualisation diminuée de la rentabilité attendue des actifs du régime, et de l'étalement du coût des services passés, est entièrement constatée dans les charges de personnel.

### Provisions risques pays

Les provisions pour risques pays portent sur les créances consenties à certaines filiales et les titres d'investissement détenus par le siège sur ces filiales, et permettent de déduire du résultat fiscal un pourcentage de ces encours. Le pourcentage appliqué ainsi que les pays sur lesquels se calcule la provision sont listés dans la lettre de la Direction de la Législation Fiscale du 24/07/2004.

Les filiales sur lesquelles RCI Banque calcule cette provision sont situées dans des pays :

- De catégorie I avec déduction fiscale de 5% : Pologne, Hongrie, Corée et République tchèque
- De catégorie II avec déduction fiscale de 10% : Roumanie et Slovaquie

## J) Conversion des éléments en devises

### Conversion des comptes des succursales étrangères

Les succursales à l'étranger sont gérées comme des établissements autonomes. Par conséquent, il a été estimé plus pertinent de traduire les comptes des succursales à l'étranger comme ceux des filiales, à savoir :

- Les postes du bilan, à l'exception des comptes de liaison, sont convertis au taux de clôture ;

- Les postes du compte de résultat sont convertis au taux moyen de l'exercice ;
- Les écarts de conversion sont inclus dans les comptes de régularisation

### **Opérations en devises**

Lors de l'arrêté des comptes, les soldes monétaires exprimés en devises sont convertis au taux de clôture. Les différences de change dégagées à cette occasion sont comptabilisées dans le compte de résultat.

Les écarts résultant de la conversion des titres de participations et de filiales libellés en devises et financés en euros sont inscrits dans des comptes d'écart de conversion ; ceux-ci sont regroupés dans les postes de bilan avec les comptes de titres auxquels ils se rapportent.

Les pertes de change ne sont provisionnées que si une cession ou un remboursement des titres est prévu au cours de l'exercice suivant. De même cet écart de change n'est passé au compte de résultat qu'en cas de cession ou remboursement pour la partie des montants afférente aux titres cédés ou remboursés.

### **K) Instruments financiers de change et de taux**

Les opérations sur instruments financiers à terme non dénouées figurent dans les engagements hors bilan.

#### **Instruments financiers de taux d'intérêt négociés sur les marchés de gré à gré**

Il s'agit principalement d'opérations d'échange de taux d'intérêt dans le cadre d'une gestion du risque global de taux. Les charges et produits relatifs à ces opérations d'échange de taux d'intérêt sont inscrits au compte de résultat prorata temporis. Par ailleurs, les résultats dégagés sur les autres instruments financiers à terme de taux d'intérêt, tels que les Forward Rate Agreements (F.R.A.), les caps, les floors et les collars, sont inscrits au compte de résultat de manière échelonnée sur la durée de vie des éléments couverts.

Lorsque le groupe est amené à prendre des positions isolées, les instruments concernés, traités sur des marchés de gré à gré sont valorisés selon la méthode suivante : les flux futurs certains sont actualisés sur une courbe de taux zéro coupon de la classe d'instruments correspondants. Les cotations de courbes de taux et de change sont extraites quotidiennement et automatiquement. Seules les moins-values relatives à des ensembles homogènes de contrats sont provisionnées.

#### **Instruments de change**

Les instruments de change ont essentiellement pour but de couvrir le risque de change. Le résultat relatif à ces opérations est pris en compte de manière symétrique sur la durée de vie des éléments couverts.

### **L) Informations relatives au risque de contrepartie sur produits dérivés**

L'exposition relative au risque de contrepartie est suivie selon deux méthodes.

Le suivi individualisé du risque de contrepartie est fondé sur une méthode forfaitaire interne. Il tient compte, en outre, du risque de livraison et s'appuie sur une méthode de notation interne (déterminée conjointement avec l'actionnaire Renault) qui permet de lier la limite attribuée à chaque contrepartie à une note tenant compte de plusieurs facteurs de risque pondérés : niveau des fonds propres, ratio de solvabilité financière, notations long terme et court terme par les agences de rating, appréciation qualitative de la contrepartie.

La méthode forfaitaire est également employée pour mesurer le risque global de contrepartie encouru sur l'ensemble des produits dérivés contractés par le groupe RCI Banque. Elle est fondée sur des coefficients de pondération.

Ces coefficients de pondération sont liés au type d'instruments (3 % par an pour les opérations libellées en une seule devise, et 12 % par an sur les deux premières années de la durée de vie initiale puis 4 % sur les années suivantes pour les opérations engageant deux devises) et à la durée de l'opération. Ces coefficients sont volontairement plus élevés que



ceux prévus par la réglementation sur l'adéquation des fonds propres, ce qui correspond à une approche délibérément prudente et conservatrice dans les conditions actuelles du marché. Il n'est pas fait de compensation entre les risques liés aux positions se neutralisant avec une même contrepartie.

Un suivi global en méthode « mark to market positif + add-on » est également réalisé.

Il est fondé sur la méthode réglementaire dite des grands risques. Pour les dépôts et excédents de trésorerie en compte courant, l'exposition est comptabilisée sur la base du montant nominal. Pour les produits dérivés (taux et change), celle-ci est calculée comme la somme des pertes potentielles, calculées sur la base de la valeur de remplacement des contrats réalisés avec la contrepartie sans compensation avec les gains potentiels, augmentée d'un « add-on » représentant le risque potentiel futur. Ce risque potentiel futur est déterminé par la réglementation bancaire française (Arrêté du 20 février 2007 relatif aux exigences de fonds propres applicables aux établissements de crédit et aux entreprises d'investissement article 267-3) comme suit :

Durée résiduelle	Contrats sur taux d'intérêts (en % du nominal)	Contrats sur taux de change (en % du nominal)
≤ 1 an	0%	1,00%
1 an < durée ≤ 5 ans	0,50%	5,00%
> 5 ans	1,50%	7,50%

### M) Secteurs Opérationnels

RCI Banque a pour mission d'apporter une gamme complète de financements et services à ses deux marchés de référence : la clientèle finale (Grand Public et Entreprises) et le Réseau de concessionnaires des marques Renault, Nissan, Dacia et Renault Samsung Motors.

Ces deux clientèles ont des attentes différentes qui nécessitent une approche spécifique en terme de marketing de l'offre, de processus de gestion, de ressources informatiques, de méthodes commerciales et de communication. L'organisation du groupe a été aménagée pour être en parfaite cohérence avec ces deux clientèles, pour renforcer son rôle de pilotage et de support, ainsi que pour accroître l'intégration avec Renault et Nissan, notamment dans les aspects marketing et commerciaux.

La répartition par marché a donc été adoptée en tant que segmentation opérationnelle. Elle correspond à l'axe stratégique développé par l'entreprise. Les informations présentées sont établies sur la base des reportings internes communiqués au Comité Exécutif Groupe, identifié comme le « principal décideur opérationnel ».

- L'activité Réseau recouvre les financements octroyés au Réseau de concessionnaires de l'alliance Renault-Nissan.
- L'activité Clientèle recouvre l'ensemble des financements et services associés, autres que ceux du Réseau.
- Les activités de refinancement et de holding sont regroupées au sein des « Autres activités ».

### N) Implantation par zones géographiques

Une ventilation par zone géographique d'implantation est présentée dans les notes annexes pour les postes du Bilan et du Compte de Résultat jugés les plus pertinents (conformément à l'article 28 du CRC 2002-03).

### O) Consolidation

Le groupe RCI Banque établit depuis 2005 ses comptes consolidés en conformité avec le référentiel IFRS tel qu'approuvé par l'Union Européenne à la date de préparation de ses états financiers, conformément à l'option prévue en France pour les groupes publiant des comptes consolidés.

La société RCI Banque est consolidée par intégration globale dans les comptes du Groupe Renault.

## 2. ADAPTATION AU NOUVEL ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER

Dans un environnement économique volatil et incertain, RCI Banque maintient une politique financière prudente et renforce son dispositif de gestion et de contrôle de la liquidité. Par ailleurs, RCI Banque n'a pas d'exposition sur les dettes souveraines de la Grèce, de l'Espagne, de l'Italie, de l'Irlande et du Portugal.

### Liquidité

Le pilotage du risque de liquidité de RCI Banque est fondé sur plusieurs indicateurs ou analyses, réactualisés mensuellement sur la base des dernières prévisions d'encours (clientèle et réseau) et des opérations de refinancement réalisées. Le dispositif a fait l'objet d'un audit interne et d'une revue par le régulateur bancaire (ACP) et a été renforcé par l'actualisation des procédures internes, entérinées par le Conseil d'Administration du 27 novembre 2012 :

**La liquidité statique** : l'objectif de RCI Banque est d'avoir une liquidité statique positive. Les actifs générés dans le passé ont été financés par des dettes d'une maturité supérieure.

**La liquidité dynamique « scénario noir »** : cet indicateur prend en compte les prévisions d'activité nouvelle, dans un contexte de stress test maximum qui n'envisage aucun accès à des ressources nouvelles. Ce scénario constitue l'indicateur de communication externe notamment vis-à-vis des agences de notation qui demandent une visibilité sur la liquidité d'au moins 6 mois. Il permet d'établir deux indicateurs :

- nombre de jours d'activité commerciale possibles sans accès au marché, en utilisant seulement les lignes bancaires confirmées et les mobilisations BCE (indicateur de pilotage interne et de communication externe),
- réserve de liquidité (indicateur de pilotage interne et de communication externe).

**La liquidité dynamique « scénario gris »** : réalisée à partir d'hypothèses de refinancement contraint : fermeture des marchés obligataires, accès restreint à la ressource court terme, accès à la titrisation (BCE ou conduits). Cette analyse est complétée par une simulation de l'évolution de la réserve de liquidité prévisionnelle.

**La réserve de liquidité** s'établit à 4 411 M€ au 31 décembre 2012. Elle représente l'excédent de sécurités disponibles par rapport aux encours de certificats de dépôt et papier commercial. Le groupe se doit en effet de maintenir des sources de liquidité alternative supérieures à ses encours de titres de créances négociables à court terme.

**La liquidité intrinsèque** : correspond à la réserve de liquidité de RCI Banque sans les accords de crédit confirmés. Elle recouvre le cash disponible, les actifs hautement liquides sur le marché et les actifs éligibles et disponibles à la BCE après décote. L'indicateur du nombre de jour de liquidité intrinsèque mesure le nombre de jours pendant lesquels RCI Banque peut exercer son activité sans utilisation des accords de crédits confirmés.

### Risque au titre de l'activité de crédit

Suite au renforcement des structures de recouvrement mise en œuvre entre fin 2008 et le début de l'année 2009 les performances du recouvrement se sont nettement améliorées à compter du premier trimestre 2009. Le pilotage de la nouvelle production par la probabilité de défaut issue des systèmes de score a permis d'améliorer la qualité du portefeuille sur tous les grands marchés.

Après avoir atteint en 2011 un point bas historique, inférieur au niveau constaté avant le déclenchement de la crise financière, le coût du risque du portefeuille commercial amorce une remontée contrôlée, principalement expliquée par la croissance des encours, en particulier dans les pays du grand international.

Les perspectives économiques restant incertaines, le pilotage centralisé de la politique d'acceptation mise en place au début de la crise a été maintenu. Le réglage des systèmes d'acceptation est ajusté en fonction de stress-test mis à jour de façon trimestrielle sur les principaux pays par marché (particuliers, entreprise). Au final, la qualité de la production est en ligne avec les objectifs.

Dans une conjoncture économique incertaine, RCI Banque reste attentif à un environnement changeant, avec pour cible de maintenir le risque de crédit global à un niveau compatible avec les attentes de la communauté financière et les cibles de profitabilité.

## **Rentabilité**

Les marges de crédit constatées sur les marchés, malgré la relative stabilité des taux de swap de référence, ont connu des mouvements significatifs. Dans ce contexte, le groupe RCI Banque a continué à faire preuve d'une grande réactivité en révisant régulièrement les coûts de liquidité internes utilisés pour la tarification des opérations clientèle, permettant ainsi de maintenir une marge sur la production de nouveaux crédits en ligne avec les cibles budgétaires. De façon similaire, la tarification des financements accordés aux concessionnaires est indexée sur un taux de base interne reflétant le coût des fonds empruntés et des coussins de liquidité nécessaires à la continuité d'activité. Cette méthode permet de maintenir constante la rentabilité de cette activité.

## **Gouvernance**

Le suivi des indicateurs de liquidité fait l'objet d'un point spécifique à chacun des Comités Financiers mensuels.

Les comités de gestion pays suivent également systématiquement les indicateurs de risque et de marge instantanée prévisionnelle, qui complètent les analyses habituelles de la rentabilité des filiales.

## **Exposition au risque de crédit bancaire**

En raison de sa position structurellement emprunteuse, l'exposition au risque de crédit bancaire du groupe RCI Banque est limitée au placement des excédents de trésorerie temporaires, réalisés sous forme de dépôts à très court terme, et aux opérations de couverture du risque de taux ou de change par des produits dérivés. Ces opérations sont réalisées auprès d'établissements bancaires de premier ordre préalablement autorisés par le Comité de Contrepartie. Dans le contexte de forte volatilité observé au cours du second semestre, RCI Banque a par ailleurs porté une attention particulière à la diversification des contreparties.

## **Refinancement**

- Afin de diversifier ses utilisations bancaires et de limiter le total des ressources obtenues auprès d'une même contrepartie, la salle des marchés a développé des relations avec un nombre important de banques et d'intermédiaires, tant en France qu'à l'étranger.
- Sur l'exercice 2012 le groupe RCI Banque a levé 5.5 Mds € de ressources à plus d'un an sur le périmètre de refinancement centralisé.
  - Dont 3.2 Mds € sur les marchés obligataires :
    - 4 émissions sur le marché euro pour un montant de 2 400 M€
    - une émission publique en couronnes norvégiennes pour 500 MNOK (70 M€)
    - une émission publique en dollars australiens pour 185 MAUD (150 M€)
    - une émission en franc suisse pour 200 MCHF (170 M€)
    - une émission publique en couronnes suédoises pour 500 MSEK (60 M€)
    - 5 émissions publiques en won coréen pour 430 Mds KRW (300 M€)
    - une émission en couronnes tchèques pour 250 MCZK (10 M€)
  - Dont 1.8 Mds € sur le marché de la titrisation. La diversification des ressources s'est également traduite sur l'exercice 2012 par
    - une nouvelle opération de titrisation publique à taux fixe adossée à des crédits automobiles en France pour 750 M€
    - une titrisation privée adossée à des crédits automobiles en Italie pour 300 M€
    - une titrisation publique à taux variable adossée à des crédits automobiles en France pour 700 M€
- Enfin, le groupe RCI Banque a poursuivi sa démarche de diversification de ses sources de financement et lancé le 16/02/2012 un livret d'épargne à destination du grand public en France. L'encours à fin « ZESTO » a atteint un montant de 893 M€ au 31 décembre 2012, y compris intérêts capitalisés.
- Hors du périmètre de refinancement centralisé, le groupe RCI banque a levé localement l'équivalent de 250 M€ de ressources à plus d'un an
  - 3 émissions en peso argentin pour 348 MARS (54 M€)
  - 2 émissions en real brésiliens pour 500 MBRL (190 M€)

### 3. NOTES SUR LES COMPTES SOCIAUX

#### Note 1 : Créances sur les établissements de crédit

(En milliers d'euros)

Ventilation par nature	12/2012	12/2011
<b>Créances à vue sur établissements de crédit</b>	<b>470 570</b>	<b>374 933</b>
Comptes ordinaires débiteurs	406 364	341 496
Prêts au jour le jour	63 444	32 350
Créances rattachées	762	1 087
<b>Créances à terme sur établissements de crédit</b>	<b>6 221 179</b>	<b>5 049 277</b>
Prêts participatifs ou subordonnés	2 000	2 000
Comptes et prêts à terme	6 169 859	4 996 863
Créances rattachées	49 320	50 414
<b>Total des prêts et créances sur les établissements de crédit (*)</b>	<b>6 691 749</b>	<b>5 424 210</b>
<i>(*) Dont entreprises liées</i>	6 588 952	5 331 585

Ventilation par durées résiduelles	12/2012	12/2011
Inférieur à 3 mois	2 515 982	2 048 514
De 3 à 12 mois	1 292 307	830 631
De 1 à 5 ans	2 883 450	2 545 065
Supérieur à 5 ans	10	
<b>Total des prêts et créances sur les établissements de crédit</b>	<b>6 691 749</b>	<b>5 424 210</b>

Ventilation par zones géographiques d'implantation	12/2012	12/2011
France	6 634 212	5 362 497
Union européenne (hors France)	57 200	47 219
Reste du monde	337	14 494
<b>Total des prêts et créances sur les établissements de crédit</b>	<b>6 691 749</b>	<b>5 424 210</b>

## Note 2 : Opérations avec la clientèle

(En milliers d'euros)

Ventilation par nature	12/2012	12/2011
<b>Crédits non douteux à la clientèle</b>	<b>3 691 495</b>	<b>3 460 810</b>
Encours de crédit affecté non titrisé	1 779 451	1 795 525
Encours sur financement réseaux	1 959 253	1 705 849
Créances rattachées sur contrats non douteux	3 751	3 806
Provisions sur créances impayées	(50 960)	(44 370)
<b>Crédits douteux à la clientèle</b>	<b>115 121</b>	<b>91 578</b>
Créances rattachées sur contrats douteux	4 427	1 249
Créances sur contrats douteux	162 382	152 496
Provisions sur contrats douteux	(58 288)	(71 176)
Créances rattachées sur contrats douteux compromis	2 926	4 099
Créances sur contrats douteux compromis	141 168	160 714
Provisions sur contrats douteux compromis	(137 494)	(155 804)
<b>Concours divers</b>	<b>2 109 027</b>	<b>3 461 287</b>
Créances commerciales	86 939	64 189
Prêts à la clientèle financière	136 994	1 170 256
Autres concours à la clientèle	1 852 201	2 197 897
Valeurs non imputées	1 670	342
Créances rattachées sur concours divers	28 996	26 376
Créances douteuses sur concours divers	2 227	2 227
<b>Comptes ordinaires</b>	<b>671 835</b>	<b>386 972</b>
Comptes ordinaires sains	671 013	386 334
Créances rattachées sur comptes ordinaires non douteux	781	614
Comptes ordinaires douteux	41	24
<b>Étalements</b>	<b>(65 538)</b>	<b>(113 948)</b>
Étalement des bonifications reçues	(119 329)	(150 987)
Étalement des frais de dossier reçus	(23 763)	(19 911)
Étalement des commissions versées	73 883	54 689
Étalement des autres charges versées	3 671	2 261
<b>Total net des créances sur la clientèle (*)</b>	<b>6 521 940</b>	<b>7 286 699</b>
<i>(*) Dont entreprises liées</i>	<i>2 607 438</i>	<i>2 604 710</i>

Ventilation par durées résiduelles	12/2012	12/2011
Inférieur à 3 mois	2 850 492	3 570 850
De 3 à 12 mois	2 272 184	2 245 028
De 1 à 5 ans	1 315 579	1 446 827
Supérieur à 5 ans	83 685	23 994
<b>Total net des créances sur la clientèle</b>	<b>6 521 940</b>	<b>7 286 699</b>

Ventilation par zones géographiques d'implantation	12/2012	12/2011
France	2 457 560	2 297 450
Union européenne (hors France)	3 883 101	4 866 848
Reste du monde	181 279	122 401
<b>Total net des créances sur la clientèle</b>	<b>6 521 940</b>	<b>7 286 699</b>

Ventilation par secteurs d'activité	12/2012	12/2011
<b>Financement clientèle</b>	<b>1 727 900</b>	<b>1 687 134</b>
Valeur brute des encours	1 882 300	1 862 345
Dépréciation des encours	(154 400)	(175 211)
<b>Financement réseaux</b>	<b>2 013 178</b>	<b>1 751 306</b>
Valeur brute des encours	2 105 520	1 847 445
Dépréciation des encours	(92 342)	(96 139)
<b>Autres activités</b>	<b>2 780 862</b>	<b>3 848 259</b>
Valeur brute des encours	2 780 862	3 848 259
Dépréciation des encours		
<b>Total net des créances sur la clientèle</b>	<b>6 521 940</b>	<b>7 286 699</b>

### Note 3 : Obligations et autres titres à revenu fixe

(En milliers d'euros)

Ventilation par nature	12/2012	12/2011
<b>Titres de placement</b>	<b>3 425 258</b>	<b>2 977 939</b>
Titres à revenu fixe	3 423 619	2 987 611
Créances rattachées sur titres de placement à revenu fixe	1 967	2 066
Provisions pour dépréciation des titres à revenu fixe	(328)	(11 738)
<b>Titres d'investissement</b>	<b>391 159</b>	<b>850 008</b>
Titres à revenu fixe	391 159	850 008
<b>Total des obligations et autres titres à revenu fixe (*)</b>	<b>3 816 417</b>	<b>3 827 947</b>
<i>(*) Dont entreprises liées</i>	<i>391 160</i>	<i>850 009</i>
<i>(*) Dont titres cotés</i>	<i>2 804 740</i>	<i>2 508 761</i>

Ventilation par durées résiduelles	12/2012	12/2011
Inférieur à 3 mois	1 078 079	1 308 924
De 3 à 12 mois	1 462 414	769 716
De 1 à 5 ans	1 275 777	1 749 307
Supérieur à 5 ans	147	
<b>Total des obligations et autres titres à revenu fixe</b>	<b>3 816 417</b>	<b>3 827 947</b>

La valeur de marché de ces titres de placement est de 2 820 MEUR en 2012 contre 2 497 MEUR en 2011. La moins value latente s'élève à 0,3 MEUR en 2012 (après prise en compte de la décote) contre une moins value latente de 11,6 MEUR en 2011.

Les titres d'investissement correspondent exclusivement à des titres émis par RCI Korea Ltd et acquis par RCI Banque. La valeur de marché de ces titres est de 390,4 MEUR en 2012 contre 867,8 MEUR en 2011 et la plus value latente s'élève à 1 MEUR en 2012 contre 22 MEUR en 2011.

Détail des titres de placement acquis dans le cadre d'opérations de titrisation

Entités cédantes	DIAC SA	DIAC SA	COGERA SA	Succursale Italienne	Succursale Allemande	Succursale Allemande
Date de début	mai-12	novembre-12	avril-10	juin-12	février-11	décembre-11
Véhicule d'émission	Cars Alliance Auto Loans France FCT Master	Cars Alliance Auto Loans France V2012-1	FCT Cars Alliance DFP France	Cars Alliance Warehouse Italy SRL	Cars Alliance Auto Leases Germany FCT	Cars Alliance Auto Loans Germany FCT
Nature des créances cédées	Crédits automobiles à la clientèle	Crédits automobiles à la clientèle	Créances concessionnaires indépendants	Crédits automobiles à la clientèle	Contrats de leasing à la clientèle	Crédits automobiles à la clientèle
Montant (en Keur) des titres souscrits au 31-12-12	Class A Notation AAA 224 300	Class A Notation AAA 50 000	Class A Notation AAA 1 000 000	Class A Notation AAA 619 000		Class A Notation AAA 64 640
			Class B Non notées 36 500	Class B Non notées 194 154	Class B Non notées 207 400	Class B Notation A 25 700
Montant (en Keur) des titres souscrits au 31-12-12						Class R Notation AAA 810 300
						Class C, S, T Non notées 191 000
Dépréciations totales			(328)			

**Note 4 : Participations et autres titres détenus à long terme**

(En milliers d'euros)

Ventilation par nature	12/2012	12/2011
<b>Valeurs brutes des titres</b>	<b>203 646</b>	<b>203 538</b>
Titres de participation	203 434	203 326
Autres titres détenus à long terme	212	212
<b>Provisions pour dépréciation des titres</b>	<b>(2 582)</b>	<b>(211)</b>
Provisions sur titres de participation	(2 371)	
Provisions sur autres titres détenus à long terme	(211)	(211)
<b>Total des participations et autres titres détenus à long terme</b>	<b>201 064</b>	<b>203 327</b>

La variation des provisions sur titres de participation entre décembre 2011 et décembre 2012 s'explique principalement par le provisionnement des titres de la filiale turque ORFIN Finansman Anonim Sirketi.

**Note 5 : Parts dans les entreprises liées**

(En milliers d'euros)

Ventilation par nature	12/2012	12/2011
Parts dans les entreprises liées	853 010	800 655
Provisions sur parts dans les entreprises liées	(13 337)	(13 337)
<b>Total des parts dans les entreprises liées</b>	<b>839 673</b>	<b>787 318</b>

Les principales filiales ont le statut d'établissement de crédit en France ou seraient considérées comme telles à l'étranger à l'égard de la réglementation française. Ces titres ne sont pas cotés.



**Note 6 : Crédit-bail et location avec option d'achat**

(En milliers d'euros)

<b>Ventilation par nature</b>	<b>12/2012</b>	<b>12/2011</b>
Immobilisations brutes	1 042 050	906 464
Amortissements	(457 051)	(452 490)
Loyers échus	1 368	1 155
Provisions sur créances impayées	(220)	(280)
Créances rattachées	80	64
Loyers douteux	2 784	3 607
Provisions sur loyers douteux	(1 969)	(2 650)
Loyers douteux compromis	14 993	18 560
Provisions sur loyers douteux compromis	(13 269)	(16 629)
Etalement des bonifications reçues	(44 932)	(39 804)
Etalement des frais de dossier reçus	(2 543)	(1 362)
Etalement des commissions versées	7 702	5 401
Etalement des autres charges versées	14 709	8 964
<b>Total des opérations de crédit-bail et location avec option d'achat (*)</b>	<b>563 702</b>	<b>431 000</b>
<i>(*) Dont entreprises liées</i>	<i>(38 865)</i>	<i>(37 346)</i>

Ces opérations sont toutes réalisées à partir de l'Union Européenne (hors France).

**Note 7 : Location simple**

(En milliers d'euros)

<b>Ventilation par nature</b>	<b>12/2012</b>	<b>12/2011</b>
Immobilisations brutes	20 302	2 012
Amortissements	(925)	
Loyers échus	32	
Créances rattachées		1
Loyers douteux	4	
Etalement des commissions versées	15	
<b>Total des opérations de location simple (*)</b>	<b>19 428</b>	<b>2 013</b>
<i>(*) Dont entreprises liées</i>	<i>19 377</i>	

Ces opérations sont toutes réalisées à partir de l'Union Européenne (hors France).

L'évolution de l'activité « Location simple » est due aux locations de batteries pour les véhicules électriques.

**Note 8 : Immobilisations incorporelles**

(En milliers d'euros)

Ventilation par nature	12/2012	12/2011
<b>Valeur brute des immobilisations incorporelles</b>	<b>6 105</b>	<b>5 985</b>
Concessions, brevet et droits similaires	6 097	5 977
Autres immobilisations incorporelles	8	8
<b>Amortissements des immobilisations incorporelles</b>	<b>(5 925)</b>	<b>(5 831)</b>
Amortissements sur concessions, brevet et droits similaires	(5 925)	(5 831)
<b>Total des immobilisations incorporelles</b>	<b>180</b>	<b>154</b>

**Note 9 : Immobilisations corporelles**

(En milliers d'euros)

Ventilation par nature	12/2012	12/2011
<b>Valeur brute des immobilisations corporelles</b>	<b>24 789</b>	<b>26 899</b>
Matériel de transport	2 005	1 895
Matériel et mobilier de bureau	4 824	6 009
Matériel et mobilier informatique	10 991	10 803
Autres immobilisations corporelles	6 969	8 192
<b>Amortissements des immobilisations corporelles</b>	<b>(21 648)</b>	<b>(23 652)</b>
Amortissements sur matériel de transport	(320)	(236)
Amortissements sur matériel et mobilier de bureau	(4 459)	(5 552)
Amortissements sur matériel et mobilier informatique	(10 461)	(10 327)
Amortissements sur autres immobilisations corporelles	(6 408)	(7 537)
<b>Total des immobilisations corporelles</b>	<b>3 141</b>	<b>3 247</b>

**Note 10 : Autres actifs**

(En milliers d'euros)

Ventilation par nature	12/2012	12/2011
Etat	30 852	15 770
Créances sociales	68	64
Débiteurs divers	27 864	14 817
Créances rattachées sur débiteurs divers	1 886	1 010
<b>Total des autres actifs</b>	<b>60 670</b>	<b>31 661</b>

**Note 11 : Comptes de régularisation**

(En milliers d'euros)

Ventilation par nature	12/2012	12/2011
Charges à répartir sur frais et primes d'émission des emprunts	38 189	40 755
Charges constatées d'avance	2 318	2 918
Produits à recevoir sur swaps ou IFT	78 549	100 482
Autres produits à recevoir	27 855	17 153
Comptes d'ajustement devises	55 426	65 281
Valeurs à l'encaissement	7 853	5 668
<b>Total des comptes de régularisation</b>	<b>210 190</b>	<b>232 257</b>

**Note 12 : Dettes envers les établissements de crédit**

(En milliers d'euros)

Ventilation par nature	12/2012	12/2011
<b>Dettes à vue sur établissements de crédit</b>	<b>264 906</b>	<b>48 994</b>
Comptes ordinaires créditeurs	44 894	48 994
Emprunts au jour le jour	220 000	
Dettes rattachées	12	
<b>Créances à terme sur établissements de crédit</b>	<b>2 256 086</b>	<b>2 148 422</b>
Comptes et emprunts à terme	2 244 076	2 127 801
Dettes rattachées	12 010	20 621
<b>Total des dettes envers les établissements de crédit (*)</b>	<b>2 520 992</b>	<b>2 197 416</b>
<i>(*) Dont entreprises liées</i>	<i>991 177</i>	<i>87 321</i>

Ventilation par durées résiduelles	12/2012	12/2011
Inférieur à 3 mois	870 674	1 575 677
De 3 à 12 mois	57 087	122 749
De 1 à 5 ans	1 593 231	338 990
Supérieur à 5 ans		160 000
<b>Total des dettes envers les établissements de crédit</b>	<b>2 520 992</b>	<b>2 197 416</b>

Ventilation par zones géographiques d'implantation	12/2012	12/2011
France	2 207 691	1 918 671
Union européenne (hors France)	256 581	191 282
Reste du monde	56 720	87 463
<b>Total des dettes envers les établissements de crédit</b>	<b>2 520 992</b>	<b>2 197 416</b>

La valeur comptable des créances et titres apportés en garantie à la Société de Refinancement des Activités des Etablissements de crédit (SFEF) par RCI Banque s'élève à 69 MEUR au 31 décembre 2012, en contrepartie d'un financement de 210 MEUR.

Le solde du financement accordé par la Banque de France en contrepartie des créances et titres mobilisés est de 400 MEUR au 31 décembre 2012 contre 350 MEUR au 31 décembre 2011.

### Note 13 : Opérations avec la clientèle

(En milliers d'euros)

Ventilation par nature	12/2012	12/2011
<b>Dettes à vue sur opérations avec la clientèle</b>	<b>1 029 138</b>	<b>86 030</b>
Comptes ordinaires créditeurs	134 559	85 866
Compte d'épargne sur livret	892 678	
Acomptes et autres sommes dues	1 901	158
Dettes rattachées		6
<b>Dettes à terme sur opérations avec la clientèle</b>	<b>753 965</b>	<b>817 161</b>
Comptes ordinaires créditeurs à terme	751 757	815 803
Dettes rattachées	2 208	1 358
<b>Total des opérations avec la clientèle (*)</b>	<b>1 783 103</b>	<b>903 191</b>

(\*) Dont entreprises liées

809 398

855 101

Ventilation par durées résiduelles	12/2012	12/2011
Inférieur à 3 mois	1 141 778	308 274
De 3 à 12 mois	27 950	11 937
De 1 à 5 ans	63 375	32 980
Supérieur à 5 ans	550 000	550 000
<b>Total des opérations avec la clientèle</b>	<b>1 783 103</b>	<b>903 191</b>

Ventilation par zones géographiques d'implantation	12/2012	12/2011
France	1 599 831	806 610
Union européenne (hors France)	74 825	41 784
Reste du monde	108 447	54 797
<b>Total des opérations avec la clientèle</b>	<b>1 783 103</b>	<b>903 191</b>

L'évolution du « Compte d'épargne sur livret » est due à l'ouverture en février 2012 du livret d'épargne « ZESTO » à destination du grand public.

**Note 14 : Dettes représentées par un titre**

(En milliers d'euros)

<b>Ventilation par nature</b>	<b>12/2012</b>	<b>12/2011</b>
<b>Dettes représentées par un titre</b>	<b>12 700 426</b>	<b>12 834 317</b>
Emprunts obligataires	10 193 832	9 993 265
Titres de créances négociables	2 506 594	2 841 052
<b>Dettes rattachées sur dettes représentées par un titre</b>	<b>225 704</b>	<b>222 342</b>
Emprunts obligataires	224 480	219 896
Titres de créances négociables	1 165	2 446
Autres dettes représentées par des titres	59	
<b>Total des dettes représentées par un titre</b>	<b>12 926 130</b>	<b>13 056 659</b>

<b>Ventilation par durées résiduelles</b>	<b>12/2012</b>	<b>12/2011</b>
Inférieur à 3 mois	2 749 834	3 285 159
De 3 à 12 mois	2 234 555	2 499 172
De 1 à 5 ans	7 941 741	7 272 328
Supérieur à 5 ans		
<b>Total des dettes représentées par un titre</b>	<b>12 926 130</b>	<b>13 056 659</b>

<b>Ventilation par zones géographiques d'implantation</b>	<b>12/2012</b>	<b>12/2011</b>
France	12 926 071	13 056 659
Union européenne (hors France)	59	
Reste du monde		
<b>Total des dettes représentées par un titre</b>	<b>12 926 130</b>	<b>13 056 659</b>

**Note 15 : Autres passifs**

(En milliers d'euros)

<b>Ventilation par nature</b>	<b>12/2012</b>	<b>12/2011</b>
Etat	60 989	42 141
Dettes sociales	5 091	5 040
Créditeurs divers	81 808	88 363
Dettes rattachées sur créditeurs divers	55 449	53 784
Dépôts de garantie reçus sur opérations de crédit-bail et as.	23 966	23 631
<b>Total des autres passifs</b>	<b>227 303</b>	<b>212 959</b>

**Note 16 : Comptes de régularisation**

(En milliers d'euros)

Ventilation par nature	12/2012	12/2011
Produits à répartir sur primes d'émission des emprunts	735	639
Produits constatés d'avance sur opérations de crédit-bail et ass.	14	10
Produits constatés d'avance sur opérations avec la clientèle	15	2
Autres produits constatés d'avance	1 654	623
Comptes d'ajustement devises		1
Charges à payer sur swaps ou IFT	32 335	54 345
Autres comptes de régularisation passif	8 216	7 449
<b>Total des comptes de régularisation</b>	<b>42 969</b>	<b>63 069</b>

**Note 17 : Provisions**

(En milliers d'euros)

Ventilation par nature	12/2011	Dotations	Reprises		Autres (*) variations	12/2012
			Utilisées	Non utilisées		
<b>Provisions sur opérations bancaires</b>	<b>57 364</b>	<b>260</b>	<b>(107)</b>	<b>(19 029)</b>		<b>38 488</b>
Litiges avec des clients	2 619	260	(107)	(2 166)		606
Risques pays	54 745			(16 863)		37 882
<b>Provisions sur opérations non bancaires</b>	<b>26 323</b>	<b>13 238</b>	<b>(5 897)</b>	<b>(3 600)</b>		<b>30 064</b>
Engagements de retraite	2 789	1 025	(557)			3 257
Plans sociaux et de restructuration	4 302	5 038	(3 115)	(2 096)		4 129
Autres litiges avec le personnel	44		(44)			
Autres risques et charges	19 188	7 175	(2 181)	(1 504)		22 678
<b>Total des provisions</b>	<b>83 687</b>	<b>13 498</b>	<b>(6 004)</b>	<b>(22 629)</b>		<b>68 552</b>

(\*) Autres variations = Reclassements et effet des variations de change

Aucun des litiges connus, dans lesquels la société est impliquée, ne devrait entraîner des pertes significatives n'ayant pas été provisionnées.

## Note 17.1 : Provisions pour engagements de retraite et assimilés

(En milliers d'euros)

Ventilation par nature	Valeur actuarielle des engagements	Valeur actuarielle des fonds investis	Engagements nets des fonds investis	Ecart actuariels	Provision au bilan
<b>Solde au 31 décembre 2010</b>	<b>2 105</b>	<b>0</b>	<b>2 105</b>	<b>52</b>	<b>2 157</b>
Charge nette de l'exercice 2011	171		171		171
Prestations et contributions payées	(80)		(80)		(80)
Ecart actuariels	128		128	(128)	
Effet des restructurations et autres	541		541		541
<b>Solde au 31 décembre 2011</b>	<b>2 865</b>	<b>0</b>	<b>2 865</b>	<b>(76)</b>	<b>2 789</b>
Charge nette de l'exercice 2012	1 400		1 400		1 400
Prestations et contributions payées	(932)		(932)		(932)
Ecart actuariels	(85)		(85)	85	
<b>Solde au 31 décembre 2012</b>	<b>3 248</b>	<b>0</b>	<b>3 248</b>	<b>9</b>	<b>3 257</b>

Principales hypothèses actuarielles retenues	12/2012	12/2011
Age de départ à la retraite	64 ans	59 ans
Evolution des salaires	2,00%	2,00%
Taux d'actualisation financière	3,12%	4,25%
Taux de départ des salariés de l'entreprise	2,86%	2,50%

## Note 17.2 : Provisions constituées en couverture d'un risque de contrepartie

(En milliers d'euros)

Ventilation par nature	12/2011	Dotations	Reprises	Autres (*) variations	12/2012
<b>Dépréciation</b>	<b>316 195</b>	<b>75 072</b>	<b>(112 454)</b>	<b>(366)</b>	<b>278 447</b>
Opérations avec la clientèle	290 909	72 701	(101 044)	(366)	262 200
Opérations sur titres	25 286	2 371	(11 410)		16 247
<b>Provisions sur opérations bancaires</b>	<b>57 364</b>	<b>260</b>	<b>(19 136)</b>		<b>38 488</b>
Litiges avec des clients	2 619	260	(2 273)		606
Risques pays	54 745		(16 863)		37 882
<b>Total</b>	<b>373 559</b>	<b>75 332</b>	<b>(131 590)</b>	<b>(366)</b>	<b>316 935</b>

(\*) Autres variations = Reclassements et effet des variations de change

**Note 18 : Dettes subordonnées**

(En milliers d'euros)

Ventilation par nature	12/2012	12/2011
Emprunts subordonnés	250 000	250 000
Dettes rattachées sur emprunts subordonnés	659	1 468
<b>Total des dettes subordonnées</b>	<b>250 659</b>	<b>251 468</b>

Les emprunts subordonnés correspondent à une émission publique de 250 MEUR d'une durée de 10 ans (remboursement in fine le 07/04/2015) au taux d'intérêt Euribor 3 mois + 0,4.

**Note 19 : Capitaux propres**

(En milliers d'euros)

Ventilation par nature	12/2011	Affectation Résultat 2011	Variation 2012	12/2012
Capital souscrit	100 000			100 000
Primes d'émission et de fusion	258 807			258 807
Réserve légale	10 000			10 000
Autres réserves	9 614			9 614
Ecart de réévaluation	76			76
Report à nouveau	796 795	118 656	(99 999)	815 452
Résultat de l'exercice	368 656	(368 656)	440 587	440 587
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>1 543 948</b>	<b>(250 000)</b>	<b>340 588</b>	<b>1 634 536</b>

Renault SAS détient 999 992 actions, soit 99,99 % du capital de la société RCI Banque.



**Note 20 : Engagements donnés**

(En milliers d'euros)

Ventilation par nature	12/2012	12/2011
<b>Engagements de financement</b>	<b>1 130 729</b>	<b>1 000 242</b>
Ouverture de crédits confirmés en faveur des établissements de crédit	600 000	600 000
Ouverture de crédits confirmés en faveur de la clientèle	320 729	400 242
Autres engagement en faveur des établissements de la clientèle	210 000	
<b>Engagements de garantie</b>	<b>1 146 689</b>	<b>1 792 961</b>
Cautions, avals et autres garanties d'ordre d'établissements de crédit	960 657	1 667 667
Cautions, avals et autres garanties d'ordre de la clientèle	186 032	125 294
<b>Autres engagements donnés</b>	<b>2 306 331</b>	<b>2 014 666</b>
<b>Total des engagements donnés (*)</b>	<b>4 583 749</b>	<b>4 807 869</b>
<i>(*) Dont entreprises liées</i>	<i>1 218 089</i>	<i>891 591</i>

Les autres engagements donnés correspondent principalement aux créances et titres donnés en garantie à la Banque Centrale pour l'obtention de l'emprunt lié à la mobilisation.

Un engagement de garantie donné à un établissement de crédit a été enregistré pour 69 MEUR et correspond aux créances DIAC données en garantie à la Société de Refinancement des Activités des Etablissements de crédit (SFEF) en contrepartie des prêts qu'elle a accordé à RCI Banque.

**Note 21 : Engagements reçus**

(En milliers d'euros)

Ventilation par nature	12/2012	12/2011
<b>Engagements de financement</b>	<b>6 186 236</b>	<b>6 185 180</b>
Ouverture de crédits confirmés reçus des établissements de crédit	6 172 061	6 163 285
Autres engagement reçus des établissements de crédit	14 175	21 895
<b>Engagements de garantie</b>	<b>1 669 728</b>	<b>2 116 567</b>
Cautions, avals et autres garanties reçus d'établissements de crédit	169 141	759 407
Cautions, avals et autres garanties reçus de la clientèle	666 004	619 325
Engagement de reprise des véhicules loués	834 583	737 835
<b>Total des engagements reçus (*)</b>	<b>7 855 964</b>	<b>8 301 747</b>
<i>(*) Dont entreprises liées</i>	<i>836 798</i>	<i>1 382 215</i>

Un engagement de financement reçu de la Banque Centrale a été enregistré au cours de l'exercice 2012 pour un montant de 1 903 MEUR contre 1 665 MEUR en 2011.

## Note 22 : Instruments financiers à terme et change au comptant

(En milliers d'euros)

Ventilation par nature	Moins 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	VNC 12/12	Juste valeur 12/12
<b>Couverture du risque de change</b>					
<u>Swap de devises</u>					
Achats (Emprunts) de swaps de devises		783 341		783 341	786 715
Ventes (Prêts) de swaps de devises		831 839		831 839	913 111
<u>Opérations de change à terme</u>					
Achats de change à terme	1 738 550			1 738 550	1 751 370
Ventes de change à terme	1 733 541			1 733 541	1 740 755
<u>Opérations de change au comptant</u>					
Achats de change au comptant	74 870			74 870	74 870
Ventes de change au comptant	75 743			75 743	75 743
<u>Opérations en devises</u>					
Devises prêtées non encore livrées	27 000			27 000	27 000
<b>Couverture du risque de taux</b>					
<u>Swap de taux</u>					
Achats (Emprunts) de swaps de taux	7 030 509	7 305 289		14 335 798	14 107 098
Ventes (Prêts) de swaps de taux	7 030 509	7 305 289		14 335 798	14 333 429

Ventilation par nature	Moins 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans	VNC 12/11	Juste valeur 12/11
<b>Couverture du risque de change</b>					
<u>Swap de devises</u>					
Achats (Emprunts) de swaps de devises		570 415		570 415	606 093
Ventes (Prêts) de swaps de devises		629 920		629 920	615 723
<u>Opérations de change à terme</u>					
Achats de change à terme	1 222 917			1 222 917	1 222 431
Ventes de change à terme	1 217 678			1 217 678	1 216 880
<u>Opérations de change au comptant</u>					
Achats de change au comptant	792			792	792
Ventes de change au comptant	1 454			1 454	1 454
<u>Opérations en devises</u>					
Devises empruntées non encore reçues	1 122			1 122	1 122
Devises prêtées non encore livrées	1 122			1 122	1 122
<b>Couverture du risque de taux</b>					
<u>Swap de taux</u>					
Achats (Emprunts) de swaps de taux	8 674 760	8 210 474		16 885 234	16 947 040
Ventes (Prêts) de swaps de taux	8 674 760	8 210 474		16 885 234	16 626 461

**Note 23 : Actifs et passifs en devises**

(En milliers d'euros)

<b>Ventilation par nature</b>	<b>12/2012</b>	<b>12/2011</b>
Contre valeur en euros des actifs en devises	2 420 833	2 148 255
Contre valeur en euros des passifs en devises	2 325 563	1 983 699

**Note 24 : Intérêts et produits assimilés**

(En milliers d'euros)

<b>Ventilation par nature</b>	<b>12/2012</b>	<b>12/2011</b>
Intérêts et produits sur opérations avec les établissements de crédit	284 156	263 137
Intérêts et produits sur opérations avec la clientèle	482 146	380 636
Intérêts et produits sur obligations et autres titres à revenu fixe	154 179	140 078
Intérêts et produits sur autres opérations	589	795
<b>Total des intérêts et produits assimilés</b>	<b>921 070</b>	<b>784 646</b>

**Note 25 : Intérêts et charges assimilées**

(En milliers d'euros)

<b>Ventilation par nature</b>	<b>12/2012</b>	<b>12/2011</b>
Intérêts et charges sur opérations avec les établissements de crédit	(125 569)	(118 154)
Intérêts et charges sur opérations avec la clientèle	(111 778)	(91 507)
Intérêts et charges sur obligations et autres titres à revenu fixe	(468 299)	(425 022)
Intérêts et charges sur dettes subordonnées	(4 286)	(5 742)
<b>Total des intérêts et charges assimilées</b>	<b>(709 932)</b>	<b>(640 425)</b>

**Note 26 : Produits nets sur opérations de crédit-bail et assimilées**

(En milliers d'euros)

Ventilation par nature	12/2012	12/2011
<b>Produits sur opérations de crédit-bail et assimilées</b>	<b>412 851</b>	<b>394 787</b>
Loyers	375 829	366 794
Intérêts de retard	1 986	1 888
Plus-values sur cession immobilisations	35 375	26 464
Perte sur créances irrécouvrables (part intérêts)	(485)	(663)
Reprises de provisions	668	988
Dotations aux provisions	(522)	(684)
<b>Charges sur opérations de crédit-bail et assimilées</b>	<b>(348 458)</b>	<b>(334 700)</b>
Dotations aux amortissements	(309 748)	(302 210)
Etalement des commissions et autres charges versées	(13 472)	(12 404)
Moins-values sur cession immobilisations	(25 238)	(20 086)
<b>Total sur opérations de crédit bail et assimilées</b>	<b>64 393</b>	<b>60 087</b>

**Note 27 : Revenus des titres à revenu variable**

(En milliers d'euros)

Ventilation par nature	12/2012	12/2011
Revenus du portefeuille de placement	115 634	137 532
Revenus des parts dans les entreprises liées et titres de participations	290 400	166 634
<b>Total des revenus des titres à revenu variable</b>	<b>406 034</b>	<b>304 166</b>

**Note 28 : Gains ou pertes sur portefeuilles de négociation ou de placement**

(En milliers d'euros)

Ventilation par nature	12/2012	12/2011
<b>Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de négociation</b>	<b>(90)</b>	<b>(79)</b>
Opérations de changes	(90)	(79)
<b>Gains ou pertes sur opérations des portefeuilles de placement et assimilées</b>	<b>11 410</b>	<b>10 643</b>
Gains ou perte sur opérations de portefeuilles de placement et assimilées		(200)
Dotations aux provisions		(9 601)
Reprises de provisions	11 410	20 444
<b>Total des gains ou perte sur opérations financières</b>	<b>11 320</b>	<b>10 564</b>

**Note 29 : Autres produits d'exploitation**

(En milliers d'euros)

Ventilation par nature	12/2012	12/2011
<b>Autres produits d'exploitation bancaire</b>	<b>80 441</b>	<b>90 045</b>
Transferts de charges (dt ind. d'assurances reçues sur sinistres véhicules)	2 238	2 505
Opérations faites en commun	5 806	11 722
Autres produits d'exploitation bancaire	72 397	75 818
<b>Autres produits d'exploitation non bancaire</b>	<b>7 597</b>	<b>6 191</b>
Produits des prestations des activités de service	1 173	1 453
Redevances des brevets	184	184
Opérations faites en communs	1 273	2 026
Autres produits d'exploitation non bancaire	4 967	2 528
<b>Total des autres produits d'exploitation</b>	<b>88 038</b>	<b>96 236</b>

**Note 30 : Autres charges d'exploitation**

(En milliers d'euros)

Ventilation par nature	12/2012	12/2011
<b>Autres charges d'exploitation bancaire</b>	<b>(17 699)</b>	<b>(19 352)</b>
Autres charges d'exploitation bancaire	(15 299)	(19 352)
Variation des provisions pour risques et charges d'exploitation bancaire	(2 400)	
<b>Autres charges d'exploitation non bancaire</b>	<b>(1 692)</b>	<b>921</b>
Redevances des brevets	(511)	(512)
Charges des prestations des activités de service	(180)	(882)
Autres charges d'exploitation non bancaire	(799)	(285)
Variation provisions pour risques et charges d'exploitation non bancaire	(202)	2 600
<b>Total des autres charges d'exploitation</b>	<b>(19 391)</b>	<b>(18 431)</b>

**Note 31 : Charges générales d'exploitation**

(En milliers d'euros)

Ventilation par nature	12/2012	12/2011
<b>Frais de personnel</b>	<b>(86 516)</b>	<b>(75 438)</b>
Salaires et traitements	(45 190)	(42 601)
Charges sociales sur retraites	(3 204)	(4 586)
Autres charges sociales	(11 425)	(10 915)
Refacturation des frais de personnel	(21 912)	(19 881)
Autres frais de personnel	(4 785)	2 545
<b>Autres frais administratifs</b>	<b>(97 325)</b>	<b>(94 258)</b>
Impôts et taxes	(14 124)	(9 549)
Travaux, fournitures et services extérieurs	(50 290)	(42 480)
Commissions non étalables versées au réseau commercial	(25 827)	(22 523)
Variation des provisions sur autres frais administratif	745	(1 270)
Refacturation des frais administratifs	(7 825)	(18 397)
Autres frais administratifs	(4)	(39)
<b>Total des autres charges générales d'exploitation (*)</b>	<b>(183 841)</b>	<b>(169 696)</b>
<i>(*) dont honoraires de commissariat aux comptes</i>	<i>(797)</i>	<i>(841)</i>

Les organes d'administration et de direction ne sont pas rémunérés au titre de leurs mandats.

Effectif moyen	12/2012	12/2011
France		
Union européenne (hors France)	751	793
Reste du monde	16	15
<b>Total</b>	<b>767</b>	<b>808</b>

**Note 32 : Coût du risque par catégorie de clientèle**

(En milliers d'euros)

Ventilation par nature	12/2012	12/2011
<b>Coût du risque sur opérations de crédit-bail</b>	<b>(3 533)</b>	<b>(940)</b>
Dotations aux provisions	(2 877)	(5 645)
Reprises de provisions	6 832	7 316
Abandons de créances	(8 533)	(7 340)
Récupérations sur créances amorties	1 045	4 729
<b>Coût du risque sur opérations de crédit</b>	<b>(89 170)</b>	<b>(2 749)</b>
Dotations aux provisions	(66 234)	(42 356)
Reprises de provisions	89 569	65 919
Abandons de créances	(117 905)	(35 560)
Récupérations sur créances amorties	5 400	9 248
<b>Coût du risque sur autres opérations avec la clientèle</b>	<b>(1)</b>	
Abandons de créances	(1)	
<b>Coût du risque sur portefeuille titres</b>		
Dotations aux provisions		(1)
Récupérations sur créances amorties		1
<b>Coût du risque sur autres opérations</b>	<b>18 876</b>	<b>4 932</b>
Dotations aux provisions	(260)	(1 420)
Reprises de provisions	19 136	6 352
<b>Total du coût du risque</b>	<b>(73 828)</b>	<b>1 243</b>

**Note 33 : Gains ou pertes nets sur actifs immobilisés**

(En milliers d'euros)

Ventilation par nature	12/2012	12/2011
Gains ou pertes sur immobilisations financières	29 461	21 034
Gains ou pertes sur immobilisations corporelles	(13)	
<b>Total des gains ou pertes sur actifs immobilisés</b>	<b>29 448</b>	<b>21 034</b>

En 2012, RCI a enregistré une plus-value de 31 831 KEUR sur le transfert des titres brésiliens et a enregistré une provision pour dépréciation de 2 371 KEUR sur les titres de la filiale turque ORFIN Finansman Anonim Sirketi. En 2011, RCI avait enregistré un boni de fusion de 22 972 KEUR correspondant à la succursalisation de l'Autriche.

**Note 34 : Impôts sur les bénéfices**

La charge d'impôt courant est égale aux montants d'impôts sur les bénéfices dus aux administrations fiscales au titre de l'exercice, en fonction des règles et des taux d'imposition en vigueur dans les différents pays.

Les succursales sont imposées dans chacun des pays d'exercice de leur activité.

Pour ses activités françaises, RCI Banque est incluse dans le périmètre de l'intégration fiscale de RENAULT SAS. A ce titre, ses résultats fiscaux sont intégrés à ceux de sa société - mère, à qui elle verse l'impôt sur les sociétés correspondant. Le principe retenu est que la charge fiscale de RCI Banque est identique à celle que la société aurait supportée si elle n'avait pas été membre du Groupe.

## Note 35 : Résultat par secteurs d'activité

(En milliers d'euros)

Ventilation par nature et zones géographiques d'implantation	France	UE (hors France)	Reste du monde	Total 12/12
<b>Financement Clientèle</b>				
Produit net bancaire		309 941		309 941
Résultat brut d'exploitation		202 431		202 431
Résultat d'exploitation		112 659		112 659
Résultat courant avant impôt		112 650		112 650
<b>Financement Réseaux</b>				
Produit net bancaire		90 591	13 043	103 634
Résultat brut d'exploitation		73 752	10 692	84 444
Résultat d'exploitation		75 723	7 802	83 525
Résultat courant avant impôt		75 719	7 802	83 521
<b>Autres activités</b>				
Produit net bancaire	349 755			349 755
Résultat brut d'exploitation	291 761			291 761
Résultat d'exploitation	308 624			308 624
Résultat courant avant impôt	338 085			338 085
<b>Toutes activités</b>				
Produit net bancaire	349 755	400 532	13 043	763 330
Résultat brut d'exploitation	291 761	276 183	10 692	578 636
Résultat d'exploitation	308 624	188 382	7 802	504 808
Résultat courant avant impôt	338 085	188 369	7 802	534 256

Ventilation par nature et zones géographiques d'implantation	France	UE (hors France)	Reste du monde	Total 12/11
<b>Financement Clientèle</b>				
Produit net bancaire		264 903		264 903
Résultat brut d'exploitation		160 548		160 548
Résultat d'exploitation		159 791		159 791
Résultat courant avant impôt		159 791		159 791
<b>Financement Réseaux</b>				
Produit net bancaire		74 264	7 843	82 107
Résultat brut d'exploitation		57 189	6 393	63 582
Résultat d'exploitation		54 523	6 103	60 626
Résultat courant avant impôt		54 523	6 103	60 626
<b>Autres activités</b>				
Produit net bancaire	254 159			254 159
Résultat brut d'exploitation	206 176			206 176
Résultat d'exploitation	211 132			211 132
Résultat courant avant impôt	232 166			232 166
<b>Toutes activités</b>				
Produit net bancaire	254 159	339 167	7 843	601 169
Résultat brut d'exploitation	206 176	217 737	6 393	430 306
Résultat d'exploitation	211 132	214 314	6 103	431 549
Résultat courant avant impôt	232 166	214 314	6 103	452 583



## TABLEAU DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS

Détail des participations dont la valeur excède 1% du capital de la société (en KEUR et référentiel IFRS)	Pays	Capital social	Capitaux propres (hors capital social)	% de détention	Résultats nets du dernier exercice clos
<b>Filiales détenues à + de 50%</b>					
RCI Financial Services BV	Pays-Bas	1 500	1 580	100,00%	9 620
RCI Finance SA	Suisse	3 313	42 282	100,00%	10 059
RCI Bank Polska SA	Pologne	42 955	10 683	100,00%	6 396
Courtage SA	Argentine	4	1 834	95,00%	2 457
RCI Financial Services Limited	GB	130 376	26 672	100,00%	39 313
RCI Leasing Romania SLR	Roumanie	1 015	732	100,00%	1 556
Renault Crédit RT	Hongrie	274	7 113	100,00%	629
RCI Finance SA	Maroc	11 032	6 358	100,00%	2 414
Renault Nissan Finance RUS LLC	Russie	868	0	100,00%	12 745
RCI Usluge d.o.o	Croatie	1 561	379	100,00%	139
RCI Finance CZ SRO	R. Tchèque	6 044	7 655	100,00%	887
RCI Koréa Co. Ltd	Corée	53 690	198 516	100,00%	35 656
Rombo Compania Financiera	Argentine	9 258	22 717	60,00%	14 746
Diac	France	61 000	199 449	100,00%	117 140
Renault Autofin SA	Belgique	800	23 360	100,00%	5 201
RCI Gest IFIC AS	Portugal	13 723	10 213	100,00%	3 831
RCI Financial Services SA	Belgique	1 100	805	100,00%	(201)
Renault Crédit Polska	Pologne	17 059	2 409	100,00%	3 332
Renault leasing CZ SRO	R. Tchèque	2 783	39 784	50,00%	7 794
Companhia de CFI Renault do Brasil	Brésil	263 975	63 640	60,11%	34 767
Administradora de Consorcio Renault do Brasil	Brésil	2 689	778	99,92%	(4)
RCI Services Ltd Malte	Malte	10 000	(142)	100,00%	10 755
Octave Investissements	Luxembourg	32	366 460	100,00%	22 738
Overlease Espagne	Espagne	6 000	739	100,00%	882
<b>Participations détenues entre 10% et 50%</b>					
Nissan Renault Finance Mexico SA de C.V.	Mexique	51 552	209 046	15,00%	61 273
ORFIN Finansman Anonim Sirketi	Turquie	39 489	(2 595)	50,00%	(1 293)

Renseignements globaux sur toutes les filiales et participations (en KEUR)	Filiales		Participations		Autres sociétés	
	Françaises	Etrangères	Françaises	Etrangères	Françaises	Etrangères
Valeur comptable brute des titres détenus	169 995	849 467		37 180		13
Valeur comptable nette des titres détenus	169 995	836 130		34 598		13
Prêts et avances consentis par la société	2 652 949	2 994 460		32 121		
Cautions et avals donnés par la société		361 404				
Dividendes encaissés par la société	135 840	133 661		3 388		



**HONORAIRES DES COMMISSAIRES  
AUX COMPTES**

**au 31 décembre 2012**



## 7 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ET DE LEUR RÉSEAU

EN MILLIERS D'EUROS	RÉSEAU CAC ERNST & YOUNG				RÉSEAU CAC DELOITTE TOUCHE TOHMATSU				RÉSEAU CAC AUTRES			
	2012		2011		2012		2011		2012		2011	
	HT	%	HT	%	HT	%	HT	%	HT	%	HT	%
<b>Honoraires d'audit</b>												
Commissaires aux comptes, certifications, examens des comptes individuels et consolidés	879	95 %	875	100 %	1 334	97 %	1 394	99 %	-	-	-	-
Prestations directement liées à la mission d'audit	48	5 %	-	-	36	3 %	9	1 %	-	-	-	-
<b>TOTAL DES HONORAIRES</b>	<b>927</b>	<b>100 %</b>	<b>875</b>	<b>100 %</b>	<b>1 370</b>	<b>100 %</b>	<b>1 403</b>	<b>100 %</b>				
<b>Autres prestations</b>												
Juridique, fiscal, social	-	-	-	-	42	86 %	-	-	16	100 %	-	-
Systèmes d'information	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres (vérification de stock...)	-	-	2	100 %	7	14 %	7	100 %	-	-	-	-
<b>Total des autres prestations</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>2</b>	<b>100 %</b>	<b>49</b>	<b>100 %</b>	<b>7</b>	<b>100 %</b>	<b>16</b>	<b>100 %</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>					<b>927</b>		<b>877</b>		<b>1 419</b>		<b>1 410</b>	<b>16</b>

